

QUE
LATE





20 f. -
S. adine
20 f. -

20 f. -
20 f. -





1545





L'Hospice du St. Bernard.

P. Heger del.

617

ESSAI STATISTIQUE

sur le

Canton de Valais

par

M. Bridel pasteur de Montreux

et membre de plusieurs sociétés savantes de la Suisse.

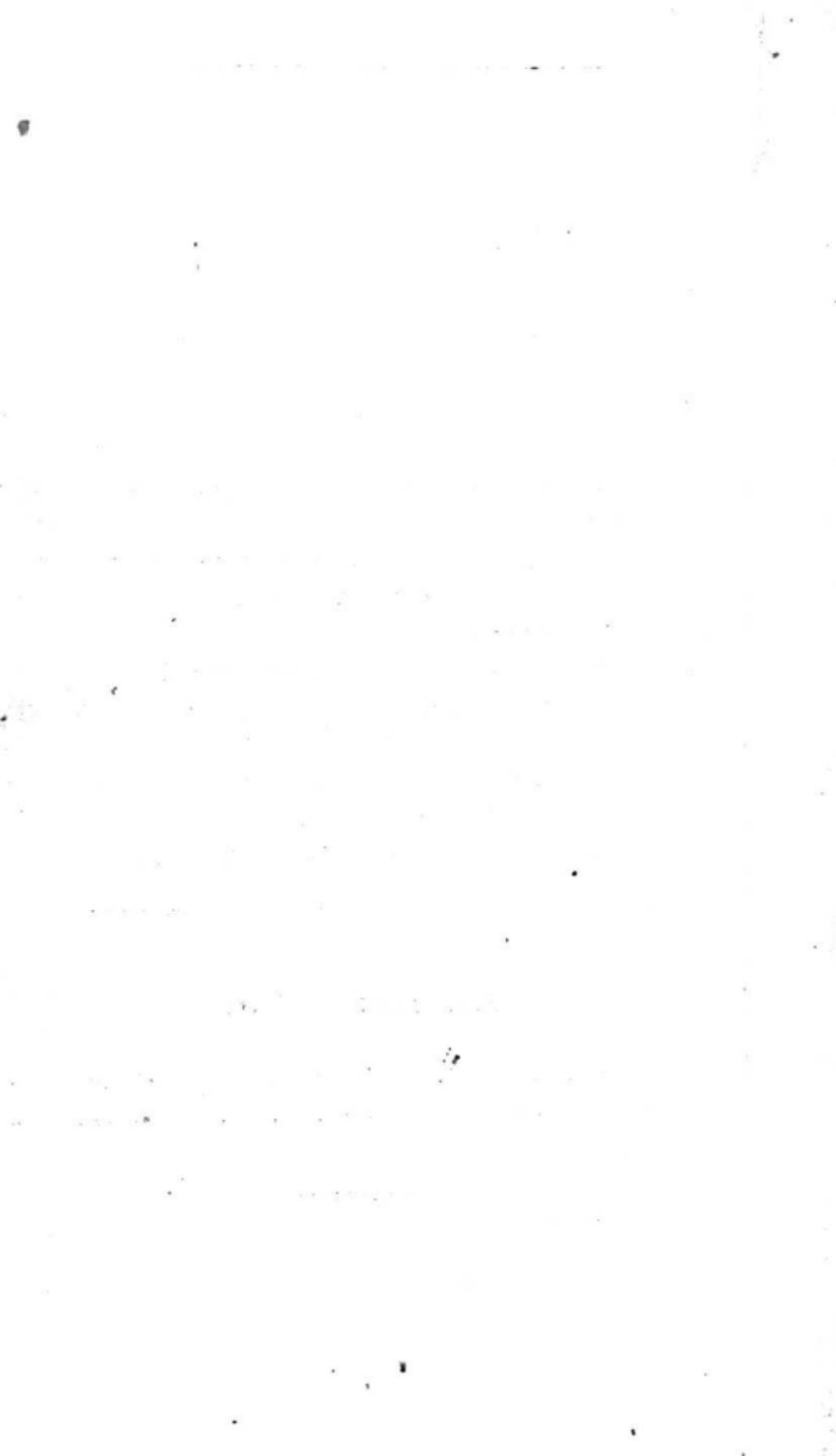


ZURICH

chez Orell Füssli et Comp.

1820.

RH 412



CHRONOLOGIE.

Depuis la création du monde jusqu'à l'année présente pour laquelle ce présent diaire est supputé, selon le calcul des plus fameux historiographes, nous y comptons	ans 5820.
Depuis la première fin du monde par les eaux du déluge universel	4164.
Depuis que Romulus fonda la ville de Rome	2570.
Depuis le commencement du calendrier Julien	1406.
Depuis la réformation	320.
Depuis la naissance de notre Seigneur J. C.	1820.
Depuis le commencement du calendr. Grégorien	239.
Depuis l'invention du papier à Bâle	369.
Depuis l'invention de la poudre en Allemagne	440.
Depuis l'art de l'imprimerie en Allemagne	580.
Depuis le commencement de la liberté helvétique	510.

Les quatre Temps.

1. le	21 Mars		3. le	25 Septemb.
2. le	22 Juin		4. le	22 Décemb.

DES ÉCLIPSES.

Il se célébera quatre éclipses cette année 1820, savoir deux au Soleil et deux à la Lune. La première est au Soleil le 14 Mars; nouvelle Lune à 1 h. 57 minutes après midi, quoiqu'elle arrive de jour, néanmoins elle ne sera visible qu'au delà l'équateur à cause de la latitude australe de la Lune. La seconde est à la Lune le 29 du dit mois de Mars; pleine Lune le 29 à 7 h. 44 m. du soir; elle sera visible dans toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Elle commence dans ce pays à 6 h. 23 m. du soir, milieu à 7 h. 34 m.; la fin à 8 h. 45 m., sa durée sera de 2 h. 22 m. et sa grandeur de 4 doigts et demi du côté boréal. La troisième revient au Soleil le 7 Septembre; nouvelle Lune à 1 h. 50 m. après midi, son commencement dans ce pays est à 0 h. 44 m., milieu à 2 h. 10 m. et la fin à 3 h. 46 m., donc sa durée sera de 3 h. 2 m., grande de près les trois quarts du corps du Soleil. La quatrième enfin est à la Lune le 22 Septembre. Pleine Lune à 6 h. 42 m. du matin, elle sera de la grandeur de 10 doigts et 30 m., mais nous n'en pourrons voir que la première phase au coucher de la Lune.

JANVIER.

FÉVRIER.

1 Samedi	Nouvel an.C.
2 Dimanch.	Abel
3 Lundi	Isaac
4 Mardi	Élie
5 Mercredi	Siméon
6 Jeudi	Les 3 Rois
7 Vendredi	Lucian
8 Samedi	Erhard
9 Dimanch.	Julien
10 Lundi	Guillaume
11 Mardi	Salmé Hig.
12 Mercredi	Satyr
13 Jeudi	Hill. 20 j.
14 Vendredi	Félix
15 Samedi	Maure
16 Dimanch.	Marcel
17 Lundi	Antoine
18 Mardi	Prisc. C. S. P.
19 Mercredi	Omer Mart.
20 Jeudi	Fab. Sébast.
21 Vendredi	Agnès
22 Samedi	Vincent
23 Dimanch.	Emerentia
24 Lundi	Timothee
25 Mardi	Conc. S. P.
26 Mercredi	Policarpe
27 Jeudi	Jean Christ.
28 Vendredi	Gharlemag.
29 Samedi	Valeria
30 Dimanch	Adelgonde
31 Lundi.	P. N. Virgi.

1 Mardi	Brigitte
2 Mercredi	La chandel.
3 Jeudi	Blasi
4 Vendredi	Véronique
5 Samedi	Agathe
6 Dimanch.	Dorothee
7 Lundi	Septuag.
8 Mardi	Salomon
9 Mercredi	Apolline
10 Jeudi	Scholastiç.
11 Vendredi	Euphrosine
12 Samedi	Suzanne
13 Dimanch.	Jonas
14 Lundi	Sexag.
15 Mardi	Faustin
16 Mercredi	Juliane
17 Jeudi	Donat
18 Vendredi	Gabin
19 Samedi	Gubert
20 Dimanch.	Euchar.
21 Lundi	Carème Q.
22 Mardi	Chaire S P.
23 Mercredi	Mardi gras
24 Jeudi	J. Bissextile
25 Vendredi	Les cendres
26 Samedi	Victorin
27 Dimanch	Nestor
28 Lundi	Sare
29 Mardi.	Inv. Léandre

MARS.

AVRIL.

1	Mercredi	Aubin
2	Jeudi	Simplicius
3	Vendredi	Marianne
4	Samedi	Adrian
5	Dimanch.	Euseb
6	Lundi	Fridolin
7	Mardi	Felicie
8	Mercredi	Philemon
9	Jeudi	40 Martyrs
10	Vendredi	Alexandre
11	Samedi	Manasses
12	Dimanch.	Grégoire
13	Lundi	Macéd.
14	Mardi	Zacharie
15	Mercredi	Longin
16	Jeudi	Cyriaque
17	Vendredi	Hereb.
18	Samedi	Gertrude
19	Dimanch.	Joseph
20	Lundi	Emanuel
21	Mardi	Lætaré
22	Mercredi	Bénédict.
23	Jeudi	Victorin
24	Vendredi	Gustaph
25	Samedi	An. N. D.
26	Dimanch.	Rameaux
27	Lundi	Lidie
28	Mardi	Judica
29	Mercredi	Eustache
30	Jeudi	Ste. Cène
31	Vendredi	Vendre. St.

1	Samedi	Hugues
2	Dimanch.	Pâques
3	Lundi	Abundus
4	Mardi	Stanislas
5	Mercredi	Balbine.
6	Jeudi	Martian
7	Vendredi	Ireneus
8	Samedi	Célestin
9	Dimanch.	Ézéchiël
10	Lundi	Jules
11	Mardi	Égesipe
12	Mercredi	Tiburce
13	Jeudi	Olinpe
14	Vendredi	Daniel
15	Samedi	Rodolph
16	Dimanch.	Quasimodo
17	Lundi	Verner
18	Mardi	Hercule
19	Mercredi	Anselme
20	Jeudi	Caye
21	Vendredi	Georges
22	Samedi	Albert
23	Dimanch.	Marc Evang.
24	Lundi	Anaclete
25	Mardi	Anastase
26	Mercredi	Vitale
27	Jeudi	Pierre Mart.
28	Vendredi	Quirin
29	Samedi	Guido
30	Dimanch.	C. Israël

1	Lundi	Jaq. Philipp.
2	Mardi	Sigismond
3	Mercredi	Invent. S. †
4	Jeudi	Cleur.
5	Vendredi	Bothard
6	Samedi	Jean P. L.
7	Dimanch.	Exaudi
8	Lundi	Ap. St. Mic.
9	Mardi	Béat
10	Mercredi	Mammert
11	Jeudi	Ascension
12	Vendredi	Pancrease
13	Samedi	4 Tems Ser.
14	Dimanch.	Chrétien.
15	Lundi	Positius
16	Mardi	Peregrin.
17	Mercredi	Onophre
18	Jeudi	Sara
19	Vendredi	Potentiane
20	Samedi	Ascension
21	Dimanch.	Pentecôte
22	Lundi	Trophin
23	Mardi	Samuel
24	Mercredi	Jeanne
25	Jeudi	Urbain.
26	Vendredi	Eleutère
27	Samedi	Lucian
28	Dimanch.	Germain
29	Lundi	Maximin
30	Mardi	Constance
31	Mercredi	Pernette

1	Jeudi	Fête-Dieu
2	Vendredi	Marcelin
3	Samedi	Érasme
4	Dimanch.	Cyrin
5	Lundi	Trin.
6	Mardi	Claude
7	Mercredi	Paul Evêq.
8	Jeudi	Médard
9	Vendredi	Félician
10	Samedi	Nicodème
11	Dimanch	Barnabé
12	Lundi	Basilide
13	Mardi	Elizée
14	Mercred.	Valérian
15	Jeudi	Sern. de M.
16	Vendredi	Aurélian
17	Samedi	Paul Mart.
18	Dimanch	Marc Mart.
19	Lundi	Jervais
20	Mardi	Florentin
21	Mercredi	Alban
22	Jeudi	Démétrie
23	Vendredi	Basilide
24	Samedi	Jean Bapt.
25	Dimanch.	Éloi
26	Lundi	Jean et P.
27	Mardi	7 Dormeurs
28	Mercredi	Léon Vig.
29	Jeudi	Pierre et P.
30	Vendredi	Conv. S. P.

JUILLET.

AOUST.

1 Samedi	Théobald	1 Mardi	Pierre éulie
2 Dimanch.	Visit. V. M.	2 Mercredi	Etienne P.
3 Lundi	Procopius	3 Jeudi	Inv. S. †
4 Mardi	Uldrich	4 Vendredi	Dominique
5 Mercredi	Anselme	5 Samedi	Is. M. a. N.
6 Jeudi	Esaïe Tr.	6 Dimanch.	Transf. N. S.
7 Vendredi	Villibald	7 Lundi	Donat Ev.
8 Samedi	Chillian	8 Mardi	Cyriaque
9 Dimanch.	Cyrille	9 Mercredi	Romain
10 Lundi	7 Frères	10 Jeudi	Laurent
11 Mardi	Pie Pape	11 Vendredi	Susanne
12 Mercredi	Hermogare	12 Samedi	Claire
13 Jeudi	Henri E.	13 Dimanch.	Hipolite
14 Vendredi	Bonavent	14 Lundi	Eusèbe Vig.
15 Samedi	Marguerite	15 Mardi	Asso. N. D.
16 Dimanch.	Div. des A.	16 Mercredi	S. Napoléon
17 Lundi	Alexis	17 Jeudi	Severus
18 Mardi	Sper. Scap.	18 Vendredi	Agapite
19 Mercredi	Ros. Arnold	19 Samedi	Sebalde
20 Jeudi	Elle Marg.	20 Dimanch.	Bernard
21 Vendredi	Arborg frax	21 Lundi	Philibert
22 Samedi	Marie Mad.	22 Mardi	Sinforien
23 Dimanch.	Apolin Scap.	23 Mercredi	Zachée
24 Lundi	Christine	24 Jeudi	Barthelémi
25 Mardi	Jacq. Ch.	25 Vendredi	Louis
26 Mercredi	Anne	26 Samedi	Sévérin
27 Jeudi	Marthe	27 Dimanch.	Ruth. fin. C.
28 Vendredi	Samson	28 Lundi	Augustin
29 Samedi	Béatrix	29 Mardi	Décol. S. J.
30 Dimanch.	Abedon	30 Mercredi	Benjamin
31 Lundi	Germain	31 Jeudi	Rebecca

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

1	Vendredi	Gilles Ver.
2	Samedi	Just. Laz.
3	Dimanch.	Antonin
4	Lundi	Marcel
5	Mardi	Herculian
6	Mercredi	Magnus
7	Jeudi	Reine
8	Vendredi	Nat. V. M.
9	Samedi	Gorgon
10	Dimanch.	Nicol. de T.
11	Lundi	Félix Jac.
12	Mardi	Tobie Sac.
13	Mercredi	Aimé
14	Jeudi	Exalt. S. †
15	Vendredi	Nicodème
16	Samedi	Euphémie
17	Dimanch.	Lambert
18	Lundi	Ferreol.
19	Mardi	Janvier
20	Mercredi	4 Tems V.
21	Jeudi	Mat.
22	Vendredi	Maurice
23	Samedi	Tecla
24	Dimanch.	Gamaliel
25	Lundi	Cléopas
26	Mardi	Cyprien
27	Mercredi	Cos. Dam.
28	Jeudi	Enemond
29	Vendredi	St. Michel
30	Samedi	Jérôme

1	Dimanch.	Remi
2	Lundi	Légier A. G.
3	Mardi	Lucrece
4	Mercredi	François
5	Jeudi	Placide
6	Vendredi	Bruno
7	Samedi	Judith
8	Dimanch.	Pelagie
9	Lundi	St. Denis
10	Mardi	Gédéon
11	Mercredi	Firmin
12	Jeudi	Maximin
13	Vendredi	Edouard
14	Samedi	Calinte
15	Dimanch.	Thérèse
16	Lundi	Gal. Abbé
17	Mardi	Florentin
18	Mercredi	Luc. Evang.
19	Jeudi	Savinian
20	Vendredi	Vendelin
21	Samedi	Ursule
22	Dimanch.	Vailler
23	Lundi	Sévérin
24	Mardi	Salomé F.
25	Mercredi	Crispin
26	Jeudi	Amand
27	Vendredi	Gabin
28	Samedi	Simon Jude
29	Dimanch.	Narcisse
30	Lundi	Lucian
31	Mardi	Quentio

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

1 Mercredi	Toussaints	1 Vendredi	Eloi
2 Jeudi	Les Trépas.	2 Samedi	Bibiane
3 Vendredi	Humbert	3 Dimanch.	Adv. F. X.
4 Samedi	Charles S.	4 Lundi	Barbe
5 Dimanch.	Malachie	5 Mardi	Sabine
6 Lundi	Léonard	6 Mercredi	Nicolas
7 Mardi	Amarante	7 Jeudi	Amboise
8 Mercredi	4 Couron.	8 Vendredi	Conc. N. D.
9 Jeudi	Théodore	9 Samedi	Joachim
10 Vendredi	Triphon	10 Dimanch.	Valer. Mel.
11 Samedi	Martin Ev.	11 Lundi	Damase
12 Dimanch.	Martin P.	12 Mardi	Sinèse
13 Lundi	Brisce	13 Mercredi	Lucé Ottil.
14 Mardi	Frédéric	14 Jeudi	Nicaise
15 Mercredi	Léopold	15 Vendredi	Abraham
16 Jeudi	Othmar	16 Samedi	Adélaïde
17 Vendredi	Aignan	17 Dimanch.	Lazare
18 Samedi	Rom. Od. A.	18 Lundi	Dnibert Gr.
19 Dimanch.	Elisabeth	19 Mardi	Nemese
20 Lundi	Amos	20 Mercredi	4 T. Ursine
21 Mardi	Prés. N. D.	21 Jeudi	Thom. Ap.
22 Mercredi	Cécille	22 Vendredi	30 Martyrs
23 Jeudi	Clément	23 Samedi	Dagobert
24 Vendredi	Chrisogon	24 Dimanch.	Adam Ev.
25 Samedi	Catherine	25 Lundi	NOEL
26 Dimanch.	Conrad	26 Mardi	Etienne
27 Lundi	Jérémie	27 Mercredi	Jean Evang.
28 Mardi	Gerold	28 Jeudi	Les Innoc.
29 Mercredi	Saturnin	29 Vendredi	Thomas Ev.
30 Jeudi	St. André	30 Samedi	David
		31 Dimanch.	Silvestre

ESSAI STATISTIQUE

SUR LE

CANTON DE VALAIS.



I.

Bornes et étendues.

LE XX. canton, dans l'ordre actuel de la Confédération helvétique, est le Valais (Walliserland en allemand, Vallesia en latin). Les naturalistes l'appellent quelquefois la grande vallée du Rhône, parce que ce fleuve la traverse d'un bout à l'autre. Situé dans la partie méridionale de la Suisse, ce canton est borné au Sud par l'Italie, à l'Est par les cantons de Tessin et d'Uri, au Nord par le canton de Berne, à l'Ouest par celui de Vaud, le lac Léman et la Savoie. Outre la vallée centrale, il comprend seize vallées latérales habitées, dont quelques-unes ont 10 lieues de profondeur; savoir: treize dans les Alpes méridionales et trois dans les Alpes septentrionales. Depuis la croix qui sert de

limite au sommet de la Fourche, jusqu'au pont de St.-Gingolph, sa longueur est de 39 à 40 lieues communes : sa largeur est très-inégale; ici la vallée centrale qui court de l'Ouest à l'Est, n'a qu'une lieue d'un flanc à l'autre; là où les vallées latérales s'ouvrent sur les deux côtés, elle est beaucoup plus grande : ainsi en prenant du haut de la Gemmi au pied du mont Rosa, on trouveroit au moins 16 lieues; sa surface est d'environ 90 milles quarrés, dont 15 font le degré de 25 lieues communes. Comme le Valais n'a jamais été exactement mesuré, on ne peut en juger qu'approximativement; ce qu'on connaît le mieux est la distance de St.-Gingolph à Brigue, toisée par des ingénieurs, comme suit :

	Toises.
De St.-Gingolph à Monthey	13,225
De Monthey à St.-Maurice	3,350
De St.-Maurice à Martigny	7,550
De Martigny à Sion	14,895
De Sion à Sierre	7,725
	<hr/>
Toises :	46,745

	Toises.
Transport:	46,745
De Sierre au pont de Loèche .	4,600
Du pont de Loèche au pont de Viège	10,203
De Viège au pont de Brigue .	4,930
	<hr/>
Toises :	66,478

Le reste du pays depuis Brigue à la limite de la Fourche, qui est à-peu-près de 12 lieues, n'a pas été toisé. Le Valais est la plus considérable des vallées de la Suisse; encadré par des Alpes très-élevées au Nord, au Sud et à l'Est, on ne peut y entrer de plein pied qu'à l'Ouest, par l'étroit défilé de St.-Maurice, entre les dents du Midi et de Morcles, qui en forment le superbe portique: partout ailleurs l'on n'y pénètre que par des gorges et des cols, qui traversent des glaciers, ou qui en sont voisins.

Sous les rois de la Transjurane et dans le moyen âge, le Valais étoit un peu plus étendu qu'il ne l'est de nos iours, parce qu'il comprenoit les deux bords du Rhône depuis sa source au Léman: les anciennes limites de l'évêché de Sion prouvent qu'il

a possédé sur la rive droite, de Lavay à Villeneuve, le *district d'Aigle*, qui fait maintenant partie du canton de Vaud et qui est manifestement une portion de la grande vallée du Rhône, si l'on fait attention à ses bornes naturelles.

II.

Population.

La sixième partie à-peu-près du territoire valaisan étant inhabitable, par les glaciers, les rochers, les éboulis, le lit des torrens et les marais qui la couvrent, on sera moins surpris que sa population ne soit pas en rapport avec son étendue; c'est à tort que la plupart des géographes et des voyageurs du dernier siècle lui ont attribué de 90 à 100,000 habitans : on ne connoît, il est vrai, aucun recensement exact antérieur au siècle présent, qui en offre trois officiellement rédigés.

Celui de 1802 portant 60,051 ames.

— de 1811 — 63,533 —

— de 1816 — 62,909 ames, dont

26,679 dans les sept dixains du Haut-Valais, et 36,230 dans six du bas. Ce dernier annonceroit une diminution sensible de 624, si l'on n'observoit que le tableau dressé en

1811, par ordre du gouvernement français, portoit 652 militaires en activité dans les armées, dont un bien petit nombre étoit rentré en 1816 : ainsi de 1802 à 1816, c'est-à-dire en quatorze ans, il y a eu un accroissement de 2858, ou de 204 par année.

Les mouvemens de la population en 1811 ont été les suivans :

491 mariages, 2054 naissances ; dont 1058 garçons et 996 filles ; 1541 décès, dont 820 du sexe masculin et 721 du féminin. Le nombre des naissances excéda donc cette année de 513 celui des décès, c'est-à-dire d'environ un quart. Si, comme on le présume, le Valais a une surface de 90 milles quarrés, il en résulteroit qu'il n'y auroit que 699 ames par mille ; nombre bien foible en comparaison de son voisin le canton de Vaud, qui en compte 2214 sur un même espace. La population du Valais étoit bien plus forte avant l'ère chrétienne, si du moins l'on s'en rapporte à César qui, au commencement du III. livre de ses commentaires, nous apprend, que son lieutenant Sergius Galba fut atta-

qué dans son camp près d'Octodorus (Martigny) par 30,000 Véragnes et Séduniens; ce n'étoit cependant qu'une partie des Valaisans, et à présent tout le canton compte à peine 10,000 hommes en état de porter les armes. Si le texte n'a pas une faute de copiste dans les nombres, on peut présumer, ou que d'autres peuples alpestres, tels que les Vibériens, les Salasses, les Taurisques, les Lépointiens etc. s'étoient joints aux indigènes, ou que Galba a grossi l'armée ennemie pour donner plus d'éclat à sa victoire, et que César qui n'étoit point présent à l'action a été mal informé.

Depuis César à notre siècle, on n'a pas de documens authentiques sur la population du Valais; mail il n'est guère vraisemblable qu'elle ait été beaucoup plus forte dans le moyen âge, soit parce que quelques grandes vallées maintenant cultivées et habitées ne l'étoient pas alors, soit parce que le régime féodal dépeuploit plus qu'il ne peuploit ses domaines; soit enfin, parce que ce pays du VIII. siècle au XV. éprouva souvent des

guerres intestines et étrangères, des maladies épidémiques, des inondations, des famines, qui arrêtoient les progrès de la population et qui même la diminuoient sensiblement.

Dans le IX. et X. siècle quand les Hongrois, les Huns, les Sarrasins, ravagèrent une partie de l'Europe et s'emparèrent des passages des Alpes, quelques-uns de ces brigands nomades, fatigués des périls d'une vie errante et cherchant du repos, se fixèrent, à ce que l'on croit, dans les vallées de Viège, d'Anniviers, d'Hérens, de Bagne jusqu'alors désertes, et furent la souche des peuplades pastorales qu'on y trouve de nos jours. Ce sont probablement les seules colonies que le Valais puisse citer : l'état physique et politique de cette contrée en dégoûtoit naturellement les étrangers ; depuis deux siècles cependant, diverses familles suisses, allemandes, piémontoises, savoyardes, s'y sont habituées pour exercer l'agriculture, les arts et les métiers. Le dernier dénombrement porte 4005 Suisses de divers cantons,

3695 étrangers natifs, 1033 étrangers temporairement domiciliés, en tout 5733: en les déduisant, la population des indigènes, vraiment Valaisans, tombe de 62,909 à 57,176 âmes.

III.

Cartes et plans.

On n'indique point les cartes générales de la Suisse, où le Valais se trouve, mais seulement les cartes particulières, dans lesquelles il est en tout ou en partie.

A.

1. Carte du Valais en deux feuilles, dans la traduction latine de Ptolomée, par Seb. Munster, professeur à Bâle, in-fol. 1545.
2. Walliserland, dressée par le même dans son voyage du Valais, en 1546, et publiée dans sa *Cosmographie latine* de 1559, avec un plan de la ville de Sion. Ces trois cartes gravées en bois, datent de la naissance de l'art, et c'est leur seul mérite, outre leur rareté.
3. Carte du Valais dans la chronique de Stumpf, 1586; très-curieuse.

4. Carte dans le miroir du monde, par Schalbeter, 1593.
5. Carte d'Abbéville dans l'atlas de Blauer et Janson, 1644 et 1658; mauvaise.
6. Carte de Lambien, secrétaire de la république du Valais, 1682, 1709; peu commune et bonne pour le temps.
7. Carte dans l'atlas de Châtelain et Geudeville, très-mal faite.
8. Carte dans le grand atlas de la Suisse, par G. Walser, pasteur à Bernegg, 1768; assez bonne.
9. La même en moindre format dans le petit atlas de la Suisse, par Fuesslin, 1778.
10. Partie occidentale et méridionale de la Suisse et pays de Valais, par Henri Mallet 1802; excellente.
11. Les feuilles 10, 11, 13, 14 de l'atlas suisse de Meyer; bonnes, quoiqu'il y ait quelques inexactitudes et beaucoup de noms de lieux omis.

B.

12. Les progrès du Rhône dans le Valais : Itinera alpina de Scheuchzer, 1724. Cette carte comprend l'espace de Loèche à St.-Maurice.
13. Première feuille de la carte des glaciers de la Suisse, dans l'histoire naturelle des glaciers, par Gruner 1760, et dans son voyage des contrées les plus intéressantes de la Suisse, 1770; elle trace le cours du Rhône dès sa source à sa sortie du Valais; les noms des lieux habités y sont rares, mais les noms des Alpes du Nord et du Midi y sont indiqués; malgré plusieurs erreurs, cette carte n'est pas sans mérite.
14. Carte renfermant une partie du canton de Berne, du Valais etc., par Weiss, 1797; elle montre assez exactement la vallée du Rhône, de sa source à Gampelen, avec les deux chaînes latérales.

C.

Il existe un grand nombre de plans et

de prospects, dont il peut convenir de consigner quelques-uns.

Topographie de la Suisse par Merian (folio Francfort 1654): renferme tracés avec fidélité les plans de Loèche la ville, de Brigue, de Naters, de Viège, de Sion, de St.-Maurice et de la contrée qui les avoisine. Le chemin de la Gemme aux bains est gravé dans les *Itinera alpina* de Scheuchzer (page 316) et dans les *délices de la Suisse* (iu-4. Neuchâtel 1778: page 278 du tome II). Les bains de Loèche et leurs environs sont dans l'ouvrage de Naterer sur ces sources fameuses. Les tableaux pittoresques de la Suisse (Paris, 4 volumes in-folio) contiennent plusieurs vues du Valais plus élégantes que fidèles. Osterwald, dans le voyage pittoresque de Genève au Simplon, a donné des planches aussi vraies que bien exécutées de plusieurs points de cette belle route.

Il seroit trop long d'énumérer tous les paysages, que cette contrée si riche en aspects de tous les genres, depuis le plus sévère au plus gracieux, a fourni au pinceau

et au burin d'une foule d'artistes distingués, soit nationaux, soit étrangers. En général dans un ouvrage aussi circonscrit que celui-ci, on ne pourra qu'indiquer et non décrire les beautés naturelles, les phénomènes singuliers, les accidens remarquables d'un pays tel que le Valais, dont un observateur a dit : « Il y
« a dans la plupart des paysages de ce can-
« ton un mélange sublime de culture et de
« désolation, de sites riens et de formes hor-
« ribles, de monumens des ravages, soit du
« temps soit des hommes, de preuves et de
« la décrepitude du monde, et du courage
« de ceux qui disputent aux glaciers, aux
« tempêtes, aux torrens, aux tremblemens
« de terre, à la destruction en un mot, le
« sol qui les nourrit . . . Aucune partie de la
« Suisse peut-être n'indique au physique et
« au moral autant de sujets à l'étude et à
« la méditation que celle-ci. » Un autre
écrivain s'exprime ainsi : « Le Valais ras-
« semble dans un cadre imposant tout ce
« que la Suisse présente de pittoresque dans
« tous les genres. Sauvage, majestueux et

«quelquefois gracieux, il offre toutes les
«représentations de la nature en horreurs
«et en beautés: le voyageur pressé qui les
«traverse, n'y voit que deux chaînes de
«monts élevés; l'observateur s'y arrête à
«chaque pas et contemple . . .»

I V.

Oréographie,

Ce canton est dessiné par deux chaînes de montagnes primaires, qui sont au nombre des plus hautes Alpes helvétiques; leurs cimes montent au-dessus du niveau de la mer depuis 8000 pieds à 14,600; les cols par lesquels on les traverse, ont de 6 à 10,000 pieds sur leur point le plus élevé; ici sont les plus vastes des 400 glaciers de cette mer glaciaire d'environ 120 lieues quadrées, comprise dans la Suisse, entre la Savoie et le Tyrol, réservoir intarissable des sources des principaux fleuves européens. Il y a quelques chaînes secondaires soit isolées, soit ramifiées des premières, composées de divers calcaires, schiste, gypse etc., tandis que les deux chaînes primaires sont en grande partie granitiques, et appartiennent à la formation primitive. Celle de la gauche du Rhône se distingue de celle de la droite,

par des bancs de talc verd, et de rochers calcaires, interposés entre des couches de gneiss et de mica. Toutes ces Alpes offrent à l'exploration des géologues un champ fertile non encore défriché.

Suit le tableau des principales hauteurs du Valais au-dessus du niveau de la mer, mesurées par Deluc, Weiss, Wild, Tralles, Pictet, Frey, et spécialement par le fameux professeur de Saussure à Genève.

ALPES.

	10,000	pieds.
Mont Rosa, entre le Valais et l'Italie	14,580	
Aiguille du Cervin, ou Silvio, ou		
Matterhorn	13,854	
Mutterhorn, au-dessus des sources		
du Rhône	13,850	
Combin au fond du val de Bagne	13,253	
Finsteraarhorn, entre les cantons de		
Berne et de Valais	13,176	
Viescherhorn, pic de Viesch	12,550	
Breithorn, au fond de la vallée de		
St.-Nicolas	12,012	

Balmshorn, entre la vallée bernoise de Gastern et le Valais	11,415
Gallenstock, entre les cantons d'Uri et de Valais (<i>Solis columnae</i> des anciens)	10,972
Mont Velan près du St.-Bernard . .	10,591
Col du Cervin, passant de la vallée de Viège en Piémont	10,284
Diablerets, entre les cantons de Vaud et de Valais	10,092
Moro, au fond du val de Saas . .	10,003
Dent du Midi, au-dessus de St.- Maurice	9,802
Oldenhorn, entre le Gessenay bernois et le Valais	9,650
Mont Fenestre ou Dronaz	9,005
Dent de Morcles, entre les cantons de Vaud et de Valais	8,951
Mont Catogne près St.-Brancher . .	7,800
Glaciers de Valsorey	7,728
Fourche, le plus haut point du passage Ravin, entre la vallée bernoise de Link et le Valais	7,705
	7532

	pieds.
Col du Griess pour entrer dans le canton du Tessin	7,336
Col Ferrèt	7,170
Gemmi, hauteur du passage au col de Dauben	6,985
Grimsel, borne des deux cantons de Berne et de Valais	6,708
Simplon, hauteur du passage	6,174

LIEUX HABITÉS.

Hospice du St.-Bernard	7,542
Chalets du val Sorrey	6,708
Hospice du Simplon	6,150
Hameau du col Ferret	5,154
Bourg de St.-Pierre	5,004
Tavernettes, route du Simplon	4,890
Forclaz, près du col du Trient	4,668
Simplon, village	4,556
Bains de Loèche	4,404
Obergestelen, village au pied de la Fourche	4,100
St.-Nicolas dans la vallée de Saas	3,596
Bourg de St.-Brancher	2,268

	pieds.
Brigue, bourg	2,184
Viège, bourg	2,004
Sion	1,746
Martigny	1,461

Les hommes ne peuvent s'habituer au-delà de 8500 pieds au-dessus de la mer: à 9000 pieds ils sont sensiblement incommodés par la rareté de l'air; cette cause a fait pousser des cris d'angoisse à des mulets arrivés au col de Cervin, à 10,284 pieds.

Dans un pays en ruine comme le Valais, miné par les torrens, ébranlé par les lavanges, souvent agité par des tremblemens de terre, il y a eu sans doute dans tous les temps des chutes de montagnes plus ou moins considérables; mais à la réserve des premières que nous allons citer, on ne connoit que celles qui ont eu lieu depuis trois siècles; les autres sont tombées dans l'oubli, manque de moyen d'en perpétuer le souvenir, quoique plusieurs localités montrent des traces manifestes de vastes bouleversemens.

563, chute du mont *Tauretunum*, près

de l'embouchure du Rhône dans le Léman; à-peu-près à la même époque, la montagne du *Jorat* près de St.-Maurice anéantit le village d'Epone, où s'étoit assemblé un concile en 517.

1545, chute d'une montagne qui détruisit les bains et le village de *Bagnes* et fit périr plus de 120 personnes.

1578, écroulement d'une montagne en-dessous du *St.-Bernard*, qui écrasa des bergers et des troupeaux, et obstrua la vallée.

1597, 31 Août, le village de *Simplon* est ruiné par une chute de montagne qui ensevelit 81 personnes.

1714, 23 Septembre l'un des pics des *Diablerets* sur la frontière des cantons de Vaud et de Valais, se détacha, roula ses débris jusqu'au-dessus de Conthey, détruisit plusieurs hameaux alpestres, et tua quinze personnes; un autre pan de la même montagne tomba en 1749, arrêta la Lizerne qui forma le lac de Derboranche, et fit d'affreux ravages sur les pentes inférieures;

mais moins meurtrier que le précédent, cet écroulement ne coûta la vie qu'à cinq ou six personnes.

- 1721, une partie du mont granitique de *Triolet*, cédant au poids d'un glacier, couvrit des bergers, des troupeaux et des chalets dans le val Ferret.

Les tremblemens de terre, soit généraux soit partiels, ne sont pas rares en Valais; il a partagé avec toute la Suisse ceux de 829, 858, 1021, 1117, 1170, 1356, 1394, 1531, 1577, 1621, 1633, 1682, 1754. De toutes les parties de ce canton, la plus sujette à ces crises convulsives, c'est le dixain de Brigue. A l'époque du tremblement de terre de Lisbonne, il y eut à Brigue, à Naters, à Gliss, à Loèche, des secousses presque journalières, qui se succédèrent, depuis le 1. Novembre 1755 jusqu'au 27 Février de l'année suivante; quelques-unes furent si violentes, qu'elles fendirent des églises, renversèrent des clochers, rendirent des maisons inhabitables, tarirent quelques sources, troublèrent les eaux du Rhône et

le firent bouillonner. A trois diverses reprises les habitans de cette contrée abandonnèrent leurs demeures chancellantes pour se sauver dans la campagne.

Le 28 Janvier 1803, Sion fut ébranlé par plusieurs fortes secousses; mais il n'y eut aucun accident fâcheux.

V.

Hydrographie.

A.

FLEUVE, RIVIÈRES ET TORRENS.

Le *Rhône*, l'un de grands fleuves de l'Europe, naît au pied de la Fourche à 5418 pieds au-dessus de la mer; son origine inconnue aux anciens, qui le faisoient sortir des *portes de la nuit éternelle*, n'est plus un problème; seulement les uns veulent que sa source soit l'écoulement du glacier supérieur, les autres la trouvent dans deux petites fontaines voisines qui ne gèlent jamais, et dont les eaux limpides conservent en hiver une température de 14 degrés au-dessus de la glace. L'un de ses premiers affluens est un torrent qui vient du petit lac de *Finster*, sur le Grimsel. Grossi successivement des eaux de plus de quatre-vingt rivières et torrens, qui s'y portent des deux

flancs de la vallée centrale, il coule sur une ligne assez droite jusqu'à Martigny; mais là il fait au Nord un angle de 60 degrés, et va se verser dans le Léman par deux embouchures, dont l'une est dans le canton de Vaud; il embrasse dans son cours plusieurs îles plus ou moins grandes, les unes boisées, les autres à pâturages; ici couvertes de mesures féodales, là de joncs et de plantes aquatiques. De sa source au lac il passe sous quinze ponts, les uns en pierre, les autres en bois, dont quelques-uns sont très-hardis et très-élevés au-dessus de son lit; bas et tranquille en hiver, la fonte des neiges et des glaces le grossit considérablement en Mai, Juin, Juillet, et le rend dangereux par ses débordemens; n'étant pas digué ou l'étant mal, il forme en plusieurs endroits de la vallée des marais incultes et mal sains, surtout dans les plaines de Tourtemagne, de Gradets et de Martigny. Il n'est navigable pour les barques que sur l'espace de deux lieues, de Vauvri à son embouchure: quelques radeaux le descendent

périlleusement depuis St.-Maurice; claires en hiver, ses eaux sont troubles en été, et conservent leur teinte jaunâtre jusqu'à demilieu dans le lac. Ici, il est profondément encaissé; ailleurs il est contenu par des pentes douces, qu'il surmonte quand il est haut. Ce fleuve est sujet à des fréquentes inondations, dont les plus désastreuses de mémoire d'homme sont celles de 1538, 1472, 1521, 1571, 1620, 1636, 1726.

Ses principaux affluens, dont aucun, vu leur rapidité, ne porte bateau, sont les suivans :

Flanc gauche ou méridional.

L'*Elme*, sortie d'un glacier, parcourt la haute vallée de *Géren* (Gerenthal).

L'*Égine*, échappée du petit lac de Brodel au pied du Griess, traverse la vallée pastorale, à laquelle elle donne son nom (Egienthal), et double le volume des eaux du Rhône.

La *Binne* vient du petit lac de Geissfels sous le mont Alburn, et arrose la vallée escarpée qui en tire son nom (Binnthal).

La *Saltine* se forme de deux affluens, dont l'un commence dans le val de Ganter et l'autre sur la route du Simplon.

La *Gamsa*, naît au fond de la vallée de Nanze, où elle fait d'admirables cascades.

La *Viège* ou *Visp* réunit à Stalden deux bras, dont l'un dérive du lac de Saas sous le mont Moro, et l'autre du lac de Gornner sur les dernières pentes du mont Rosa. Cette impétueuse rivière est souvent plus grosse que le Rhône, quand elle s'y jette; malgré sa rapidité elle est très-poissonneuse.

La *Tourtemagne* se précipite des Alpes d'Ettisch.

La *Navissance* ou *Usens*, se compose de deux torrens, l'un produit par les glaciers de Weisschhorn, l'autre par ceux de Grimèche, et court dans la vallée d'Anniviers.

La *Borgne* prend sa source dans les vastes glaciers du mont Sylvio, circule dans les vallées de St.-Barthelemi et d'Hérens, et s'accroît des eaux de l'*Armenzi* ou *Vesonce*, qui sort d'un vallon latéral.

La *Dranse supérieure* doit sa naissance à trois ou quatre torrens qui tombent des glaciers du val Sorret, du St.-Bernard et du val Perret : l'*inférieure* sort du lac de Champriond près des glaciers de Chermontanne, au fond de la vallée de Bagnes, qu'elle a dernièrement désolée : ces deux branches se réunissent au-dessus de St.-Brancher, et cette formidable rivière vient par Martigny grossir le Rhône.

Le *Trient* sorti d'un glacier voisin du col de Balme, recueille l'*Eau noire* et la *Barberine*, et s'élançe au Rhône par une fente de 12 pieds de largeur, dont les parois latérales ont près de 300 pieds de haut.

La *Salenfe* a son origine dans un petit lac de la belle montagne du même nom, où alpe un troupeau de 700 vaches, et forme, avant d'atteindre le Rhône, la cascade de *Pissevache* de 300 pieds de haut, l'une des plus riches et des plus pittoresques de la Suisse, surtout après les grandes pluies.

La *Vièze* se compose de deux affluents ; celui de la droite descend des Alpes voisines

de la Savoie et traverse le val d'Illyès; celui de la gauche vient de deux petits lacs de la montagne de Chéseri et arrose le vallon pastoral de Morgen, qui le grossit des eaux de la *Tine*; ces deux branches se réunissent en-dessous de Trois-torrrens, d'où la rivière va se jeter dans le Rhône sous Monthey.

La *Morge* fait la limite du Chablais, commence au pied de la dent d'Oche, élevée de 5655 pieds au-dessus du Léman, et tombe dans ce lac à St.-Gingolphe, dernier village occidental du Valais, situé vis-à-vis de Vevey; il ne faut point la confondre avec une autre rivière du même nom, dont il s'agira plus bas.

Flanc droit ou septentrional.

Le *Torrent de Viesch* verse d'un lac au pied des glaciers d'Aletsch des eaux fougueuses dans la vallée de Viesch, qu'il dégrade sensiblement.

La *Massa*, provenant des mêmes glaciers qui ont 10 lieues d'étendue, inonde souvent de ses boues marneuses les étroits vallons de Kléten et de Blind.

La *Lonza* se dirige du fond de la tortueuse vallée de Letsch à travers d'horribles précipices sur le Rhône, et y entre presque vis-à-vis de l'embouchure de la Tourtemagne.

La *Dala* descend de la Gemmi par la vallée des Bains, et passe près du bourg de Loèche sous un pont très-pittoresque.

La *Raspille*, qui court du pied du mont Ravil au Rhône, est très-dangereuse par ses crues subites. Cette rivière avoit cette attribution sous l'ancien gouvernement, que si le grand-baillif étoit pris dans la partie du pays au-dessus, son lieutenant devoit être de la partie en-dessous, et vice versa.

La *Sionne* ou *Sitter* a sa source au-dessus d'Ayent, et passe par Sion qu'elle a souvent inondé et rempli de gravier.

La *Morge* sort du mont Sanetz et séparoit précédemment le Haut-Valais du bas.

La *Lizerne* rassemble ses eaux dans les débris des écroulemens des Diablerets et du mont Cheville, frontière du canton de Vaud, traverse le lac de Deiboranche et reçoit divers torrens; en plusieurs endroits les rochers

de ses bords escarpés offrent des indices de mines de cuivre.

Il y a de plus dans le dixain de Brigue, trois ou quatre torrens qui courent au Midi vers l'Italie, sur les flancs du Simplon, tels que le *Divédro* ou *Vériola* formé par la réunion de la *Quirna* et du *Kronbach*; la *Cantonetta* et quelques ruisseaux affluens de la *Toccia* ou *Tosa*.

B.

LACS ALPESTRES.

Il ne s'agit pas du *Léman*, le long duquel le Valais n'a qu'un littoral à peine d'une heure de long, depuis les bouches du Rhône à St.-Gingolph; cependant ce canton, comme ceux de Vaud, de Genève et la Savoie, a le droit d'y faire flotter son pavillon. La navigation de ce lac dont il est riverain, lui est utile, soit pour recevoir dans les entrepôts du Boveret les marchandises embarquées à Genève, Nion, Morges, Ouchi et Vevey, soit pour la pêche sur la portion de côté qui lui appartient, soit pour le

flottage et le transport des bois descendus par le fleuve des forêts des dixains de St.-Maurice et de Monthey, dont il se fait un commerce assez lucratif avec les villes du bord du lac.

Mais nous indiquerons quelques-uns de ces petits lacs, qui font l'ornement des Alpes valaisannes et sont à peine connus des gens du pays. Aucun n'a plus d'une lieue de circonférence. La plupart ne sont pas poissonneux, parce que voisins des glaciers, ils sont gelés une grande partie de l'année.

Sur le flanc gauche de la vallée.

Lac de *Brodel*. Il y en a deux de ce nom : l'un près des glaciers du Griess, l'autre, qui se vide dans la Saltine, est entouré de riches pâturages alpestres.

Lac de *Sirvotten*, près du Simplon. C'est une charmante nappe, d'où s'échappe la *Cantonetta*, qui par la Toccia porte ses eaux dans le lac Majeur.

Lac de *Hobschen*, vis-à-vis du nouvel hospice du Simplon.

Lac de *Mackmaar* ou *Saassersée*, entouré des glaciers du mont Rosa; il a une lieue de circuit; ses eaux passent sous de superbes voûtes de glace pour former la Viège. En 1740, il brisa un massif de glace qui le contenoit et désola les vallées inférieures, qui ne sont point sans crainte d'une nouvelle débacle.

Lac de *Gorner* ou *Schwartzsée*, au-dessus de Praborgne, dans la vallée du St.-Nicolas, au pied des glaciers du Cervin, verse aussi ses eaux dans la Viège.

Lac de *Reschi*, fournit un torrent qui arrose le vallon de ce nom, depuis St.-Martin à Gradets.

Lac de *Champriond* sur la montagne de Chermontanne au fond du val de Bagnes, a une lieue de tour; bordé en partie par de beaux pâturages, en partie par des glaciers à grandes aiguilles, dont l'azur se reflète sur ses ondes limpides, où flottent des îles de glace; c'est l'abreuvoir des troupeaux d'alentour, ainsi qu'un autre petit bassin voisin, appelé le lac de *Barma*, qui répète

dans son gracieux miroir la verdure des monts dont son cadre est formé.

Lac de *Vacherest* (*vaccarum cristae*), de trois quart de lieue de tour, dans la commune d'Isèrabloz; au centre est un tour-
nant qui engloutit tous les bois que le vent y pousse.

Lac du *St.-Bernard* sous l'hospice de ce nom, d'une demi-lieue de tour, gelé une partie de l'année et de l'aspect le plus mélancolique.

Lac de *Champé* au val Ferret, commune d'Orsières, dans une enceinte de blocs granitiques; sa forme est ovale et son circuit de demi-lieue; une petite île chargée de sapins ajoute à son aspect pittoresque; il reçoit un torrent et en verse deux dans la Dranse; il est poissonneux.

Lac d'*Ornier*, plus haut et plus petit que le précédent, recueille les eaux des glaciers du même nom. Sur ses bords est une des chapelles les plus élevées des Alpes, où se rend chaque année une nombreuse procession.

Lac *Verd* dans le dixain de Monthey, d'environ demi-lieue de tour, se décharge dans un plus petit sur l'alpe de Chezery. Cette vaste montagne décore ses rians pâturages de quelques autres bassins de l'eau la plus claire. Il existe plusieurs étangs pareils sur les monts voisins de Soay, de Célaire, de Vollerettes, de Ripaille, de Morgen, de Planachaux dans le val d'Illiez.

Lac de *Récond* (lacus reconditus) dans un local très-escarpé au-dessus de Vionnaz.

Lac de *Tanney* au-dessus de Vauvri, très-profond, couronné de sapins et de rochers, a près de trois quart de lieue de circuit dans sa forme allongée : il reçoit le ruisseau de Landy ; mais on ne le voit nulle part s'écouler. On prétend que par des issues souterraines, il alimente les belles sources des hameaux de Miex ; alviné en 1742, il s'est peuplé de carpes.

Lac de *Peney*, de demi-lieue de circuit, dans les alpes de la commune de Portvalais.

Lac de *Lauvenet*, très-petit, dans un

encaissement de rochers au-dessus de St.-Gingolph ; il sert de baromètre par la colonne de brouillards qui s'en élève pour annoncer la pluie ou l'orage.

Sur le flanc droit.

Langsée (lac long), au-dessus d'Oberwald, près des glaciers du Rhône, très-étroit ; il se compose de quelques bassins qui communiquent ensemble.

Lac d'*Aletsch* ou *Mayerlensée*, au pied des glaciers, se dégorge dans la Wiesch et a causé à diverses reprises des inondations déastreuses.

Lac de *Bettner* ou *Kletersée*, se forme de l'écoulement des mêmes glaciers d'Aletsch au-dessus de Mœrels, alimente la rapide Massa, et abonde en excellentes truites.

Lac de *Tauben*, presque au sommet de la Gemmi, a trois quart de lieue de circonférence ; gelé pendant dix mois, il n'a aucun écoulement visible. Ses bords sauvages et déserts n'ont d'autre habitant que le choucas des Alpes.

Lac du *grand Cran*, près de Lens dans

le dixain de Sierre, passe pour poissonneux.

Lac de *Géronde* près de Sierre, a une demi-lieue de tour, nourrit quelques poissons et est voisin d'un autre étang plus petit.

Lac de *Montorge* près de Sion; bordé en partie par des rochers, il est poissonneux, et sert à l'irrigation des vignes.

Lac de *Derboranche*; c'est le plus jeune des lacs suisses; il fut formé en 1749, lors du dernier écroulement des Diablerets, par la *Liserne* arrêtée dans son cours, et se trouve partagé en deux bassins, dont l'un verse dans l'autre; il vivifie un paysage de désolation dans une des scènes les plus sévères des Alpes.

Lacs de *Fully*, dans la commune du même nom; bien connus des botanistes qui cueillent plusieurs plantes rares sur leurs bords romantiques. Il y en a deux: le supérieur, qui peut avoir une lieue de tour, se vide dans l'inférieur de moitié plus petit; ce dernier a son écoulement sous un rocher

où ses eaux se perdent et ne reparoissent plus ; dans leur voisinage on passe sous un portique que la nature a taillé dans un massif de tuf.

Plusieurs autres très-petits lacs, tels que ceux de *Levron*, d'*Illgraben*, de *Bistiner*, de *Visperterminen* servent à l'irrigation, s'ouvrent par des écluses, et portent leurs eaux souvent à 2 et 3 lieues par des aqueducs suspendus sur des rochers et des précipices, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de travail et de hardiesse.

Il y a encore dans les plaines voisines du Rhône des étangs naturels, qui dans les grandes eaux deviennent des lacs, et n'offrent durant les chaleurs de l'été que des marais mal sains ; comme sont ceux de la forêt de *Finge*, de *Guerzet* etc. ; on y pêche des carpes et des tanches. Il y a enfin quelques lacs temporaires ; les uns se forment et s'évacuent à des époques à-peu-près fixes, et sont par conséquent moins dangereux ; les autres naissent, se remplissent et se vident sans régularité dans leurs phases ; tel

est celui de *Gétroz*, qui en 1595 et 1818 a occasionné des ravages incalculables, sans qu'il paroisse avoir fait de mal d'une de ces années à l'autre; quand son écoulement commença à cette dernière époque, par la galerie ouverte dans la barre de glace qui le diguoit, il avoit 10,000 pieds de long, 400 de large, 200 de profondeur, et contenoit environ 800 millions de pieds cubes d'eau; la galerie diminua sa masse de 270 millions, et quand il força sa barre, la débacle s'opéra avec 530 seulement; mais il y en eut assez pour désoler la vallée de Bagnes et le bourg de Martigny*).

Un autre phénomène de ce genre est ce

*) Pour plus de détails sur cette déplorable catastrophe, voyez les deux brochures: *Éboulement du glacier de Gétroz; seconde course à la vallée de Bagnes* (Vevey 1818), et le *fragment sur Martigny et Bagnes*, de Monsieur le doyen Bridel, lu à la société des Naturalistes suisses réunie à Lausanne. (Étrennes helvétiques de 1819, page 346—381.)

qu'on appelle en langage du pays la *goille à vassu* (l'étang qui se vide), situé au Nord du St. Bernard à 7760 pieds au-dessus de la mer, entre le mont Noir et les glaciers de Tseudey et de la Valpeline; sa forme est celle d'une pyramide renversée sur sa pointe, sa profondeur de 115 pieds, et sa contenance, mesuré par M. de Saussure, d'environ 84 000 pieds cubes. En automne les eaux s'y rassemblent, remplissent le bassin et s'y gèlent au moins à la superficie; en Juillet suivant, la débâcle arrive avec le dégel, se jette dans la Dranse et la fait déborder. En certaines années ce bassin est à sec et l'on peut descendre jusqu'au fond; en d'autres, il reste gelé, et ne s'écoule pas. Depuis 1813, il n'a point eu de débâcle, et l'on conjecture qu'il s'y est formé un glacier permanent.

C.

GLACIERS ET AVALANCHES.

On ne peut donner ici les noms, les dimensions et les bornes des nombreux et

vastes glaciers qui couvrent une partie des Alpes valaisannes, et dont quelques-uns envahissent peu-à-peu les terres inférieures. La seule vallée de *Bagnes* en compte dix-sept, la commune de *Simplon* huit, etc.; les meilleures cartes ne les indiquent pas tous. On les nomme *Truinoz* dans le patois du Bas-Valais, et plusieurs ne sont connus que des chasseurs de chamois. On peut dire qu'ils entourent ce canton d'une ceinture de glace, et qu'ils s'élèvent par degrés depuis la hauteur de 8000 à 14,500 pieds au-dessus du niveau de la mer; ce cirque glacial a ses pilastres, ses gradins, ses voûtes, ses portiques d'une architecture qui n'appartient à aucun ordre connu, et dont nul pinceau de peintre ou de poète ne peut exprimer les scènes merveilleuses. Chaque année l'ordonnance de quelqu'une des parties de ce sublime amphithéâtre varie ou change: ici tombent de vieux glaciers, là, il s'en élève de jeunes; des abîmes s'ouvrent entre leurs parois qui se fendent avec de formidables détonations; de nouveaux torrens s'élancent

de leurs flancs déchirés. Autre part d'anciens lacs se vident, d'autres bassins se remplissent, des pics de granit s'écroulent et encombrant de leurs gigantesques débris les débouchés des eaux; tout semble se bouleverser, et cependant l'ensemble se conserve; la nature est sans cesse en convulsion et en travail, et cependant le berger valaisan vit et dort en paix sur l'extrême frontière de la destruction. De ces glaciers tombent chaque été d'énormes avalanches avec la rapidité et le bruit du tonnerre; les traditions et les annales du pays ne parlent que des ravages et des deuils qu'elles ont causés. Ainsi en 1501, une avalanche emporta une compagnie entière de soldats suisses à peu de distance du St.-Bernard; en 1595, il en roula dans le Rhône un si grand nombre, qu'il en résulta un débordement qui entraîna plus de cent maisons, noya 60 et quelques personnes et 400 pièces de bétail. Un de ces globes de neige, en 1720, ensevelit 40 individus dans le dixain de Brigue; un autre plus terrible encore détruisit le 18 Février de la

même année le village d'*Obergestelen*, et 88 cadavres furent mis dans la même fosse, au pied du mur du cimetière, où l'on grava cette laconique épitaphe :

O Dieu! quel deuil! quatre-vingt et huit dans un seul sépulcre.

D.

BAINS ET EAUX MINÉRALES.

Bains de *Loèche* ou Leuk. Dans le village de ce nom, au pied de la Gemmi, à 4500 pieds au-dessus de la mer, naissent douze sources d'eau thermales qui ne sont pas toutes employées; la principale source de St.-Laurent sort de terre au milieu du village et fournit les trois bains dits des Gentilshommes, des Messieurs et des Pauvres. Un peu au-dessus est la source du bain des lépreux, et dans les prés voisins du torrent de la Dala est celle de *Kotzgülle* qui provoque le vomissement; leur température respective varie de 37 degrés à 42 du thermomètre de Réaumur; chaleur suffisante pour cuire des œufs. Une livre de cette eau,

qui est sans odeur ni saveur, soumise à l'analyse donne à-peu-près

Muriate de soude	1 grain.
Sulfate de chaux	13 -
Carbonnate de fer	9 -
Carbonnate de chaux	16 -
Carbonnate de magnésie	1 -

Il y entre encore, mais en très-petite quantité, du gas hydrogène et du gas acide carbonnique. Les bains sont des hangards couverts, divisés en quatre quarrés, dont chacun peut contenir une vingtaine de personnes; les gens des deux sexes se baignent ensemble, vêtus de longues tuniques de flanelle, assis sur des bancs de pierre le long du mur d'enceinte, ou sur des chaises mobiles. Les premiers jours de la cure, on ne reste dans l'eau qu'une heure au plus; et l'on va jusqu'à huit, en augmentant chaque jour; quand l'éruption cutanée, que l'on cherche à provoquer, s'est manifestée, on diminue successivement les heures du bain dans la même proportion. Cette crise sa-

lutaire est le but de tous les baigneurs ; ces eaux employées, soit en boisson, soit en bain, soit en douche, sont très-efficaces dans les rhumatismes, phtisies, affections de poitrine, sur-tout dans toutes les maladies de la peau, dartres, érysipelles, pustules, galles et playes invétérées, ulcères opiniâtres etc. Pour obtenir une pleine guérison, il faut y venir au moins deux années de suite ; des médecins valaisans s'y établissent pendant la saison pour diriger les malades. Ces bains très-accrédités réunissent ordinairement chaque été, depuis la fin de Juin aux premiers jours de Septembre, une nombreuse et bonne compagnie d'étrangers et de Suisses. Leur abord, soit par l'admirable route de la Gemmi, soit par le bourg de Loèche, est très-pénible, et l'on a pris les plus grandes précautions pour qu'il ne fut pas dangereux. On s'y rend, ou à mulet, ou porté sur un brancard ; chacun selon sa condition trouve logement, table et toutes les commodités que permet un local aussi escarpé, dans des auberges ou des pensions

proprement tenues, dont les maîtres se distinguent par les soins affectueux qu'ils donnent à leurs hôtes; la bienfaisance envers les malades pauvres n'y est point oubliée. S'il y a parmi les baigneurs un ecclésiastique réformé, il peut faire en particulier un culte pour les gens de sa communion. A 200 pas du village, une source intermittente d'excellente eau froide, qu'on appelle la fontaine de la Sainte-Vierge, coule depuis Mai en Septembre. Plusieurs ouvrages ont paru sur ces bains fameux; le meilleur est celui de M. Morell, chimiste bernois, auquel on peut recourir pour des détails plus étendus et plus savans*).

Bains de *Naters* ou de *Brigue* (aquæ

*) Morell, chemische Untersuchungen, etc. c'est-à-dire : recherches chymiques sur quelques-uns des principaux bains et eaux minérales de la Suisse. Berne, 1788. Trois médecins valaisans avoient précédemment écrit sur ces bains : *Ambuel* ou *Collinus* en 1559, *Constantin de Castel* en 1647, et *Naterer* en 1769.

Vibericæ), à l'occident de ce dernier bourg, sur la rive droite du Rhône, dans un site agréable et d'un abord facile. Ce sont des eaux thermales semblables à celles de Loèche, mais dans un degré inférieur soit d'abondance, soit d'efficace, quoique de même chaleur. Antoine Walker les acheta du gouvernement en 1471, sépara les sources chaudes des sources froides qui s'y mêloient, établit deux quarrés de mélèse pour les baigneurs, et y construisit un logement. En 1521, Pierre Owlig ajouta un troisième quarré, augmenta les logemens et les environna de jardins et de promenades. Alors elles furent fréquentées; opérèrent de belles cures pour les mêmes maladies que celles de Loèche, et furent employées de plus avec succès contre les convulsions nerveuses, les affections spasmodiques, la surdité et quelques causes de stérilité chez les femmes. Mais leur crédit succomba sous la rivalité des bains de Loèche; déjà du temps de Scheuchzer, qui en fit l'analyse en 1705, et n'y trouva, à son grand scandale, ni auberge, ni bains établis, mais

seulement deux baignoires placées sous le rocher d'où sort la source ; elles n'étoient plus en usage*). Maintenant l'établissement est ruiné et désert, et ce bienfait de la providence est perdu.

Bains de *Bagnes* dans la vallée de ce nom. Eaux thermales comme les précédentes, très-fréquentées dans le XV. siècle et la moitié du suivant, perdues en 1545 par l'éroulement de la montagne supérieure, et dernièrement retrouvées. On se propose d'en profiter et d'y rétablir des bains, qui deviendroient une ressource pour cette vallée, en y attirant quelque numéraire.

Source du *Rothbach*, ou ruisseau rouge. C'est une fontaine près de l'église de *Saas* dans la vallée de ce nom, qui colore en rouge tous les corps qu'elle touche; l'eau en est tiède et ne gèle jamais en hiver; les montagnards des environs en font usage

*) *Itinera alpina* A. MDCCV, pages 300 jusqu'à 304.

et lui attribuent diverses vertus médicales, dont on ne peut rien dire de certain, jusqu'à ce qu'on en ait fait l'analyse.

Source de *Saillon*, au-dessus du village de ce nom, dans un cirque de rochers de difficile abord, que la Salanche décore de plusieurs cascades. Eau tiède, martiale, employée avec succès par les voisins contre les obstructions, la galle et les progrès du goître.

Source d'*Augsport*, vis-à-vis de Grenchen dans la vallée de Viège; elle sort d'un rocher, teint les pierres en jaune, annonce l'alun et le cuivre et est d'une froideur glaciale; elle est purgative, fébrifuge et fréquentée par les gens du pays menacés d'hydropisie, atteints de maux d'yeux et travaillés par l'asthme; ils en boivent plusieurs livres, y baignent les membres affectés et en emportent des barils. Quoiqu'il n'y ait aucune commodité pour prendre les eaux, pas même de bâtiment dans le voisinage, on y voit souvent foule. Le savant médecin Ambuel de Sion, qui leur reconnoît de gran-

des vertus, écrivoit à Conrad Gessner, qu'il s'y porta en 1557, une affluence étonnante de malades.

L'eau rouge, dans le vallon de *Morgen*, commune de *Trois-torrens*. Cette source martiale et gazeuse qui tire son nom du sédiment rougeâtre qu'elle dépose, analysée par feu M. Gosse de Genève, sur 24 onces d'eau a donné

Sulfate calcaire	48 grains.
Sulfate de magnésie	40 -
Terre calcaire	12 -
Fer sous l'état d'oxyde brun	1 -

Cette source est d'une fraîcheur glacée; chaque été quelques personnes vont en faire des cures dans les chalets voisins, où l'on jouit de l'air le plus pur et du plus charmant paysage; on lui attribue pour les obstructions les mêmes vertus qu'aux eaux d'Amphion.

Source acidule près de l'église d'*Evolenz*, dans la vallée d'Hérens.

Source alumineuse sur la montagne de *St.-Nicolas*, dans la commune de Neinda.

Source ferrugineuse, très-forte, près de *St.-Brancher*.

Sources soufrées. 1. Près de *Geschenen*, dixain de *Conche*. 2. A *Asp*, au-dessus de *Loèche* la ville. 3. Près de *Bauvergnier* au-dessus de *Martigny*, où elle se perd dans la *Dranse*, etc.

Une source dont les eaux ressemblent à celles de *Cormayeur*, qui n'en est qu'à cinq lieues, a été récemment découverte dans le val *Ferret*, commune d'*Orsière*.

E.

SALINES.

En 1544, on découvrit à *Cambiolaz*, au bord de l'*Armenzi*, dans la vallée d'*Hérens* la source salée de *Flossbrunn*. Le gouvernement y fit faire des travaux et des bâtimens; on y cuisit du sel pendant quelques années, mais le mélange des eaux douces et surtout la foiblesse du produit qui cou-

vroit à peine les dépenses, forcèrent à discontinuer l'entreprise, et déjà en 1574 on n'y travailloit plus. Tout récemment le conseil-d'état a fait de nouveaux essais, et ouvert ou poussé plus loin des galeries dans le rocher, soit pour trouver des veines d'une salure plus forte, soit pour détourner les eaux douces; mais par les mêmes raisons que la première fois, la diète dans sa séance de Décembre 1818, a décidé de renoncer à cette entreprise et de faire concession de cette source à quiconque tenteroit de l'exploiter à son propre compte. L'analyse en a été faite par M. Baup, pharmacien de Vevey; en voici le résultat. Sur 100 livres d'eau il a trouvé

	onces.
Muriate de soude (sel de cuisine)	4 ¹³ / ₃₂
Sulfate de soude (sel de Glauber)	2
Sulfate de magnésie (sel d'Epsom)	1
Sulfate de chaux (gypse)	3 ¹ / ₂
Carbonate de chaux	} en moindre quantité.
Carbonate de magnésie	
Muriate de magnésie	

D'où il résulte que la source de *Flossbrunn* ne contenant pas même $1\frac{1}{2}$ once de sel de cuisine par quintal d'eau, on a fait sagement d'abandonner l'exploitation de cette saline.

VI.

Histoire naturelle.

Le Valais n'est presque qu'un grand cabinet d'histoire naturelle; toutes les années on y fait des nouvelles découvertes, et il y a encore des vallées où jamais naturaliste n'a poussé ses reconnoissances, et qui sont pour la science des véritables terres inconnues et encore à explorer.

A.

ZOOLOGIE.

I. Quadrupèdes. Outre les animaux domestiques et sauvages communs à toute la Suisse, les espèces suivantes sont notées comme plus rares.

L'Ours est assez fréquent; on en tue presque chaque année aux bains de Loèche, dans la vallée de Bagnes, sur les alpes des dixains de Viège, de St.-Maurice et de Monthey.

Le Linx, ou Loup cervier; grand ennemi

des troupeaux et des chamois, infeste les vallées de Conches, de Viège, d'Hérens, de Bagnes. On le traque, ou on lui amorce des pièges.

Le Bouquetin, ne se trouve plus que très-rarement en Valais; ils se sont réfugiés sur le flanc méridional des Alpes Silvio, Rosa, Foë.

Le Chamois, dans les rochers des hautes vallées alpestres, surtout de celles d'Anni-viers et de Loetsch; on le chasse à l'affût ou au chien courant.

Le Cerf, se trouve quelquefois dans la grande forêt de Finge.

Le Chevreuil, très-rare, n'est connu que dans les bois du dixain de Monthey.

Le Roselet (*mustella herminea*), dans le voisinage des glaciers.

Le Bièvre ou Castor solitaire; on l'a vu autrefois sur les bords de la Viège, de la Borgne, de l'Usens; on ignore s'il en existe encore en Valais.

Le Rat musqué. C'est une variété du *mus-*

avellanarius, remarquable par l'odeur qu'elle répand. Salvan, Finio.

Le Rat d'eau. Berges du Rhône; bords des petits lacs de la plaine.

Le Musaraigne d'eau. Dans quelques ruisseaux du Bas-Valais.

La Souris blanche. Dans les alpes frontières de l'Oberland.

Le Loir (*myoxis glis*). Branson, Martigny, St.-Maurice.

La Marmotte; au fond des hautes vallées. Comme on la boucane et qu'en la mange sur la table des naturels du pays, on la chasse souvent, ou à l'affût, ou au traquenard tendu à l'entrée de sa caverne, ou en ouvrant leur tanière à la fin de l'automne, lorsque ces animaux commencent à transir, après s'être réunis en troupe de dix à douze.

Le Lièvre des alpes (*lepus variabilis*), qui blanchit en hiver, n'est pas rare dans les hautes vallées de ce canton.

II. OISEAUX. L'ornithologie du Valais est riche en oiseaux de passage et des hau-

tes alpes ; les plus remarquables sont les suivans :

Vautour barbu ou Lämmergeyer (*Gypaëtus barbatus*). Ce tyran des airs niche sur les rochers les plus inaccessibles des alpes de Conches, de Brigue, de Viège.

Hoberau à pieds roux (*Falco rufipes*). Fourche, Gemmi, Simplon.

Pic varié de Cayenne (*Picus tridactylis*). Vallées de Bagnes, d'Hérens, de Wiesch.

Effraye (*Strix flammea*). Vieilles tours et châteaux ruinés.

Guèpier (*Merops apiaster*). Environs de Sion, où il vit d'abeilles et de cigales.

Coracias des Alpes (*Corvus graculus*). Vallée d'Entremont, Simplon.

Choucas des Alpes (*Corvus pyrrhocorax*). Bords des lacs de Dauben, de Saas, de Champriond, de Derboranche.

Pinçon des neiges (*Fringilla nivalis*), ou niverolle. Respecté par les bergers, il habite le sommet des pâturages alpestres.

Merle à plastron blanc (*Turdus torquatus*). Alpes de Brigue.

Merle des roseaux (*Turdus arundinaceus*). Marais de Guerset, de Gradets.

Fauvette des Alpes (*Accentor alpinus*). Dixain de Conches, Simplon, val d'Illiez.

Grand Martinet (*Hirundo melba*). Rochers de la Gemmi, de la Fourche.

Bihoreau (*Ardea nycticorax*). Marais du Rhône.

Crabier de Mahon (*Ardea comata*). Environs de Martigny.

Cinque (*Tringa alpina*). Vallées de Saas, de Binne, de Nanze.

Ortolan (*Emberiza hortulana*). Environs de Sierre.

Hirondelle des rochers (*Hirundo rufes-tris*). Grimsel, Gemmi, Ravin.

Seria d'Italie (*Fringilla citrinella*). Près des chalets des pâturages les plus élevés.

Les infatigables chasseurs valaisans fournissent les gastronomes des villes voisines d'excellent gibier à plumes, tels que le grand et petit tétras, la gélinotte commune, la bartavelle, la perdrix grise, la perdrix des neiges ou lagopède; cette der-

nière habite de préférence la lisière des glaciers.

III. Poissons. La plupart des torrens étant trop rapides et des petits lacs des Alpes trop froids pour nourrir des poissons, l'ichtologie valaisanne est assez courte; le Rhône seul est poissonneux, et donne de belles pêches à St.-Maurice, Sion et Salgues.

Truite (*Salmo trutta*). On en prend de 25 à 30 livres à St.-Maurice.

Petite truite saumonée (*Salmo fario*). Rhône, Viège, Saltine, Vièse, Dranse, lacs de Champé, de Bettner etc.

Umble (*Salmo thymallus*). Bras du Rhône dans le Bas-Valais.

Ombre chevalier (*Salmo umbla*). Remonte du Leman dans le Rhône.

Carpe (*Cyprinus carpio*). Fossés du Rhône, canal de Stockalper, lacs de Sierre, de Montorge et de Tanney.

Tanche (*Cyprinus tinca*). Lacs de Tanney, de Montorge, grandes tranchées aboutissantes au Rhône.

Meunier (*Cyprinus cephalus*). Rhône, lac de Champé.

Platte (*Cyprinus latus*). Bras du Rhône près du lac.

Moustach (*Cobitis taenia*). Rhône.

Perche (*Perca fluviatilis*). Rhône, lac de Champé.

Chabot (*Cottus gobio*). Ruisseaux de la grande vallée, Vièse, marais de Guerset.

Brochet (*Esox lucius*). Rare; il remonte du lac dans le Rhône, mais ne va guères plus haut que St.-Maurice. On ne parle pas ici des poissons du Léman qui se trouvent sur la côte valaisanne du Boveret à St.-Gingolph, Lotte, Féra, Naze, Barbeau etc. Outre les méthodes communes de pêcher au filet, à la nasse, à la ligne, on harponne au trident les grosses pièces dans le temps du frai. La ville de St.-Maurice exerce un ancien droit de pêche sur le Rhône depuis Salgues, dixain de Loèche, à son embouchure, et ceux qui l'afferment emploient un mode particulier, connu sous le nom de *Vanel*; il consiste à enfoncer dans le

fleuve d'un bord à l'autre une ligne de piquets, en forme d'éventail, dont l'ouverture la plus large est du côté d'en haut et la plus étroite d'une toise de largeur du côté d'en bas. Ces piquets sont entrelacés de branches assez serrées pour arrêter, non l'eau, mais le poisson; les truites qui redescendent régulièrement le Rhône en automne, pour aller passer l'hiver dans le Léman, entrent dans l'éventail et arrivent dans une grande claie, appelée la chambre, d'où elles ne peuvent plus échapper; au moyen d'une poulie on soulève la claie à fleur d'eau, et le fermier du *Vanet* prend les poissons qui y sont retenus. Ce genre de pêche ne se fait qu'en automne.

IV. Amphibies et reptiles. Cette classe peu nombreuse, outre les espèces communes, peut indiquer les suivantes :

Tortue d'eau douce (*testudo lutaria*). Lac de Gêronde, flaques près de l'embouchure du Rhône.

Lézard verd (*Lacerta viridis*). Il y en a

de deux pieds de long dans les murs des vignes torrides du Bas-Valais.

Salamandre noire (*Lacerta nigra*). Dans les rochers humides des vallées alpestres.

Aux quatre espèces de serpens connus dans le reste de la Suisse, la Vipère commune, la Couleuvre, l'Anvoye et le Charbonnier, il faut ajouter le bai rouge (*Coluber annularis*), que feu M. le vicaire Clément, très bon naturaliste, a trouvé deux fois dans les rochers du val d'Illicz *), et la Vipère noire (*Vipera atra*) qui se voit au Grimsel, sur la Gemmi, à Praborgne.

*) Comme dans toutes les Alpes helvétiques, le peuple du Valais parle de dragons, d'hydres, de vivres, de toute couleur et forme, ayant des pieds des ailes, des moustaches, se déroulant sur trois ou quatre toises de longueur, portant sur leur têtes de chat des pierres précieuses, volant de nuit d'une montagne à l'autre en lançant des étincelles, dévorant gens et bêtes etc. Tout autant de serpens que dans les pays éclairés on relègue parmi les animaux fabuleux des Mythes,

V. Insectes. Le premier rang est dû aux insectes utiles.

L'Abeille. Le Valais a beaucoup de ruchers, surtout dans ses hautes vallées; le miel recolté au-dessus de la région des châtaigners est excellent: il entre au lieu de sucre dans plusieurs mets, et dans quelques villages écartés on en couvre les viandes; il s'exporte en assez grande quantité chez les voisins. La cire reste pour les cierges, dont les nombreuses églises et chapelles de ce canton font une forte consommation.

Le Ver à soie. Comme le murier blanc réussit dans le Bas-Valais, on a fait quelques tentatives, pour obtenir de la soie; mais les pluies fréquentes, les violens coups de tonnerre, les variations subites d'une atmosphère irrégulière, étant très-nuisibles à des insectes aussi délicats, on a presque renoncé à ces essais, le plus souvent malheureux.

L'Écrevisse habite quelques ruisseaux du fond de la vallée, les petits bras du Rhône, les fossés qui y aboutissent. Celles qu'on pêche à Salgues, à Varone et dans le canal

de Stockalper sont estimées pour leur grosseur.

Les alpes, vallons, bois et marais de ce canton sont peuplés d'insectes rares; mais de pure curiosité, tels que

La Cigale (*Cicada plebeia*). Autour de Sion et de Sierre.

Le Prie-Dieu (*Mantis religiosa*). Champs du Bas-Valais.

Diverses espèces de papillons n'habitent que les rochers granitiques, et le voisinage des glaciers. Les plus remarquables sont, selon la nomenclature des entomologistes les plus récents :

Autour de *Conches*: Hermioné, Phléas. — *Simplon*: Celtis, Goante. — *Wiesch*: Paphia, ou le Valaisan, couleur verd d'olive. — *Rarogne*: Cordula. — Bords du lac de *Dauben*: Gorge. — *Gemmi*: Pales, Aëlle, Stigne, Alecto, Callidice, Philocomone. — *Bains de Loèche*: Pronoë, Bubastis, Galathea ou demi-deuil. — *Inden*: Allionia, Ceto, Anthia. — *Sierre*: Phædra, Daphnis, Argus, Egon. — *Sion*: Didyma, Phœbe,

Icarius, Podalirius ou flambé. — *St.-Bernard*: Merope, Manto, Belia, Ausonia. — *Trient*: Mnestra, Pheretes, Delius ou petit Apollon. — *Martigni*: Eros, Beticus, Co-retas, Corydon, Eudora, Hyppothoë. — *Saillon*: Daphne, Lavatera. — *Fully*: Alveus, Pandora. — *Monthey*: Damon, Gordius, jo, ou le pan de jour. — Forêts humides du *Bas-Valais*: Iris Junonia, ou Iris bleu, Iris Ilia, ou Iris gorge de pigeon. — Le grand Apollon si justement nommé le *Roi des papillons des Alpes*, déploie son vol brillant des basses montagnes jusqu'aux glaciers.

VI. Mollusques. Plusieurs espèces de sangsues infestent les pâturages marécageux; le Crinon (*Gordius*) serpente dans diverses sources et les rend dangereuses pour le bétail; de nombreux Polypes vivent sous les plantes aquatiques des eaux stagnantes. Les coquillages, soit de terre soit d'eau douce, ne sont pas encore tous connus; mais on en compte plus de 80 espèces. dont quelques-unes nouvellement découvertes par MM.

Vénetz et Thomas, l'un et l'autre membres de la société des naturalistes suisses, sont par leur rareté du plus grand prix pour les collections de nos conchyologistes, telles que l'Hélice ciliée, l'Hélice à bandes et la Clausilie à deux dents. La Moule commune (*Mya pictorum*) devient de la plus grande taille dans le canal de Stockalper et à l'embouchure du Rhône.

H. ciliata et ligata, clausilia diodor.

B.

BOTANIQUE.

Chaque année la botanique fait de nouvelles découvertes dans ce canton. Il est aisé de comprendre quelle est la richesse d'une flore, qui s'élève des coteaux brûlans de Branson aux sommets glacés de la Fourche, du Simplon, du Sylvio et du St.-Bernard, par une gradation de terrains si différens et une échelle de température si diversifiée. Chaque zone a ses végétaux qui ne la dépassent pas; la zone des arbres s'étend depuis les bords du Rhône à 6300 pieds au-

dessus de la mer ; la zone des arbustes finit à 8000 pieds ; les plantes granitiques atteignent les 10,000 ; au-delà on ne voit plus que quelques maigres lichens et toute végétation finit vers les 10,600 pieds.

Pour donner quelques exemples pris en Valais.

La vigne peut s'élever jusqu'à 2200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le Maïs	2600 p.
Le Chêne	3300 -
Le Noyer	3400 -
L'If	3500 -
L'Orge	3900 -
Le Cerisier	4000 -
La Pomme de terre	4200 -
Le Noisetier	4300 -
Le Hêtre	4500 -
L'Erable de Montagne	4800 -
Le Bouleau blanc	5200 -
Le Mélèse	5700 -
Le Sapin	5900 -
L'Arrole (<i>Pinus cembra</i>)	6300 -
La Myrtille	6800 -

Le Rosage (<i>Rhododendron</i>)	7000 p.
L'Azalier rampant	7500 -
La Camarigine (<i>Empetrum</i>)	7600 -
Le Saule herbacé, le Céraiste à lar- ges feuilles et l'Achillière naine	8500 -
Le Saxifrage à feuille de Bri	9000 -
La Canche à épillets (<i>Aira subspi- cata</i>)	9400 -

A 6420 pieds peuvent encore croître la carotte, l'épinard, la poirét, l'oignon, qui se cueillent à cette hauteur, dans le jardin de l'auberge d'été de *Schwarrenbach*, sur la Gemmi.

Sans entrer dans de longs détails sur la botanique valaisanne, il suffit d'indiquer aux amateurs le *guide du Botaniste en Valais*, par feu M. le chanoine Murith, membre de la société des Naturalistes suisses (in-4. Lausanne 1810). Cet estimable savant prouve par le fait que le Valais possède les $\frac{7}{8}$ des plantes suisses; son catalogue se compose de 1990 phanérogames, dont 500 ne se trouvent pas dans Haller, soit parce qu'elles ont été découvertes depuis lui, soit parce qu'il

n'élevoit pas les variétés au rang des espèces, soit enfin parce qu'il ne faisoit entrer dans son immortel ouvrage, ni les plantes potagères, ni les végétaux exotiques récemment introduits dans les jardins ou acclimatés par la culture. Il faut donc déduire du catalogue de M. Murith d'un côté 130 numéros qui appartiennent aux vallées d'Aoste et d'Ossola en Italie, aux districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut dans le canton de Vaud, et qui ne croissent pas en Valais; et d'un autre côté 140 variétés, dont les botanistes sévères ne font pas des espèces distinctes; il restera donc au Valais 1720 phanérogames auxquelles il faut ajouter environ 680 cryptogames comme fougères, mousses, champignons, lichens: ce qui porte la totalité des plantes de ce canton à 2400 espèces. Les lieux les plus riches en végétaux rares sont, dans le Haut-Valais les sources du Rhône, le Simplon, les vallées de St.-Nicolas, et d'Hérens et les environs de Sierre et de Sion; dans le Bas-Valais Branson, Fully, la vallée de Bagnes, le St.-Bernard et le val d'Illiez.

Il est étonnant quelle variété de plantes peut renfermer un petit espace des régions alpêtres; en voici un exemple choisi par Haller lui-même. Partez de Sion pour le Sanets, qui en est à 7 lieues, sur les rochers de Sion, où le thermomètre de Réaumur monte jusqu'à 48 degrés, vous laissez *le raisin de Renard*, la figue d'Inde et le grenadier; plus sont des châtaigners, des noyers sous lesquels chante la cigale, et des vignobles d'excellent vin; puis les champs du plus beau fromment. Progressivement les hêtres, les chênes, les sapins vous quittent; bientôt vous n'apercevez plus l'*Arole*, et en continuant à gravir la montagne vous vous trouvez au milieu des *Saxifrages à feuilles de Bruyère*, et d'autres plantes de la Lapponie et du Spitzberg; ainsi dans l'espace d'un demi-jour, vous cueillez successivement les plantes qui croissent depuis 30 à 40 degré de latitude*).

*) Voyez la belle préface de l'histoire des plantes helvétiques par Haller, traduite du latin en français dans le Conservateur Suisse, t. IV. p. 39.

Le Valais étale dans ses vallées et sur divers plateaux et étages de ses alpes de nombreuses et vastes forêts de châtaigners, de chênes, de hêtres, d'érables, de bouleaux, de sapins, de mélèses, qui appartiennent soit à l'état, soit aux communes, soit aux individus; quelques-unes sont situées dans des lieux inaccessibles et les arbres y pourrissent sur pied. Celles qui sont abordables, sont d'un grand usage pour cette foule de bâtimens, maisons, granges, chalets (la plupart en bois de mélèse dans les hautes vallées), qu'exige la nature du pays. Les forêts voisines du Rhône, ou qui peuvent y aboutir par des torrens, des couloirs, des rizes, sont exploitées. On en flotte les bois, soit pour la charpente, soit pour le chauffage, et arrivés par le fleuve dans le Léman, la vente en est facile et avantageuse. Comme il n'y a pas de code forestier dans ce canton, et qu'en général on n'y est pas soumis à des coupes régulières, l'aménagement des forêts est susceptible d'amélioration, et quoique, vu leur nombre et leur étendue, elles sem-

blent inépuisables, il importe d'y établir une économie plus soignée, et de penser à l'avenir de ses descendants.

C.

MINÉRALOGIE.

a.) *Substances minérales.*

Le règne minéral, quoique moins connu jusqu'à présent, n'est pas moins riche que le règne végétal : ce n'est que depuis quelques années que nos naturalistes s'occupent du premier avec quelque suite, et il est à présumer que d'importantes découvertes ne tarderont pas à récompenser leur diligence à étudier cette intéressante partie des Alpes. Voici la liste des principales substances minérales du Valais ; le premier nom est le nom scientifique d'*Hauy* d'après les nouvelles classifications, le second est le nom commun *).

*) Nous sommes redevables de cette liste à la complaisance de M. de *Charpentier*, l'un des directeurs des salines de Bex, minéralogiste distingué, membre de la société des naturalistes suisses et de plusieurs autres sociétés savantes.

Chaux carbonnatée cristallisée (Spath calcaire). Dans les montagnes.

Chaux carbonnatée lamellaire (calcaire grenu). Sion, Simplon, val de Bagnes.

Chaux carbonnatée compacte (calcaire compacte). Constitue en grande partie la chaîne septentrionale des Alpes valaisannes.

Chaux carbonnatée spongieuse (Agaric minéral). Mont de Tourbon.

Chaux carbonnatée concrétionnée (Stalactite calcaire). Commune.

Chaux carbonnatée compacte globuliforme (Oolithe). Gemmi, St.-Maurice.

Chaux carbonnatée sédimentaire (Tuf calcaire). Commun.

Chaux carbonnatée ferro-magnésifère (Spath brunissant). Montagnes de Fully.

Chaux carbonnatée magnésifère saccharoïde (Dolomie). Val de Binn.

Chaux carbonnatée magnésifère laminaire (Bitterspath). Binn.

Chaux sulfatée lamellaire (Gypse grenu). St.-Léonard, Sion, Charas.

Chaux sulfatée compacte (Gypse compacte).
Brigue, St.-Léonard.

Quartz amorphe (Quartz commun). Pres-
que par-tout.

Quartz compacte. Vallée du Trient.

Quartz hyalin cristallisé (Cristal de roche).
Vallée de Fiesch, Pissevache, Salvan, Four-
che, Orsière.

Corindon hyalin rouge (Saphir). Très-
rare dans le val de Binn, et le Griess.

Grenat. Vallées de Simplon, de St.-Ni-
colas, de Tourtemagne, de Binn.

Ydocrase (Vésuvienne verte et brune). Val-
lée de Binn, de Saas, de St.-Nicolas.

Feldspsth cristallisé. Vallée de Binn, de
Conches.

Feldspath nacré (Adulaire). Glaciers du
Rhône.

Feldspath compacte. Martigny, chemin
de la Monnia, Pissevache.

Tourmaline noire (Schorl noir). Val
d'Eginen, Simplon.

Tourmaline verte. Val de Binn.

Amphibole laminaire noire et verdâtre (Hornblende). Commune.

Amphibole blanche (Trémolithe). Val de Binn.

Amphibole actinote (rayonnante). Vallées de Saas, de St.-Nicolas, de Bagnes.

Pyroxène comprimé (Diopside). St.-Nicolas, d'Anniviers, Praborgne,

Epidote (pistacite). Vallées de Saas, de Tourtemagne, d'Anniviers, d'Hérens.

Diallage (Smaragdite). Vallées de Saas, de St.-Nicolas.

Prehnite. Vallée de Saas.

Mica. Par-tout.

Asbeste flexible (Amianthe), Asbeste dur (Asbeste commun) et Asbeste tressé (Cuir de montagne). Vallées de Binn, de Saas, de St.-Nicolas, de Bagnes, Neinda.

Talc laminaire (Talc commun). Bagnes.

Talc écailleux (Stéatite). St.-Nicolas.

Talc ollaire (Pierre ollaire). Bagnes, Binn, Anniviers, Viège, val d'Hérens.

Talc chlorite. Très-commun.

Amianthoïde (Byssolithe). Glaciers du Rhône.

Anthracite (Houille sèche). Salvan, Champ-dolin, Brémis.

Graphite (Plombagine). Salvan.

Ornatif, Gondo ; des paillettes d'or. Dans le Rhône, dans le torrent de Zwischenbergen.

Plomb sulfuré. Val de Lœtsch, Entremont, Salgues, Trois-Torrens.

Cuivre pyriteux (Pyrite cuivreux). Salvan, Sierre, Trois-Torrens.

Fer oxydulé (Fer magnétique). Bovernier.

Fer oxydulé, en cristaux octaédres dans du chlorite. Vallée d'Hérens.

Fer oxydulé titanifère. Vallées de Binn, de Saas, de St.-Nicolas, de Ganter.

Fer oligiste écailleux (Fer micacé). Tourtemagne, Grimsel, glaciers du Rhône.

Fer oligiste compacte (Fer rouge). Bagnes, Fully.

Fer oligiste terreux (Ocre de fer). Assez commun.

Fer arsenical (Pyrites arsenicales). Vallées d'Anniviers, d'Entremont.

Fer sulphuré (Pyrites martiales). Près de Sierre.

Fer sulphuré aurifère. Gondo.

Fer oxydé épigène. Fully, Laax.

Fer sulphuré ferrifère (Pyrite magnétique). Salvan.

Fer hydraté compacte (Fer brun). Assez commun; Vence.

Fer oxydé oolithe. Chamoson.

Fer oxydé carbonnaté (Fer spatique). St.-Nicolas.

Zinc sulphuré (Blende brune). Entremont.

Cobalt arsénical. Anniviers. Bagnes, val d'Hérens.

Cobalt arseniaté (Cobalt rouge). Anniviers, Bagnes, Sierre.

Arsenic sulfuré rouge (Réalgar natif). Val de Binn.

Titane oxydé cristallisé (Rutil). Simplon, val de Binn.

Titane silico calcaire (Sphene). Glaciers du Rhône.

Les corps marins pétrifiés, aussi communs

dans le Jura qu'ils sont rares dans les Alpes, ne sont cependant pas étrangers à celles du Valais. On en a trouvé soit isolés, soit en bancs, dans quelques montagnes, entr'autres au val de Ferret, à Salvan, et dans les éboulis du mont Cheville; mais nulle part, en Valais on n'a observé de pétrifications plus haut que 7800 pieds au-dessus du niveau de la mer.

b.) *Mines anciennes et modernes.*

Les Romains, grands chercheurs de métaux, en ayant trouvé et exploité sur le flanc méridional des Alpes Pennines, en cherchèrent aussi sur le flanc opposé, et il reste encore en quelques endroits du Valais des traces de fouilles et de galeries très-anciennes; dans le moyen âge de cette contrée on avoit tout autre chose à faire que de s'occuper de recherches et d'arts métallurgiques, et l'on n'y revint que vers le XIV. siècle. Alors et dès cette époque, il fut question des mines suivantes.

Mine d'argent de *Peiloz* dans le val de

Bagnes, découverte et d'abord exploitée par Jean Steiguer et Vernier l'Oblein de Berne, par concession de l'abbé de St.-Maurice, seigneur du lieu, vers l'an 1490. Jost de Sillènen, évêque de Sion, la retira à titre de suserain, et promit aux entrepreneurs un dédommagement de 4000 florins du Rhin, qu'il voulut ensuite payer en partie avec des chassubles; ce qui occasionna un procès porté en cour de Rome par les deux Bernois, qui vouloient de l'argent et non des vêtements sacerdotaux. Matthieu Schinner, devenu évêque de Sion en 1500, termina cette affaire, en donnant 2000 florins à l'église de St.-Vincent de Berne, outre un présent de 800 livres pour un orgue, et il poussa avec activité les travaux de cette mine alors très-riche; elle passa depuis en différentes mains jusqu'à 1723 qu'elle fut abandonnée parce que les filons étoient épuisés.

Mine d'argent d'*Eischoll*, dixain de Rarogne, exploitée vers le milieu du XVI. siècle et abandonnée dans le suivant.

Mine d'argent de *Crona* près de Sierre, dont on n'a que le souvenir.

Mine d'argent d'*Anniviers*, ouverte en 1514 et dès-lors fermée.

Mine de plomb du *val de Lötsch*, assez abondante, long-temps travaillée, maintenant négligée.

Mine de plomb de *St.-Barthélemi* au bord du torrent de ce nom, près de St.-Maurice; exploitée pendant quelque temps, abandonnée vers l'an 1765.

Mine de plomb de *Vollège*, à laquelle on ne travaille plus depuis environ vingt ans.

Mine de cuivre de la vallée d'*Hérens*, exploitée avec succès en 1570, et donnant un excellent métal; dès long-temps on n'y fait rien.

Mines de fer, très-anciennement connues dans les vallées de *Binn* et de *Canter*, où il y avoit des usines qui ne subsistent plus.

Mine de cobalt de *Serrayer* dans le val de Bagnes exploitée pendant quelques années et abandonnée depuis 1784.

Soufre. On a jadis tenté de profiter des

veines qui se trouvent dans les vallées de *Loetsch* et d'*Anniviers* ; dès long-temps ce travail a cessé.

Les mines actuellement en activité sont les suivantes :

Mines d'or de *Wischenbergen* ou *Gondo* dans la paroisse de *Simplon*, appartenant à la famille *Stockalper* ; on y a construit des moulins pour laver et triturer le minéral dont on sépare l'or au moyen du mercure ; autrefois plus productive, cette mine, maintenant d'un mince revenu, paye à l'état une redevance annuelle de 135 francs.

Mine de plomb de *Levron* près *St.-Brancher*, d'un abord très-difficile et d'un petit rapport.

Mines de fer de *Chamoson*, de *Chemin* et de *Bauvernier*, dont la fonderie est à *Ardon* ; elles ont rendu en certaines années jusqu'à 1800 quintaux de bon métal et avoient été concédées à une compagnie de Genevois qui vient de se dissoudre.

Mine de fer des *Vallettes*, entre *Martigny* et *St.-Brancher*, dont la fonderie em-

portée par la dernière débâcle de la Dranse va se rétablir.

Mine de Cobalt dans la vallée d'*Anniviers*, dont le produit est transporté à Sierre pour être réduit en smalt.

Le gouvernement ne fait exploiter aucune mine à son compte; mais il accorde des concessions pour un certain nombre d'années sous une redevance fixée d'après le produit présumé de l'entreprise. Ce canton possède sans doute des richesses minérales, et elles ne sont pas toutes connues; mais l'ignorance ou les difficultés des procédés métallurgiques, le besoin de se servir d'étrangers, les fortes avances nécessaires à de telles entreprises en détournent les indigènes; et l'on ne sauroit les blâmer de préférer les produits sûrs de la vie agricole aux produits incertains des métaux enfouis dans le sein de leurs Alpes.

c.) *Cavernes.*

Le Trou-des-fées près du château de St.-Maurice. Cette caverne, tantôt haute, tantôt

basse s'étend en replis tortueux assez avant sous la montagne, dans des roches d'un calcaire fort dur; elle verse au printemps un petit ruisseau dont elle est l'aqueduc naturel. On n'a pu parvenir jusqu'au fond, parce qu'à une certaine profondeur le méphitisme d'un air stagnant éteint les flambeaux.

La *Balme* entre Colombey et Mura, a environ 300 pieds de longueur; elle traverse un massif de rocher et forme une galerie percée aux deux bouts. On peut se glisser, mais avec beaucoup de peine, d'une des issues à l'autre.

La *Baume de Bêtre*, près de Champéri dans le val d'Illiez. On ne peut guères y pénétrer au-delà de 80 pieds.

La *Grotte* voisine de *St.-Léonard*, offre de superbes voûtes, de belles stalacrites et un bassin d'eau pure aux curieux qui la visitent.

Le *Pertuis du chien* (Rouli Poulich-Loch) dans la paroisse d'Erschmatt, ainsi nommé d'un chien qui, y étant entré, alla sortir

à une lieue de-là, près du village d'Arbignon.

Pierravoaz (le rocher de la belle vue), au-dessus du village de Verbier dans le val de Bagnes. C'est un pain de sucre calcaire placé tout au sommet de la haute montagne des Grands-plans; dans ce massif est une ancre de 40 pieds de long sur une hauteur pareille, habitée par des choucas, au fond duquel est creusé un grand bassin toujours plein d'une eau très-fraîche; l'abord de ce lieu est difficile; mais si l'on y gravit, on est amplement dédommagé par une des plus belles vues, qui d'un côté domine les vallées de l'Entremont et de l'autre signale toute la vallée du Rhône, de Brigue à Pissevache; de-là on peut descendre à Saxon par un sentier scabreux qui se déroule entre d'immenses blocs précipités des Alpes supérieures, et se rafraîchir à une fontaine qu'on prétend être l'écoulement du bassin de *Pierravoaz*.

VII.

Topographie.

Le *Valais* étoit avant la révolution divisé en *Haut* et *Bas*; le premier composé de sept provinces, appelées *Dixains* (*Zehenden*), avoit conquis la souveraineté du second. Ces deux parties maintenant réunies sous le même régime républicain comptent treize dixains (les sept anciens et les six nouveaux), formant ensemble 150 communes en 114 paroisses. Pour tracer leur topographie, nous suivrons le Rhône du pied de la Fourche jusqu'au Léman; chaque dixain sera décrit par paroisse avec l'indication de la population actuelle de la commune mentionnée*).

*) Cette population se compose du nombre total des habitans, non-seulement du chef-lieu d'une commune, mais de tous les villages et hameaux qui en ressortent et ne forment qu'une seule bourgeoisie; quelquefois une paroisse réa-

I. *Dixain des Conches* (Gombs).

Vingt-quatre communes; 13 paroisses; 3675 ames; langue allemande. Le Rhône le coupe sur environ 11 lieues de long, en deux portions à-peu-près égales.

Les *Conchards* menant pour la plupart la vie pastorale dans une contrée âpre et sauvage, et n'aimant que leur patrie et leur liberté, quittent rarement la première et ont toujours recouvré la seconde quand ils l'ont momentanément perdue.

Rive droite du Rhône.

Munster (396), chef-lieu de la section supérieure du dixain dans un local si froid qu'on n'y moisonne le seigle qu'en Septembre; mais dédommagé par de riches prairies. Il fut avec les villages voisins le foyer de la liberté valaisanne, que ces montagnards conquièrent par leur énergique valeur. Déjà

nit plusieurs communes; d'autrefois une compte deux paroisses: celles des dixains inférieurs sont en général beaucoup plus grandes que celles des supérieurs.

en 1416, ils avoient fait un traité de bourgeoisie avec Lucerne, Uri et Underwald. Dans cette paroisse sont un hermitage curieux, le couvent abandonné d'*Im-Loch*, et la commune de *Geschinen* (150) dans un fond entouré de marais; de ce dernier village étoit le chanoine Veguer, précepteur de l'empereur Joseph II., et l'évêque Hildebrand Jost, qui publia des constitutions synodales et fit en 1617 adopter au Valais le calendrier Grégorien.

Ulrichen (240). Entre ce village et Munster est une plaine décorée de deux croix de bois; l'une porte: « Ici, le duc Berthold de Zæringue a perdu une bataille en 1211 »; l'autre: « Ici, les Bernois ont perdu une bataille 29 Septembre 1419. » Dans la première de ces journées, Berthold V, voulant faire valoir ses droits sur l'avocatie de Sion, fut complètement battu par les indigènes; dans la seconde, les troupes de Berne et de ses auxiliaires, Schwitz, Fribourg, Soleure, Neuchâtel et Bienne, ayant passé le Grimsel et brûlé les villages situés au pied de cette

montagne, se portoient sur Munster, lorsqu'un berger nommé Thomas In-der-Bundt, couvert d'une peau d'ours, se mit à la tête de 200 de ses compatriotes et les attaqua brusquement; sa petite troupe alloit succomber sous le nombre, quand Jacques Minichow, chapelain de Munster, accourut avec 400 hommes rassemblés au son du tocsin. Ce reufort culbuta l'ennemi et le força à repasser le Grimsel avec une perte considérable. Le brave berger fut tué et scella de son sang l'indépendance de son dixain, où son nom est en grande vénération.

Oberwald (90), à une lieue et demie des sources du Rhône, est le village le plus élevé de ce dixain; il est voisin de celui d'*Unterswassern* (125), dont il est séparé par le fleuve naissant et quelques prairies; il fournit des guides et des mulets pour passer soit le Grimsel, soit la Fourche; la noirceur de leurs maisons de bois de mélèse, contraste avec la blancheur des neiges éternelles dont ces villages sont entourés. Au-dessus, dans la montée de la Fourche, est la cha-

pelle de *St.-Nicolas*, l'une des plus élevées des Alpes.

Obergestellen ou le haut Chatillon (215).

Sa situation au pied du Grimsel l'expose à de formidables avalanches, dont l'une, en 1720, écrasa presque tout le village et ensevelit un tiers de sa population. On y voit quelques ruines d'un fort destiné à garder le passage de la montagne.

Reckingue (316), dont l'église est la plus belle du dixain. *Gluringue* (95), patrie du père Joseph Binner, savant théologien et bon poète latin, mort en 1752. *Biell* (116) où sont les restes du château des comtes de Blandra, sont de jolis villages, très-voisins les uns des autres dans les riantes prairies qui bordent le Rhône; avec les communes attenantes de *Ritzigue* (92) de *Selkingue* (85) et de *Blitzigue* (96), ils formoient autrefois le comté de *Grengiols*, et ils se rachetèrent pour une somme d'argent de la servitude où les tenoient les seigneurs de ce nom. L'église de *Ritzigue*, en partie détruite par un éboulis de terres et de nei-

ges, est depuis peu rétablie. A *Setkingue* sont des forges très-considérables, dont l'eau d'un torrent fait mouvoir les énormes marteaux.

Niderwald (136), brûlé en 1419; puis rebâti en partie, se ressent encore de ses anciens malheurs.

Bellwald (250), sur une colline entourée de forêts, jouit de l'air le plus pur, d'une vue superbe et d'excellens pâturages.

Fiesch (221) et *Fiescherthal* (116), dans la sauvage vallée de ce nom qui remonte sur une espace de 3 lieues du bord du Rhône au pied des glaciers limitrophes du canton de Berne, glaciers qui l'envahissent sensiblement et ont couvert des champs anciennement cultivés. Près de *Fiesch* étoit jadis un petit couvent de religieuses; et du dernier des hameaux du *Fiescherthal* partoit un sentier, impraticable de nos jours, qui au travers des glaciers d'Aletsch et des précipices du mont St.-Antoine menoit à l'église du Grindelwald. Cette vallée est connue par ses beaux cristaux; on y trouva en 1757 une

caverne pleine de blocs de 6 à 14 quintaux, dont deux embellissent le musée d'histoire naturelle de Paris.

Laax (140) est remarquable par un pont jeté sur le Rhône qui mugit 93 pieds en-dessous, dans d'horribles précipices. Plus bas est le *Deisberg* (*mons Dei* des anciennes chartres), haute colline qui fait la borne occidentale du dixain.

Rive gauche.

Ernen (250), chef-lieu du dixain, construit en bois, mais couvert en ardoise, et ayant quelques beaux bâtimens, entr'autres la maison commune. Les poêles y sont fait d'une belle pierre ollaire tirée des carrières voisines de *Laemen*; les mesures du manoir fortifié des anciens seigneurs d'Aragno s'y montrent encore. Au commencement du XVIII. siècle les capucins ont tenté d'y faire un établissement, mais ils n'ont pu s'y maintenir. Ce bourg est le lieu natal de l'évêque Walther de Supersax (*von der Flue*), bienfaiteur de son pays, qui protégea

la vallée d'Anniviers contre la tyrannie de ses seigneurs, qui conclut en 1473 une alliance avec les cantons suisses, et assura l'indépendance de sa patrie en 1475 par la défaite d'une nombreuse armée de Savoyards auxquels il reprit le Bas-Valais. Une branche de la même famille établie à Sion a donné deux évêques postérieurs à celui-ci, Barthélemi mort en 1640 et François Joseph mort en 1734. De cette paroisse relève *Nider-Ernen* (90). Un peu au-dessus est la petite commune de *Mullibach* (66). On y conserve la modeste maison où nâquit le cardinal Matthieu Schinner, évêque de Sion, qui joua un rôle si marquant dans les guerres des Suisses en Italie, qui leur fit perdre la sanglante bataille de Marignan et mourut à Rome en 1522, dans un âge assez avancé *). Au-dessus de Mullibach sont deux

*) Il est surprenant qu'on ne trouve nulle part la date de sa naissance, et encore plus qu'aucun homme de lettres Valaisan n'ait donné une biographie de ce prélat, qui fut tout à la

communes très-peu peuplées : *Steinhaus* (72) et *Bodmen* (100) qui occupent des sites du genre le plus sauvage.

Trois vallons latéraux dont les habitans sont tous bergers, aboutissent au Rhône sur sa rive gauche. 1) Le *val de Géren* (*Gerenenthal*), ancien domaine des seigneurs d'Arna; il a deux lieues de long et n'a que peu d'habitations éparses sur les bords de l'Elme qui l'arrose. 2) Le *val d'Éginen* (*Eginenthal*) s'ouvre vis-à-vis de *Munster*, se termine après trois lieues de marche aux glaciers du Griess, et renferme de hautes cascades et une carrière de superbe pierre ollaire près du hameau d'*Imlock*. 3) Le

fois guerrier, diplomate et savant. On voit par les lettres qu'Érasme lui écrivoit qu'ils étoient fort liés et que ce fut par ses conseils qu'il donna sa traduction du Nouveau Testament dont il lui dédia une partie. N'oublions pas de dire à l'honneur de l'un et de l'autre, que le cardinal offrit à Érasme une pension de 500 ducats et que celui-ci la refusa.

val de Binne (Binnthal) (190); dans sa longueur de 5 lieues on trouve une église paroissiale, divers hameaux tels que *Giesen*, *Viler*, *Heiligen-Kreutz*, un joli petit lac et des usines abandonnées. La petite commune d'*Ausserbinn* (35) en fait partie. On fabrique les meilleurs fromages du canton dans ce vallon escarpé, auquel on n'arrive que par une gorge étroite et périlleuse, à travers des précipices si menaçans, qu'on est à comprendre, que des hommes puissent s'établir et vivre au milieu de pareilles horreurs et de pareils dangers.

II. *Dixain de Brigue* (Brigg).

Onze communes; 8 paroisses; 2910 ames; langue allemande. Moins froid et plus fertile que le précédent, ce dixain, le moins peuplé des treize, n'a pas tant s'en faut une population proportionnée à son étendue, ce qu'on peut attribuer en grande partie à une maladie contagieuse qui de 1465 à 1469 y enleva plus de 2400 personnes. Le Rhône le coupe en deux portions inégales, et une

de ses inondations y a formé de grands marais qui restent à dessécher.

Rive gauche.

Brigue (600) grand et beau bourg, chef-lieu du dixain avec un pont sur la Saltine; ses maisons sont couvertes d'un schiste couleur d'argent, et ses tours surmontées de globes de fer blanc. Le couvent des jésuites, fondé en 1662, et qui sert de collège a une belle église, dont on admire le maître autel fait d'une pierre oilaire à fond verd, croisé de bandes jaunes, tirées d'une carrière voisine. Les ursulines y ont aussi une maison qui date de 1663. La guerre de 1798 et 1799 a été très-ruineuse pour ce bourg, qui commence à se relever de ses pertes par le commerce de transit que lui procure la route du Simplon. Ses alentours sont fertiles et pittoresques et ses montagnes offrent de vastes et bons pâturages.

Gliss (410), paroisse séparée de celle de *Naters* en 1640, tire son nom de son église (*Ecclesia*), l'une des plus anciennes de la

contrée. Dans une de ses chapelles dédiée à Ste.-Anne, est un tableau qui représente George Supersax, sa femme Marguerite Léner, leurs douze fils et leurs onze filles. Ce fameux Valaisan, grand antagoniste du cardinal de Sion et chef du parti français, naquit à Gliss, troubla long-temps par ses factions son pays, qui finit par les chasser tous deux, et mourut en exil à Vevey en 1529*).

Entre *Gliss* et *Viège* on observe, sur la rive droite de la Gamsa qui lui servoit de fossé, les restes d'un long et massif rempart flanqué de tours, appuyé au pied de la montagne et appelé *Murus Vibericus* par nos anciens géographes. Les uns le croient un ouvrage des Romains pour contenir les Viberiens qui habitoient plus haut; les autres attribuent ces lignes à des temps et à des hommes plus modernes, et veulent que les

*) Une partie de cette nombreuse lignée s'établit dans le canton de Berne, et quelques familles vaudoises en descendent par les femmes.

Hauts-Valaisans les aient établi pour défendre leur liberté contre les seigneurs placés en-dessous dans les environs de Viège, qui guerroyoient sans cesse avec eux pendant les siècles féodaux.

Ried et Schlucht (350), sont dans les montagnes à une lieue du singulier val de *Ganter* (Gantherthal) où se trouve le superbe pont de ce nom.

Termen (200), rappelle par son nom latin (*Terminus*) quelque ancienne borne de la contrée, où les Romains avoient probablement un poste militaire.

Simplon ou *Simpelen* (250). Ce village est situé à 8 lieues de Brigue dans un bassin de la montagne du même nom (mons Sempronius); les habitants, qui pour la plupart savent l'italien, vivent du passage des marchandises et des voyageurs auxquels ils fournissent des mulets; la célèbre route du Simplon, qui étale les plus grands travaux de l'art à côté des plus sublimes spectacles de la nature des hautes alpes, vivifie cette sauvage contrée; commencée en 1802 et ter-

minée en Octobre 1806, elle a coûté près de 12 millions de livres de France; sa largeur est de 25 pieds; nulle part elle n'a plus de 2 $\frac{1}{2}$ pouces de pente par toise. Dans l'espace de 14 lieues de Gliss à Domo-d'Ossola, elle compte 9 maisons de refuge, 22 ponts, 10 galeries percées dans le roc, dont celle près de *Gondo* a 138 mètres de longueur, et un grand nombre d'ouvrages destinés soit à contenir les torrens, soit à préserver des avalanches. Cette chaussée digne des anciens Romains, coûte annuellement d'entretien près de 25,000 au canton de Valais, qui trouve assez cher ce présent des Français, mais qui tous les jours en retirera de plus grands avantages commerciaux *). L'ancienne route

*) On aime à répéter ce vœu philanthropique de M. *Eschasseriaux* dans ses charmantes lettres sur le Valais (p. 113): « Puisse-t-elle, » dit-il en parlant de cette route, « au lieu de bataillons armés de tous les instrumens terribles de la guerre qui ensanglantent et ravagent les territoires, porter et voir circuler le commerce

très-dégradée et qui ne peut plus se faire qu'à pied est de deux lieues plus courte; de Brigue à l'auberge de Simplon. En traversant cette montagne, on remarque l'*hospice* pour les passagers dépendant du St.-Bernard, ayant la même règle et la même destination charitable, desservi par deux religieux et quatre domestiques, et occupant une maison de la famille Stockalper; en attendant que le nouveau bâtiment commencé en 1811 soit achevé, pour lequel il faut encore une dépense de près de livres 150,000; l'auberge du hameau de *Condo* ou *Ruden* avec une tour à sept étages et la chapelle qui sur l'extrême frontière sert de

bienfaisant, la paisible industrie, et les produits des arts qui enrichissent les peuples! Les défilés du Simplon conduisirent jadis les légions romaines à la conquête de la Germanie. Que cette nouvelle route qui va joindre l'Italie au reste de l'Europe, conduise leurs peuples à la prospérité; elle aura atteint sa véritable destination et méritera sa juste célébrité! »

borne avec Italie. Sur la droite de la route est la petite commune de *Zwischberguen* où une colonie d'une trentaine de personnes, la plupart ouvriers des mines, dispute son existence aux glaciers, aux torrens, aux avalanches dans un étroit vallon de 6 lieues de profondeur, qui débouche sur *Almagell* dans la vallée de *Saas*; le torrent y charrie quelques paillettes d'or qu'on recueille, et l'on y exploite une mine de ce métal, plus enviée que lucrative.

Rive droite.

Naters, anciennement *Narrès* (560). Ce village qui fait un triangle avec *Brigue* et *Gliss*, annonce un climat plus doux par ses vignes, ses champs de saffran et ses bosquets de noyers et de châtaigniers; on vient d'y établir une papeterie: dans son voisinage sont des bains indistinctement appelés bains de *Brigue* et de *Gliss*, presque abandonnés malgré l'efficace de leurs eaux thermales, dont on désire une analyse. Les débris des antiques châteaux de *Weingarten* et de

et de *Supersax* (Flu), une vieille et forte tour près du bord escarpé de la Massa et un pont hardi sur le Rhône jadis en pierre, actuellement en bois, décorent les environs de *Naters*. C'est près de ce pont, que des inconnus assassinèrent en 1365 la riche comtesse de Blandra et son fils Antoine, le dernier de cette illustre maison. C'est à *Naters* que les patriotes du Haut-Valais dressèrent ces fameux articles, par lesquels l'évêque et son grand-chapitre renoncent à la *Caroline* et reconnoissent les sept dixains pour un peuple libre et souverain, gouverné démocratiquement.

La petite commune de *Baad* compte à peine 50 ames.

Eggerberg (128), *Mund*, ad *Montes* (320), sont des paroisses et communes composées de hameaux épars sur les pentes herbeuses des basses montagnes qui s'élèvent par gradins jusqu'aux glaciers d'*Aletsch*; là sont *Unterbirgisch* peuplade isolée d'environ 40 personnes, *Bellalp* dont le nom indique la situation escarpée, le vallon obscur de

Blind (Blindthal). Cette lisière d'Alpes est riche en cristaux et en a fourni quelques superbes blocs.

III. *Dixain de Viège* (Visp).

Dix-huit communes; 13 paroisses; 4160 ames; langue allemande. Presqu'en entier sur la rive gauche du Rhône, il n'a qu'un petit district sur sa droite.

Viège [Visp, Vispach] (390), chef-lieu du dixain, assez bel endroit avec deux églises, dont celle de St.-Martin se distingue par la hauteur de son clocher, par son portail bâti en terrasse, et par un hermitage voisin. La maison de ville étoit ornée de magnifiques cristaux que les Français ont enlevé en 1799, quand ils s'emparèrent de ce bourg après une vive résistance. A peu de distance est un pont sur le Rhône d'où l'œil parcourt la populeuse vallée qui se prolonge jusqu'au pied du mont Rosa. De Viège sont originaires les deux familles de Riedmatten et de Blatter, dont l'une a donné six évêques au Valais et l'autre deux. Simm-

ler prétend, on ne sait sur quel fondement, que l'ancienne noblesse valaisanne, si connue par la tyrannie qu'elle exerçait sur ses serfs, demeurait jadis en grande partie à *Viège* et dans les châteaux d'alentour, ensuite détruits par ceux qu'elle opprimoit, et qu'elle avoit son église particulière sans doute dans l'enceinte du fort. Ce fut dans une plaine voisine que les Hauts-Valaisans commandés par leur capitaine-général P. de Rarogne défirent le 20 Octobre 1388 une armée de 8000 Savoyards, Vaudois, Gruyériens, sous les ordres du comte Rodolphe de Gruyères, dont plus de la moitié périt, soit par le fer des républicains, soit dans les eaux du Rhône; le général vainqueur paya l'honneur d'avoir sauvé sa patrie du sang de ses deux fils qui, ayant été faits prisonniers, furent conduits en Savoie et décapités contre le droit des gens. A la suite de ce glorieux combat, les Valaisans rasèrent le fort voisin d'*Hupschbourg* qui les incommodoit depuis long-temps. Non loin de *Viège* est la commune d'*Eyholtz* (115) où la Gamsa

fait souvent des ravages. Ce dixain ne possède sur la droite du fleuve, que les communes de *Lalden* (90), et de *Baltschieder* (100), lesquelles ne sont autre chose que de petits hameaux à l'entrée d'un vallon qui remonte trois lieues vers les Alpes de la vallée de *Loetsch*.

La grande vallée de *Viège*, la plus profonde des vallées latérales du canton, a passé 42 lieues de longueur, depuis le fleuve aux glaciers des monts Rosa, Cervin et Moro, qui la séparent de l'Italie. A 2 lieues au-dessus du Rhône elle est partagée en deux branches, par une chaîne de montagnes en partie ruineuses; l'orientale s'appèle en allemand *Saasserthal* et en italien le *val Rosa*, de la montagne qui la ferme; l'occidentale qui se nomme *Matterthal* ou vallée de *St.-Nicolas*, finit au pied du mont Cervin ou Sylvio, terminé par une aiguille qui n'a jamais été escaladée. L'une et l'autre de ces vallées est arrosée par un des affluens de l'impétueuse Viège, qui se réunissent près du pont de *Kinn* (*Kinnbruck*). Aucune



J. J. Meyer del.

Matterhorn.

P. Hegi sc.



portion de la Suisse n'est peut-être plus remarquable que cette double vallée, par les Alpes énormes qui la couronnent, les immenses glaciers qui la ceignent, et tous les phénomènes et les accidens d'une nature sublime et menaçante ; elle ne l'est pas moins par les mœurs patriarcales de ses habitans, dont la bonne foi est telle, que dans plusieurs de leurs villages ils n'ont ni serrure ni livre de compte ; des entailles sur une règle de bois y tiennent lieu de contrats ; le petit nombre d'observateurs qui y ont pénétré, parlent avec enthousiasme de l'hospitalité, de la simplesse, de la loyauté de ces montagnards, qui par leur isolement d'un monde, dont il ne connoissent ni le luxe, ni les vices, ni les malheurs, sont plus heureux dans leur vie obscure et laborieuse que les riches désœuvrés des grandes sociétés ; on ne peut qu'admirer leur patience et leur activité, quand on voit tous les sentiers qu'ils ont tracés dans des précipices, tous les ponts qu'ils ont jetés sur leurs nombreux torrens, toutes les digues.

qu'ils ont élevées contre des eaux vagabondes, tous les travaux qu'ils ont entrepris pour défendre et fertiliser leurs domaines conquis sur les élémens, contre les assauts desquels ils luttent avec une infatigable énergie. Quelques documens assez incertains datent du VII. siècle le défrichement et la population de ces vallées, dont voici les principaux lieux :

Terbinen ou *Visper terminen* (300). Sur la limite du dixain, vers la tête de l'ancien rempart des Vibériens, s'embellit d'un petit lac et du joli hermitage d'*Imwald*; en remontant par le *Nansthal* vers le Simplon, la Gamsa offre une magnifique cascade à trois chutes dans trois bassins successifs.

Eggen ou *Zneggen* (150), est à l'entrée de la grande vallée près d'un pont sur la Viège.

Taerbel (340) est un peu en-dessous du confluent des deux Vièges.

Stalden et *Stalried* (335), sont au-dessus de ce confluent dans des vallons rocailleux, près des mesures du manoir de leurs anciens

seigneurs; la même contrée offre dans des sites plus reculés *Eysten* (130), et *Nider-russen* (60).

Graechen (260), sur une riante et herbeuse colline mérite une mention honorable pour avoir donné naissance à deux hommes justement célèbres; Simon Steiner, plus connu sous le nom de Lithonius, mort en 1543, professeur de belles lettres latines et grecques à Strasbourg, et Thomas Platter, cousin du précédent, successivement gardeur de chèvres, vacher, mendiant, cordier, correcteur d'imprimerie, libraire, gymnasiarque et enfin professeur de grec à Bâle, où il mourut en 1582 à l'âge de 83 ans; ses deux fils ont été professeurs de médecine et son petit-fils de physique dans la même université. Cette paroisse est encore fameuse par la longévité de ses habitans. Le même Thomas Platter nous apprend que son grand-père maternel Jean Zummatter épousa en secondes noces à l'âge de 100 ans une fille de 30, qu'il en eut un fils, dont il vit le mariage et qu'il mourut à 126 ans.

Quelques années avant sa mort, ce Nestor des Alpes, en longue barbe blanche, disoit à son petit-fils, qu'il connoissoit dans sa vallée dix hommes plus âgés que lui.

Embd (135) domine la Viège occidentale et son église, perchée sur des rochers près des ruines d'une tour seigneuriale, semble de loin comme suspendue.

St.-Nicolas (420), grand village qui donne son nom à la vallée, est à deux lieues plus haut que *Stalden*, avec lequel il ne peut communiquer que par un sentier d'une inconcevable hardiesse, qui circule au milieu des plus horribles précipices; quelques débris apprennent que comme *Embd* il avoit anciennement son manoir féodal.

Zermatt ou *Praborgne* (380), occupe le centre d'un bassin herbeux, en face du *Sylvio* qui s'élançe des glaciers comme un immense obélisque. Les barons de *Rarogne* y avoient jadis un château fort dont il reste à peine un souvenir; de cette commune relèvent *Zmuth*, le val de *Finalet*, le petit hameau près du lac de *Corner* qui sont au

nombre des plus hautes habitations des Alpes*). Sur le flanc de la vallée, opposé à celui qu'occupent les paroisses précédentes, sont plusieurs hameaux qui composent la commune de *Taescl* (120), riche en belles cascades, et celle de *Randa* (125) dans laquelle, en Avril 1737, le vent que causa l'éroulement d'un glacier voisin renversa 140 bâtimens alpestres. En-dessous est l'église paroissiale d'*Herbrigen* dans un site moins hazardeux.

Le *val Rosa* présente sur ses pentes ra-

*) De *Praborgne* on passe à travers les glaciers un col qui mène à la val d'Aoste; sur l'extrême frontière italienne est la *redoute de St.-Théodule*. C'est là que M. de Saussure dans une excursion destinée à reconnoître le mont Rosa et le mont Cervin, dressa sa tente 10,200 pieds au-dessus de la mer, et campa dans cette région glaciale le 12, 13, 14 Août 1792. Ce savant remarque que cette redoute est vraisemblablement la fortification la plus élevée de notre planète. (Voyage dans les Alpes, édition in-8.; tome VIII, page 105.)

pides, entre lesquelles coule la Viège orientale, les mêmes tableaux d'habitations pastorales jetées sur des plateaux plus ou moins exhaussés; elle forment la commune de *Saas* (750), la plus populeuse du dixain. *Saas*, en allemand *Imgrund*, est un village florissant autour d'une belle église et au centre de fertiles prairies; plusieurs hameaux occupent de petits vallons qui remontent jusqu'à la base du Moro ou Montmar (*Mons martis*) tels qu'*Almagell*, renommé pour ses hautes cascades; *Meigren*, voisin du lac de Saas; le val de *Gass*, où l'on a trouvé de beaux cristaux; le val de *Foë*, ainsi nommé de l'Alpe glacée qui le domine; les chalets précipiteux de *Distel*. Sur l'autre bord du torrent sont aussi divers petits groupes de maisons, et le hameau de *Balen* se fait remarquer par une des plus superbes chutes d'eau qu'il y ait dans le canton.

Autant ces vallées se distinguent par l'extrême simplicité des cabanes de leurs bons habitans, autant elles attirent l'attention par les édifices consacrés au culte; part-tout de

belles églises, de charmantes chapelles, de jolis oratoires paroissent sur les coteaux et sur les rochers, pour attester la dévotion des peuplades qui les ont bâtis et qui les fréquentent; et leur vue, dit Saussure, imprime à l'ame ce sentiment de respect que les accessoires du culte doivent toujours tendre à inspirer. En général toute cette vallée, ainsi que celles d'*Hérens* et du *Simplon*, avec lesquelles elle communique en été par des sentiers très-hazardeux, offre un labyrinthe presque inextricable de collines, de gorges, de cols, de torrens, de glaciers qui se croisent et s'entrelacent tellement, qu'il n'y a que d'intrépides chasseurs de chamois qui puissent s'en démêler et servir de guides aux naturalistes qui vont conquérir à la science ces hautes régions. Ce dixain a eu aussi sa part des inondations dont le Valais est trop souvent le théâtre. On n'a pas oublié surtout celle du mois d'Août 1633, causée par des eaux arrêtées et accumulées au pied des glaciers qui ferment la vallée, dont la débâcle inopinée emporta une

vingtaine de maisons avec leurs habitans, un grand pont sur la Viège et environ 6000 arbres, tant fruitiers que de haute futaye, qui encombrèrent le Rhône et le firent déborder. Dès-lors les vastes marais s'étendent au débouché de la vallée et attendent que des travaux bien entendus les rendent à la culture.

IV. *Dixain de Rarogne* (Raron).

Vingt-deux communes; 10 paroisses; 3880 ames; langue allemande. Le Rhône le partage inégalement; il se divise en trois sections ou *tiers* dont celui de *Moeret*, isolé des deux autres, fait une enclave entre les dixains de Conche et de Brigue; il a près du chef-lieu un vignoble qui produit du vin rouge de bonne qualité.

Rive droite.

Rarogne (350), chef-lieu assez bien bâti, sur une colline rocailleuse, avec deux églises, dont la paroissiale occupe une partie du rocher sur lequel s'élevoit jadis le vaste

château de l'illustre maison de ce nom, sortie de celle des barons de Brienz. Cette belliqueuse famille qui a donné quatre évêques au Valais possédoit plusieurs seigneuries soit dans ce canton, soit dans la Suisse orientale; elle hérita des riches domaines du dernier comte de Toggenbourg, fit un rôle important dans les camps et les diètes helvétiques et s'éteignit en la personne de Pétertermann décédé à l'abbaye de Ruti en 1479. Une famille appelée Asperling de Rarogne qui a fourni un évêque au siège de Sion, s'étoit établie dans le pays de Vaud, et a fini vers le milieu du siècle passé par le décès de Frédéric, seigneur de Ballaigues. On présume qu'un des Minnesänger (troubadours) du XIII. siècle, de la famille de Gelter surnommé le Valaisan, étoit de *Rarogne*; ses poésies sont conservées dans une anthologie manuscrite de Roger Manès de Zurich. Du même lieu est la famille de Roten qui compte un évêque sur la liste des prélats du Valais.

Ausserberg (250) occupe au-dessus de

Rarogne des pentes rapides entre les torrens de Bitsch et de Baltschieder.

Nidergestellen ou le *Bas-Châtillon* (125), au pied d'une énorme paroi de rocher fendue du haut en bas, étoit jadis plus considérable et dépendoit des seigneurs de la *Tour Châtillon* dont le château maintenant en ruines couronnoit un roc voisin. Cette puissante famille divisée en plusieurs branches, avoit de nombreuses seigneuries en Valais, en Savoie, dans les cantons de Berne et de Fribourg. Elle joua comme celle des *Rarogne*, toujours sa rivale et souvent son ennemie, des scènes brillantes dans les conseils et dans les factions. Une de ses branches étoit la famille des barons de *Zurlauben de Zoug*, dont le savant général de ce nom a été le dernier. Une autre branche tombée dans l'obscurité subsiste encore à *Ems*, dixain de Loèche, sous le nom de *Castilione*. De la paroisse de *Nidergestellen* dépendent *Hochthenn* (74) et *Steg* (95), situé à l'angle du confluent du Rhône et de la Lonza. La vallée de *Loetsch* (Lœtschthal) ne forme

qu'une seule paroisse d'environ 700 ames, dont ressortent les communes de *Ferden* (175) où est l'église centrale, de *Wiler* (150), de *Kippel* (110), de *Blatten* (240). C'est encore là une de ces contrées mystérieuses, dont la nature semble dérober l'existence au reste du monde; on y pénètre depuis Gampel par un sentier scabreux le long de la fougueuse Lonza; elle a 6 lieues de profondeur jusqu'aux glaciers d'Aletsch, d'où il est possible en été de passer dans la vallée bernoise de Gastern; elle nourrit beaucoup de grand et de petit bétail, et est habitée par une peuplade d'hommes grands, robustes, braves, mais aussi ignorans que des sauvages de ce qui se passe au-delà des Alpes escarpées qui les entourent. Elle appartient primitivement aux barons de la Tour Châtillon; ceux-ci, en 1346, vendirent une petite colonie de ces montagnards à l'abbaye d'Interlaken qui les établit dans ses terres de Gsteig; les cinq dixains supérieurs la conquirent et l'assujétirent en 1375. Vers la fin du dernier siècle elle s'affranchit de leur dépendance pour

la somme de 7000 écus bons, et fut incorporée au dixain de Rarogne. Il est difficile de se faire une idée de la simplicité des mœurs de cette vallée, qui n'est presque jamais visitée par des étrangers, et dans laquelle il y a beaucoup de découvertes à faire en minéralogie et en botanique.

Moerel ou *Morge* (170). Ce village situé entre Laax et Naters étoit jadis l'appanage des puissans seigneurs du même nom, qui habitoient les châteaux voisins de *Mangenpan* et de *Dirrenberg*, tous les deux ruinés vers l'an 1262, époque fatale à la noblesse et à ses manoirs fortifiés; le domaine de cette commune est étroit, mais fertile et bien cultivé. Ici commencent les vignes, qui descendent le long du fleuve jusqu'au bout occidental du canton, et l'on y observe les immenses débris d'une montagne granitique, dont la chute remonte à une époque inconnue. A demi-lieue de Moerel, sur un rocher battu par les eaux furieuses du Rhône, est la fameuse chapelle des *hautes roches* (hohen Flue), dans un site que l'ef-

froi dispute à l'admiration. Un ermite y reçoit ceux que la curiosité ou la dévotion y conduit.

Ried (212) et *Bitsch* (180) forment au-dessus de Mœrel des communes montueuses, dont les troupeaux vont paître en été jusqu'au pied des glaciers d'où s'échappe la Massa.

Belten (300) sur un plan supérieur réunit dans son église annexe de celle de Mœrel les petites communes de *Greich* (75) de *Goppisberg* (76), de *Fillet* (63), de *Martisberg* (67); cette dernière est voisine d'un joli lac circulaire qui passe pour très-poissonneux.

Rive gauche.

Grengiols, *Graniola* (350), fait avec *Bister* (90) un paroisse détachée en 1634 de celle de *Moerel*, qui communique avec elle par un pont de bois très-élevé; l'église paroissiale a remplacé le château des anciens barons de ce nom. Ce village brûlé dans la guerre de 1799 est maintenant rebâti; son

territoire riche en beaux pâturages s'étend jusqu'à l'entrée du val de Binn.

Eischoll (310) est connu par ses bons fromages de forme quarrée, et par l'ermitage de *Van-den-Fluen*, situé près du hameau de *Turtig*, dans les parois d'un rocher perpendiculaire.

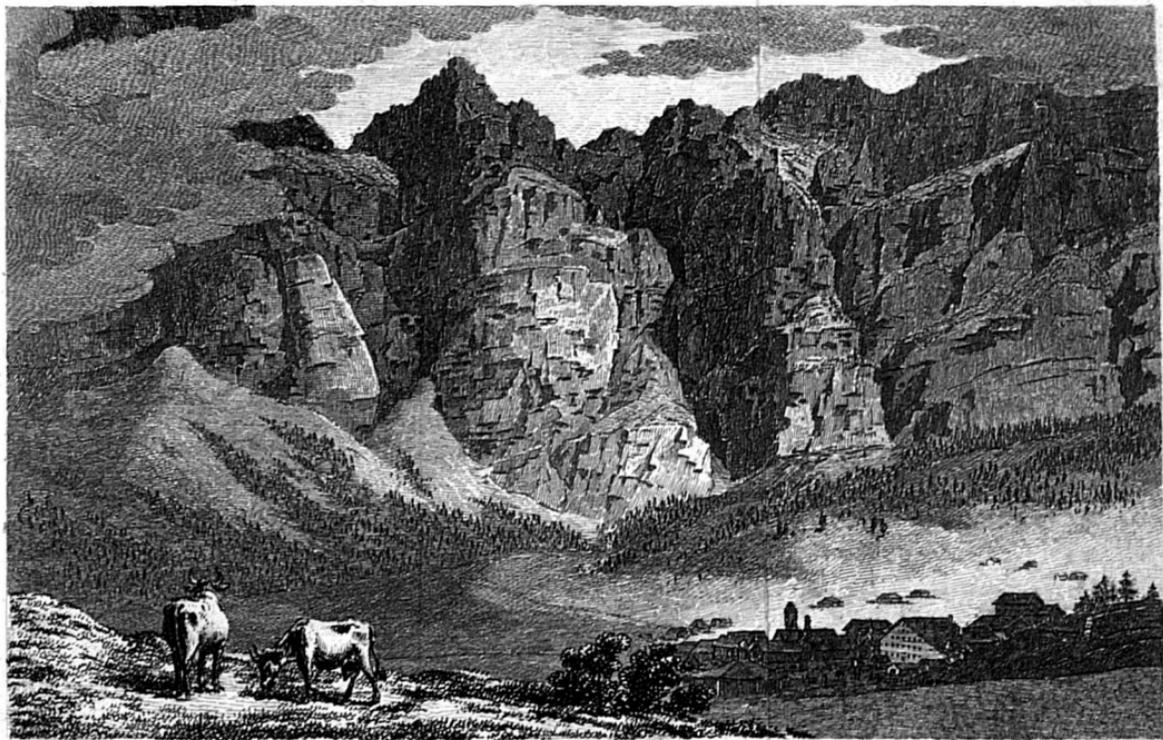
Unterbaech (200) sur un plateau fertile, ne fait qu'une paroisse avec *Bürchen* (260) qui tire son nom des bouleaux qui l'ombragent.

V. *Dixain de Loèche* (Leuck).

Dix communes; 11 paroisses; 3010 ames; langue allemande.

Rive droite.

Loèche (le bourg) avec ses hameaux (840). Ce chef-lieu du dixain avantageusement situé sur une colline, étoit dans l'ancien temps protégé par deux châteaux démantelés en 1414. Sa forte position presque au centre du pays lui valut d'être souvent le siège des diètes, surtout pendant les guerres, parce qu'il



Les Bains de Louèche

F. Hegl sc.

The first part of the report, which is
 devoted to the study of the
 general conditions of the
 country, is a very interesting
 and useful work. It contains
 a great deal of information
 which is of great value to
 the traveler and the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the country
 and its people. The second
 part of the report is devoted
 to the study of the
 history of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the history
 of the country. The third
 part of the report is devoted
 to the study of the
 geography of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the geography
 of the country. The fourth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 politics of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the politics
 of the country. The fifth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 economics of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the economics
 of the country. The sixth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 culture of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the culture
 of the country. The seventh
 part of the report is devoted
 to the study of the
 religion of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the religion
 of the country. The eighth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 art of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the art of
 the country. The ninth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 science of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the science
 of the country. The tenth
 part of the report is devoted
 to the study of the
 literature of the country. It
 contains a great deal of
 information which is of
 great value to the student
 of the country. The author
 has done a very good job
 of describing the literature
 of the country.



n'étoit pas facile d'y arriver, autrement que par le pont du Rhône ou celui de la Dala, l'un et l'autre défendus par une haute tour. On y voit deux églises, un grand hôtel de ville et quelques maisons passables. C'est de-là qu'est originaire la famille Zen-Ruffinen, qui a donné deux évêques au Valais, dont le dernier occupe avec distinction le siège de Sion. Son vignoble produit de bon vin rouge et d'un rocher supérieur jaillit une source remarquable par le volume de ses eaux. A une demi-lieue du bourg sont le vieux château de *Maggeren* et la *prairie des Soupirs* (Seufzermatte), où en 1318 les Patriotes livrèrent un opiniâtre combat à la noblesse conjurée contr'eux, et taillèrent en pièces un grand nombre de chevaliers tant du Valais que de l'Oberland. Du pont du Rhône on observe sur ses bords une quantité d'éminences d'environ 200 pieds de haut, entièrement composées de débris calcaires; un peu en-dessous est le ravin mugissant d'*Höllgraben*, qui présente une scène effrayante de destruction; au-dessus du mont

dont il tombe, se trouve un petit lac qui sert à l'irrigation.

Loèche les bains, Leuckerbad (320), à deux lieues au-dessus du bourg précédent, au pied d'une paroi de rochers de 1600 p. de haut. Ses eaux thermales si justement célèbres furent découvertes dès le XII. siècle par des chasseurs ou des bergers, et attirèrent bientôt quelques colons. Jean Mans y bâtit une tour pour les protéger, et l'on construisit une espèce de retranchement en bois pour les mettre à l'abri des ours et des loups, qui alors infestoient ces solitudes. L'évêque de Silènen y fonda l'église de Ste-Barbe; quelques seigneurs valaisans y bâtirent des maisons; en 1501, le cardinal Matthieu Schinner entourra la place des grands bains d'édifices commodes qu'une avalanche emporta, dix-huit ans après, avec 61 personnes. Cet accident répété en 1719 et 1759, détruisit chaque fois une partie du village qui s'est rétabli, et a maintenant assez de logemens pour recevoir jusqu'à cent baigneurs. Comme ces catastrophes n'arri-

vent qu'au printemps, on y est en toute sûreté pendant la saison des bains. Tous les alentours offrent des promenades très-diversifiées et des vues magnifiques, notamment sur la longue chaîne des Alpes méridionales qui sont en face; mais la merveille de la contrée est certainement le chemin qui par la *Gemmi* va des *bains* dans la vallée bernoise de *Kandersteg*. Cette route unique dans son genre, qu'on peut faire à mulet, fut ouverte aux frais des deux états de Berne et de Valais, de 1736 à 1741, par une compagnie des Tyroliens; elle se déploie en zigzags successifs et si rapprochés, que souvent on ne voit pas l'espace qu'on a parcouru et celui qui reste à parcourir; vers le milieu est la grande galerie ouverte sous une voûte naturelle de rochers. Il y a 10,110 pieds de route des bains au sommet du col. La tradition prétend que la montagne autrefois plus élevée a diminué par l'écroulement d'un de ses pics. Au-delà du lac de Daube est l'auberge d'été de *Schwarzbach*, où il tombe en hiver jusqu'à 18 pieds de

neige; dans son voisinage, une avalanche écrasa en 1782 plusieurs bergers ainsi que leurs troupeaux. C'est par cet effrayant chemin, qu'une colonne de soldats bernois pénétra dans le Valais, pour aller appaiser une insurrection de la vallée Lévantine, pendant l'hiver 1755.

Albinen ou *Arbignon* (220). Ce village, que d'énormes parois de rochers séparent des bains, communique avec eux par huit longues échelles, que l'habitant des plaines ne voit pas sans frémir, et que le montagnard des environs monte et descend sans frayeur, même de nuit et chargé des plus lourds fardeaux; les paysans d'Albinen ont pratiqué cette étonnante route pour porter leurs denrées aux bains par la voie la plus courte. Autour du village sont de bons champs et un petit vignoble.

Inden (60). Très-petite commune sur un plateau bien cultivé entre d'affreux rochers; pour y arriver, on prend le chemin des galeries. C'est un passage taillé dans le roc, bordé de précipices au fond desquels mugit

la Dala, et couvert d'un toit pour le préserver des pierres qui se détachent d'en haut. En mars 1799, les Hauts-Valaisans y arrêtèrent plusieurs jours les troupes françaises, et, les ayant tournées pendant la nuit, précipitèrent un grand nombre de leurs agresseurs dans les abîmes du torrent.

Sarguenen ou *Salges* (226). Il y a dans cette commune, où l'ordre de Malte a jadis possédé une chapelle et quelques biens, de fertiles vergers, un vignoble de vin rouge distingué et une excellente pêche dans le Rhône. Assez près coule la Dala qu'on passe sur un pont remarquable par sa hauteur.

Varone ou *Varen* (260), brûlé en 1799 par les Français à la suite d'un combat, maintenant rebâti de manière à annoncer l'aisance de ses habitans. Entre ce village et le précédent est un hermitage romantique sur une haute colline.

Erschmatt avec *Bratch* (225). Pour atteindre cette commune, il faut passer la Dala sur un pont d'une hauteur prodigieuse et d'une hardiesse remarquable; il s'appèle le

pant du Diable comme celui de la Reuss dans le canton d'Uri et a donné lieu à une fable à-peu-près semblable sur l'architecte infernal auquel le peuple l'attribue. Dans cette paroisse est l'ermitage de *Théel*, lieu de dévotion assez fréquenté par les gens du pays.

Gampel (*Haut et Bas-*) (240), près de l'embouchure de la Lonza dans le Rhône, sur un terrain qui seroit plus fertile, si l'on saignoit les marais qui l'envahissent.

Rive gauche.

Tourtemagne et *Ergisch* (410) forment une seule commune séparée en deux paroisses par le torrent de Turtmann; il sort de la vallée supérieure qui court 4 ou 5 lieues entre celles de Viège et d'Anniviers; elle se distingue par d'excellens pâturages, et porte le nom d'un château fort de ses anciens maîtres (*Turris magna*), maintenant changé en modeste chapelle. Tout près de Tourtemagne est une chute d'eau riche en accidens pittoresques, et qui est par sa hauteur une des plus belles de la Suisse.

Ems (Haut et Bas-) (230), est situé plus avant dans la vallée, qui se prolonge jusqu'aux hautes Alpes d'Ettisch et de Mettel, derrière lesquelles est le hameau isolé de *Zinal*.

Entre les ponts de Loèche et de Sierre, s'étend le long du Rhône une grande forêt, qui tire son nom du hameau de *Finges* (Pfin) et est en bonne partie composée de pins (dailles). Dans la dernière guerre contre les Français, les Hauts-Valaisans y avoient élevé des retranchemens opiniâtement défendus et enfin enlevés par une force supérieure; on découvre encore les traces des fossés où furent enfouis les cadavres d'un grand nombre d'ennemis.

VI. *Dixain de Sierre* (Siders).

Seize communes; 12 paroisses; 5750 ames. Dans ce dixain la langue commence à changer. Plus de la moitié des habitans de *Sierre*, *Ventone*, *Miège* et *St.-Léonard* parle allemand, mais toutes les autres communes parlent français.

Rive droite.

Sierre, Siders (810), Chef-lieu, joli bourg dans un des sites les plus chauds et les plus fertiles du canton, où croissent des vins d'excellente qualité; il a deux églises, plusieurs belles maisons et quelques tours antiques. C'est la bourgeoisie de plusieurs familles dont l'illustration est connue: telles que les Monthey (de Montheolo), de Preux qui a donné un évêque à Sion, de Courten qui depuis un siècle et demi compte une dizaine d'officiers généraux au service de France, de Lovinaz dont un fut précepteur de l'empereur Charles IV. qui, en récompense de ses services, lui conféra l'évêché de Neustatt en Autriche.

Au-dessus de Sierre est la petite commune de *Veyras* (60), qui conserve un enclos en maçonnerie où se rendoit autrefois la justice en plein air. Plus haut étoient anciennement le château et le village d'*Eminonnas* sur un local maintenant converti en pâturages. Au-dessous du bourg sont les belles ruines du château épiscopal d'*Alt-Siders*,

brûlé en 1414. Sur un rocher attenant à Sierre s'élève la gothique tour de *Goubing*, ancien manoir des nobles de Platea dont un a été évêque de Sion. A un quart de lieue de la chaussée est *Géronde*, couvent où l'évêque Aimon de la Tour établit des Chartreux en 1331. Ceux-ci, l'ayant quitté, y furent remplacés par des carmes vers l'an 1428. En 1734, il devint le siège du séminaire épiscopal, et servit ensuite d'asile aux trapistes émigrés de France. Sous le bâtiment sont des cavernes taillées dans le roc qui furent, dit-on, le logement des premiers religieux. Une lieue au-dessous est le hameau de *Prasfarcon*, où l'on a trouvé en 1763 des médailles romaines, dont quelques-unes sont très-rares.

Ventone ou *Farten* (140), avec une jolie église et la tour des seigneurs de ce nom dès long-temps éteints, au milieu de champs et de vergers de grand rapport.

Miège (236), dans une plaine abritée, remarquable par la beauté de ses arbres fruitiers.

St.-Maurice de laques (360). Cette commune de plusieurs hameaux occupe un terrain marécageux où se trouvoit anciennement un petit lac; on y visite l'église et l'ermitage de *Crétolet*, lieu de dévotion fort couru des indigènes.

Lens (560), grand village bâti en pierre, avec une charmante église dont l'une des cinq cloches passe pour la plus grande du pays; sur le devant est un tilleul remarquable par son âge et par sa hauteur et dans le voisinage un petit lac poissonneux. *Lens* est la patrie de Sébastien Briguel, chanoine de Sion, auteur d'une histoire des évêques du Valais, imprimée en 1744, et d'une savante dissertation sur le lieu du concile d'Épaune. Les montagnes supérieures abondent en gibier. De cette riche paroisse dépendent *Jcogne* (182) dans un vallon enfoncé, *Chermignon* (*Haut et Bas-*) (400) bâti en bois, *Montana* (210) dont le nom indique la situation, et divers hameaux.

St.-Léonard (250), village pauvre, malsain, entouré de roches calcaires, sur les-

quelles le grenadier et la figue d'Inde (*cactus opontia*) croissent spontanément. Une plaine voisine fut en 1375 le théâtre d'un combat sanglant entre les patriotes du Haut-Valais et le baron de la Tour qui avoit assassiné son oncle Guichard de Tavel, évêque de Sion. Le meurtrier fut vaincu et chassé du pays, ainsi que ses adhérens, ses châteaux démolis et ses biens confisqués.

Rive gauche.

Granges ou *Gradets* (170) étoit jadis une petite ville fermée de murs et protégée par trois châteaux, dont les ruines présentent un aspect singulièrement pittoresque. Quand le Rhône est haut, ce village est dans une île qui le rend fort mal-sain; l'entretien de digues mal faites et souvent emportées est très-onéreux pour ses habitans. Boson de Granges, évêque de Sion, mourut en 1243 à son retour de Terre-Sainte.

Challey (480), sur un terrain fertile et bien cultivé, conserve quelques vestiges d'un château fort qui a subi le sort de tant d'au-

tres. Il est séparé par la Navissance de *Chipis* (86) dont les habitans passent pour parler le patois le plus inintelligible de tout le canton. Au-dessus de Challey est la petite paroisse de *Vercorin* à l'entrée du val d'Anniviers.

Grone (240). Cette commune qui comprend le hameau montagnoux de *Loye*, se dépeuple journellement par le méphitisme des marais environnans, sans qu'on pense à les saigner. La maison communale a été bâtie des matériaux du manoir féodal. L'étrait et sauvage *val de Reschi*, est souvent ravagé par le fougueux torrent de ce nom, qui s'échappe d'un petit lac au pied de l'alpe pyramidale de *Lardezan*. On remarque sur les flancs du vallon quelques cavernes taillées de main d'homme, qui ont servi d'asile en tems de guerre ou de contagion.

Vallée d'Anniviers (Einfischerthal). Cette belle vallée a 7 lieues de long, sur trois dans sa plus grande largeur, commence au village de *Pensay* et remonte sur les deux rives de la Navissance jusqu'au pied des glaciers qui

la ferment au Sud. Son seul débouché sur la plaine est obstrué par des rocs écroulés, à travers lesquels passe le dangereux sentier des *Pontis*. Elle a eu, à ce qu'on croit, pour premiers colons des soldats Huns échappés d'Italie et cherchant à se fixer dans un lieu de sûreté; long-temps sans communication avec le reste du Valais, ce fut assez tard que les évêques de Sion firent prêcher le christianisme à la horde païenne qui s'y multiplioit, et qui le rejetta pendant plusieurs années. Un de ses villages les plus reculés porte le nom de *Mission* et doit conserver le souvenir du séjour et des travaux des missionnaires qui vinrent s'y établir. Les plus anciens seigneurs connus de cette vallée en portoient le nom (de *Annisio*). Les barons de Rarogne la possédèrent ensuite et la maîtrisèrent du haut de leur château de *Perigard* ou *Beauregard* détruit 1415, quoiqu'il fut surnommé l'imprenable. Peu de portions du Valais offre des mœurs plus simples et des habitans plus robustes et plus braves; sobres, amis de la

paix et grands travailleurs, les *Anniviards* ont dès long-temps banni de leur vallée les cabarets et la mendicité, et ne connoissent d'autre luxe que celui du repas des funérailles. Leurs montagnes renferment de l'argent, du cuivre, du plomb, du cobalt, du soufre, de belles marcassites; mais ces richesses minérales n'excitent point la cupidité de cette peuplade pastorale. Toutes les maisons sont en bois, une multitude d'habitations sont disséminées des bords du torrent à mi-côte des monts. On compte environ 1600 ames dans les vingt-cinq villages ou hameaux des deux communes de *Luc* (535), et de *Vissoye* (1075). Dans cette dernière, capitale de la vallée, est la belle église de *Ste.-Euphémie*; plus haut s'ouvrent deux vallons, celui d'*Ayer* sur la gauche du torrent et celui de *Grimenti* sur la droite, l'un et l'autre habités et couverts de riches prairies, quoique voisins de glaciers; deux petits lacs embellissent le pied du mont *Torren*. L'amateur de paysages y trouvera en général les scènes les plus sublimes des

hautes Alpes, à côté des tableaux les plus gracieux de l'Arcadie. Le jésuite Roux, missionnaire fameux, martyrisé dans les Indes, étoit de cette vallée, où l'on rencontre des hommes doués de talens naturels, auxquels il ne manque que l'instruction pour les développer.

VII. *Dixain de Sion* (Sitten).

Cinq communes, 4 paroisses, 3320 ames. A la réserve de la ville de *Sion* et de la commune de *Bramois* où les deux langues sont parlées, mais où l'allemande domine, tout le reste du dixain parle français.

Rive droite.

Sion, Sitten, Sedunum (2350), capitale du canton, siège de l'évêque, du chapitre, du gouvernement central et des deux séances annuelles de la diète valaisanne; cette antique cité ceinte de fossés, de remparts et de tours gothiques, est sans contredit celle de toutes les villes suisses qui a été la plus maltraitée par les hommes et par les élémens,

et qui offre dans son ensemble l'aspect le plus singulier. Située dans la partie la plus large et la plus chaude de la grande vallée du Rhône, et traversée par le dangereux torrent de la *Sionne*, qui l'a souvent désolée, surtout en 1740 et 1778. Elle est dominée par un immense rocher, qu'une profonde scissure a partagé en deux croupes; la plus élevée se couronne des ruines du château *Tourbillon*, bâti en 1294 par l'évêque de Challant; il servit souvent de résidence à ses successeurs, et fut consumé par le dernier incendie de 1788, avec la collection des portraits de tous les évêques de Sion soigneusement conservée dans une des salles de ce manoir escarpé. Sur l'autre croupe un peu plus basse et d'un abord moins pénible, est le château de *Valère* avec l'église de la Ste.-Vierge, seule échappée aux malheurs des divers siècles, où le peuple va visiter le tombeau révérend du doyen Will; mort en odeur de sainteté l'an 1696. Dans la gorge rocaillense qui sépare les deux croupes, est la petite église de Tous-les-

Saints. En-dessous, au haut de la ville est le château de *Majorie*, souvent brûlé et rebâti, demeure des évêques jusqu'à 1788, qu'il devint inhabitable par ce terrible incendie qui consuma 230 maisons et granges successivement rétablies dès-lors; mais ce qui fut une perte irréparable, c'est celle des archives publiques, dépôt des documens les plus précieux, tant pour l'histoire de la Suisse que pour celle du Valais. Sion, dont l'origine remonte au siècle d'Auguste et peut-être plus haut, et qui donna ou dut son nom latin aux *Seduni*, a été assiégée, prise et brûlée en tout ou en partie huit fois, depuis 888 que Rodolphe I., roi de la Transjuraue, s'en empara, jusqu'à 1798 que les Français l'emportèrent d'assaut et la pillèrent. Elle a six portes, et se divise en 4 quartiers. Ses rues sont irrégulières et assez mal bâties, excepté celle du grand pont où est la place du marché. Entr'autres édifices remarquables elle a cinq églises, y compris la cathédrale et St.-Théodule, rebâtie par le cardinal Schinner et consacrée au Patron.

du Valais; un bel hôtel de ville dont l'horloge est un chef-d'œuvre de mécanique gothique; une grande chancellerie; un collège doté par un philanthrope, curé de Sion, de la famille de Torrente, qui lui légua sa maison; un arsenal vidé par les Français; la tour dite des Kalendes qui porte aussi le nom de Charlesmagne auquel on l'attribue, et que remplace un vaste bâtiment destiné à loger les quatre grands dignitaires du chapitre; la tour du chien sur l'étroit sentier qui monte à Tourbillon, dans laquelle le comte de Savoie fit, vers l'an 1308, exécuter en secret une vingtaine de patriotes qui s'opposoient à son projet d'asservir leur pays. Plusieurs familles considérables habitent Sion, soit parce qu'elles en sont originaires, soit parce qu'il leur a convenu de s'établir dans le siège du gouvernement. Nous ne citerons que celle des Ambuel, parce qu'un de ses membres a occupé le siège épiscopal, et qu'un autre, mort vers l'an 1560, connu sous le nom de Collinus et médecin distingué, fut l'ami et le correspon-

dant de Conrad Gessner, et composa pour lui un traité latin des bains du Valais et des environs que Simler fit imprimer en 1574, à la fin de sa description du Valais. Tout concourt à réunir à Sion la meilleure compagnie du canton; il y règne un ton de simplicité, de franchise, d'honnêteté qui rappelle les anciennes mœurs helvétiques; plusieurs maisons se distinguent par leur esprit public et leurs vertus hospitalières; le clergé y est pieux, d'une régularité exemplaire et très-attaché à ses devoirs; les femmes de la classe instruite passent pour jolies, douces, bienfaisantes et d'une gaieté qui ne nuit point à leur modestie. Cette ville a jadis joui de grands privilèges qu'elle tenoit des empereurs et des papes, dont l'un des principaux étoit que ses magistrats avoient le droit à revoir et de confirmer toutes les sentences criminelles du pays comme *Juges et Barons*. Tandis que les autres dixains se gouvernoient démocratiquement, celui de Sion avoit des formes aristocratiques; la dernière constitution cantonale lui a conservé

celles qui sont compatibles avec le régime actuellement en force. *Sion* a donc un conseil de 24 membres à vie, présidé par un bourguemesire, et qui se recrute lui-même parmi les citoyens qui ont exercé la charge de syndic. Une assemblée générale de la bourgeoisie, qui ne compte pas au-delà de 120 votans, choisit tous les deux ans un bourgmestre et quelques autres magistrats parmi les membres du conseil et annuellement un syndic hors de ce corps. Tout près de la ville est un couvent d'une dixaine de R. P. capucins dans un site superbe et un hôpital suffisamment doté, où les malades pauvres, tant habitans de la ville qu'étrangers et voyageurs, sont très-bien soignés par de charitables sœurs grises au nombre de huit, y compris la supérieure. Les environs offrent des promenades et des points de vue singulièrement pittoresques, ainsi qu'une culture riche et variée en vignes, en champs de blé et de maïs, et en vergers; des plattes bandes d'excellent saffran embellissent les interstices de rochers abruptes,

sur lesquels le laurier, le grenadier, la figue d'Inde, l'éphédra croissent spontanément. Dans la baulieue de la ville, on visite le champ de bataille *de la Planta*, où les patriotes du Haut-Valais battirent complètement une armée de 10,000 Savoyards, le 13 Novembre 1475, jour fameux dans les annales de ce canton dont l'anniversaire se célèbre encore. Plus loin, des rochers portent les débris romantiques de deux châteaux fortifiés pris et démantelés en 1415; *Montorge* (Mons hordei) près d'un petit lac; *Séta* ou *Séon* du haut duquel fut précipité avec son chapelain l'évêque Guiscard de Tavel, poignardés l'un et l'autre le 8 Août 1375 par les satellites d'Antoine baron de la Tour Châtillon, qui lui-même commandoit ce meurtre abominable, dont les suites furent une longue et affreuse guerre.

Grimisuat ou *Grimseln* (400), village sur un rocher, dont le presbitaire est dans la tour quarrée des anciens seigneurs de Crista; quelques hameaux tels que *Champlan* situé

dans un fond mal-sain, etc. relèvent de cette commune montueuse.

Rive gauche.

Vis-à-vis de Sion, sur l'autre bord du Rhône, s'élève un délicieux amphithéâtre de basses montagnes, appelées les *Mayens de Sion*, long de plus de 2 lieues et terminé par la belle forêt de *Thiung*; là paroissent sur divers étages les communes de *Salins* (478) et de *Veysonaz* (170), divers petits hameaux dans des sites arcadiens, et plusieurs maisons de campagne, entr'autres celle de l'évêque actuel, où les habitans aisés de la capitale vont respirer en été un air plus frais et plus pur que celui de leurs rues brûlantes. Tous ces endroits et quelques autres forment la paroisse de Sion *hors des murs*, distincte de celle de la ville, excepté *Veysonaz* qui relève de la paroisse de *Neinda*. *Bramois* ou *Bremis* (250), avec un beau pont de pierre sur la borne. Près de ce village est une des merveilles du Valais; c'est l'ermitage de *Longeborne*, très-fréquenté.

par les dévots et les amateurs de paysages extraordinaires; il est à l'entrée de la vallée d'*Hérens*, au milieu d'une nature sauvage, menaçante, hérissée de débris gigantesques et retentissante du fracas tumultueux des cascades et des torrens; tout y est taillé dans un roc caverneux, et par un seul anachorète, dit-on, église, chapelles, autels, escaliers, refectoire, cellules, caves; cette espèce de couvent, qui date du commencement du XVI. siècle, fut d'abord habité par des moines qui y moururent tous à cause de l'humidité du local; il resta quelques temps désert; ensuite des ermites vinrent l'occuper après avoir fait boiser les cellules; il y en a ordinairement deux, qui offrent à ceux qui vont les visiter, du miel de leurs ruches, du vin de leur petite treille et des fleurs de leur jardin.

Ajoutons à cette topographie des sept anciens dixains que chacun avoit son épithète, passée en proverbe comme suit: *Sion* la capitale, *Sierre* l'agréable, *Loèche* la forte,

Rarogne la prudente, *Viège* la noble, *Brigue* la riche, *Conches* la catholique.

Passons maintenant aux six nouveaux dixains moins étendus, quant au territoire, mais plus peuplés que les anciens et qui tous parlent français.

VIII. Dixain d'Hérens.

Onze communes, 8 paroisses, 6320 âmes. Ce dixain, que la Morge sépare en partie de celui de *Conthey*, est partagé en deux sections inégales qu'une portion du dixain de *Sion* coupe l'une de l'autre; et il est un démembrement de ce dernier.

Rive droite.

Ayent (920), commune riche, placée ainsi que la suivante dans une riante contrée qui remonte en pente douce jusqu'aux hautes Alpes limitrophes du canton de Berne, et qui étale des vignobles, des champs, des vergers, des prairies d'une grande fertilité. Elle compte plusieurs villages et hameaux dont l'église paroissiale, appelée *St.-Germain*,

est au pied d'un rocher que couronnent les masures d'un fort assiégé et détruit en 1376 : l'année suivante les Hauts-Vallaisans défirent et tuèrent entre Ayent et Arbaz le baron Thuring de Brandis, qui avoit passé le mont Ravin, avec une petite armée de ses sujets du Sibenthal, pour soutenir la cause d'Antoine de la Tour-Chatillon.

Arbaz. (1322) Une partie de ce village a été consumé par un incendie, en 1818. Il y a dans le voisinage de belles carrières d'Ardoise dont les dalles servent à couvrir les bâtimens de la contrée. Les communes d'*Ayen* et d'*Arbaz* ainsi que la suivante ont, en 1815, passé du dixain de Sion dans celui d'Hérens.

Savieze (1215), commune populeuse et bien cultivée qui renferme les villages de *St.-Germain* où est l'église paroissiale, de *Rona*, de *Droma*, d'*Ormona* etc. Elle domine le fertile plateau de *Champdolin*, riche de tous les produits de l'agriculture. Dans ses montagnes est l'étroit vallon de *Seven*, où l'on admire un pont d'une hardiesse in-

concevable, qui fait communiquer les deux flancs d'un abyme, au fond duquel mugit un affreux torrent.

Rive gauche.

Vex (600) chef-lieu, dans un site bien abrité, que décore une vieille tour carrée. Au voisinage sont *Agettes* et *Laverna* (160), petits villages dans la belle montagne des mayens de Sion. Entre *Vex* et *Héremance* s'élève une suite de pyramides ou de cones d'un sable schisteux, dont quelques uns ont plusieurs cent pieds de haut, et d'autres portent sur leurs pointes un bloc de rocher.

Nax (320) joliment bâti, préservé des avalanches par une forêt de mélèzes, et formant une paroisse avec la commune de *Vernamièsc* (130) plus avant dans la montagne.

Héremance (980), village qu'on croiroit en deuil à la couleur de ses batimens noirs par la vétusté. La façade de la maison commune est bizarrement décorée de têtes

de lix, d'ours et de loups. — Ici commence la vallée d'Héremance ou *Val d'Herens* (Eringerthal) qui a dix lieues de profondeur jusqu'aux glaciers limitrophes de la Val d'Aoste ; elle se divise en deux bras : on nomme le bras oriental *vallée de Borgne* du torrent qui y passe ; l'occidental s'appelle *vallée d'Armenzi* ou de *Vésonce*, parce que la *Vésonce* l'arrose. Ceux qui ont abordé cette haute contrée vantent la riche diversité de ses paysages, le nombre et la beauté de ses cascades et les vertus hospitalières de ses habitans, chez lesquels on ne voit ni cabaret, ni procès et très-rarement des enfans illégitimes ; on y observe à-peu-près les mêmes mœurs que chez les montagnards d'*Anniviers* et de *Viège*, mais moins agrestes et ayant une teinte plus douce de civilisation. Le naturaliste en rapporte des échantillons d'un superbe cristal bleu.

Maze ou *Mage* (215), près du torrent de *Manne*, sujet à des crues très-désastreuses pour ses riverains d'où l'on monte

à *Suen*, (Schvein) village joliment rebâti depuis son dernier incendie.

St.-Martin. (610) Là sont, dit on, les habitans les plus anciens de la vallée, disséminés en divers hameaux, assis sur les plans successifs de la montagne.

Evoléna. (880) Cette commune réculée qui occupe le centre d'un grand bassin entouré de glaciers, offre de fertiles prairies, de beaux troupeaux et une peuplade pastorale riche de son peu de besoins. Elle est semée de hameaux alpestres tels que *Eisäudaire*, *Forclaz*, *Villa*; de ce dernier qui est excessivement élevé on descend dans le val d'*Annivier*. En remontant la *Borgne*, on entre dans le sauvage vallon de *St.-Barthélemi*, d'où s'échappe ce rapide torrent : on peut en été, par des sentiers dangereux et peu fréquentés, d'un côté pénétrer du pied de l'*Arola* à *Charmontanne* dans le val de *Bagnes*, et de l'autre passer de *Préflori*, sous le majestueux massif de la dent *Blanche*, à *Praborgne* dans la vallée de *St.-Nicolas* : on y signale l'*Alpe*

d'Abricole dont les nouveaux glaciers ont envahi depuis trois siècles de fertiles pâturages. En 1790, on y découvrit les fragmens d'une inscription Romaine, qui porte le nom *Catulus*. Le large plateau qui s'étend entre la Borgne et la Vesonce jusqu'à leur confluent, offre également divers groupes d'habitations pastorales, comme *Lana*, *Mandelong*, *la Créta*, *Useigne* etc.

IX. *Dixain de Conthey* (Gundis).

Quatre communes; 5 paroisses; 4420 ames.

Ce dixain, le plus petit de tous sous le rapport du territoire est aussi le plus jeune. Depuis que le canton eut recouvré son indépendance, il n'avoit établi par sa première constitution que 12 dixains, dont le Bas-Vallais formoit cinq; mais sur les réclamations de ce dernier et par la médiation des ambassadeurs d'Autriche, de Russie et d'Angleterre exprimée dans leur note du 23 Octobre 1814, le dixain de *Conthey*

fut formé de communes détachées de ceux de Sion et de Martigny : il est très-peuplé, bien cultivé et fertile en bleds, vins et fruits : la partie supérieure se termine par de bons paturages dans les hautes Alpes : l'inférieure participe à l'influence méphitique des bords marécageux du Rhône, et sa population en porte des marques visibles, aussi bien que celle du dixain de Martigny.

Rive droite.

○ *Contliei*, Gundis, Contegium (1910), chef-lieu, commandé par un fort démoli en 1375, rebâti ensuite par le comte de Savoie et rasé, en 1475, par les hauts Vallaisans : outre le bourg, en partie ruiné, cette grande commune réunit *Plan-Conthey* dans un site fiévreux, *St.-Séverin* où se trouve l'église paroissiale, *Vétroz*, paroisse distincte, que les marais rendent très-malsaine, mais où croît un des meilleurs vins du canton, connu sous le nom de *Malvoisie* ; *Daillon* dont les anciens seigneurs

ont figuré dans l'histoire Suisse ; *Aven*, assez beau village au pied des hautes Alpes d'où se précipite l'impétueuse Lizerne, dont l'inondation de 1764 a laissé de tristes souvenirs. Dans la guerre de 1475 contre la Savoye, les Bernois ayant envoyé au secours des Patriotes 3000 hommes qui contribuèrent à la victoire de la Planta, les vainqueurs pour témoigner leur reconnaissance firent présent de la seigneurie de *Conthey* à ces utiles alliés, selon une tradition dont la vérité peut être contestée : peu après les Vallaisans, ne voulant avoir dans leur pays aucune enclave étrangère, la reprirent à eux et cédèrent en échange aux Bernois la ville d'*Aigle* et son ressort qui jusqu'alors avaient appartenus au Vallais.

Ardon (520), village propre, bien bâti, au milieu de superbes vergers, est par ses belles moissons un des greniers du canton. On croit retrouver dans son nom une trace des *Ardyi*, ancienne peuplade de cette contrée. Au commencement du XIII. siècle une inondation emporta le village et l'église,

et une parcille catastrophe enleva, en 1778, une partie de ses terres arables.

Chamoson (865), brûlé en 1233, souvent inondé par un torrent voisin, dont il n'a plus rien à craindre, à cause qu'on lui a ouvert un nouveau lit, qui le verse dans la *Lozencie*. Depuis quelques années ce village est moins malsain, parce qu'il s'est procuré de meilleurs eaux. L'église de St.-Pierre, l'une des plus vieilles du pays, dans laquelle on descend par un escalier, est humide et sombre. — Il y a eu jadis dans son voisinage un prieuré de Bénédictins qui n'existe plus.

Rive gauche.

Nendaz (1132), vaste commune composée de hameaux, de collines, de forêts, de montagnes, arrosée par la *Prinze*, fertile en bleds et abondante en gibier. On y trouve le *haut et bas Nendaz*, villages entourés de riches prairies, sous l'ancien château des majors du pays — *Brignon*, où un air vicié par les arbres épuis qui l'ombra-

gent, de mauvaises eaux et une malpropreté dégoûtante entretiennent les goêtres et le crétinisme.

Salence, haute et basse, Clêbe, Verrey, Foë, etc.

Dans cette partie du Vallais plus qu'en toute autre, les habitations sont si écrasées et les portes si basses, qu'on ne peut y passer sans se courber, ni mettre la tête à la fenêtre, tant elles sont petites: on croit y reconnoître la sauvage architecture des cabanes des Huns ou des Tartares, dont quelque horde errante seroit venu se cacher dans ces solitudes désertes et presque inabornables.

X. *Dixain de Martigny (Martinaclh).*

Huit communes; 8 paroisses; 6200. ames.

Ce dixain est dans une contrée fertile, qui tient plus de la plaine que des Alpes: mais les marais formés par le Rhône mal digué, en rendent la partie basse très-malsaine au physique et au moral.

Rive droite.

Leytron (485) village enfoncé, mal abreuvé, barricadé par des abattis contre le torrent subversif de *Chamosence*, dominé par une colline sur laquelle sont les hameaux de *Produit*, dont le nom annonce la fertilité.

Saillon, (170) vieux bourg à moitié ruiné et très-pittoresque sur un rocher couronné de remparts et de tours, dont le château fut rasé en 1475 ; c'était le manoir de la puissante famille de ce nom dès long-temps éteinte, qui a donné deux évêques au Vallais, et la résidence du chatelain des comtes de Savoye, pendant qu'ils possédoient une partie du Bas-Vallais.

Fully, (800) dont une inscription Romaine atteste l'antiquité, est le principal village d'une commune très en pente, dans l'exposition la plus chaude du canton, puisque les moissons y sont mures quinze jours au moins avant celles des bords du Léman ; et que les prés s'émaillent des plus belles fleurs, tandis que le reste du pays est en-

core sous la neige. Outre divers hameaux, on y voit les villages printanniers de *Branson*, de *Chateigner*, de *Mazembroz*. Toutes les basses collines sont en vignobles, dont les vins sont assez estimés. Un pont sur le Rhône sert aux communications des deux rives. Aucune portion de la Suisse ne prodigue autant de plantes rares au botaniste; c'est vraiment le jardin de Flore! Mais si ce climat brulant convient aux végétaux, il est très-nuisible à l'homme, et nulle part dans ce canton il n'y a autant de crétins que dans cette riante commune et dans ses voisines.

Rive gauche.

Martigny. (3210) Ce cheflieu du dixain est l'*Octodurus* des Romains, dont il reste des preuves dans quelques inscriptions mutilés et dans le nom même d'*Octan*, que portoit un village voisin, dès long-temps ruiné par la Dranse. Là fut le siège primitif des évêques du Vallais jusqu'au VI. siècle, qu'il fut transféré à Sion: il est com-

posé de *Martigny la ville*, où sont l'église paroissiale, la maison prévotale du St.-Bernard, le prieuré et quelques beaux bâtimens, et de *Martigny le bourg*, placé dix minutes plus haut, rue longue et marchande où se tiennent des foires considérables et des marchés hebdomadaires très-fréquentés; il s'y fait un grand commerce de détail et sa douane (souste) est le dépôt naturel des marchandises qui viennent d'Italie, ou qui y vont par le St.-Bernard. Le bourg est préservé des avalanches par une forêt de chataigniers, où il est sévèrement défendu de porter la hache. Quoique au pied de hautes collines, où l'on pourroit trouver des sources, Martigny manque de bonne eau; ce qui influe sensiblement sur la santé publique. Il est hazardeusement situé au débouché de la Dranse dans la plaine, et a été plusieurs fois maltraité et même détruit par cette indomptable rivière. En 1595, elle n'y laissa que trois maisons, et l'on ne connoît que trop les ravages qu'y a exercé la débâcle de 1818. De l'autre



Sion.

J. Metzger del.

H. Kopp sc.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



côté de la Dranse est le village mal sain de la *Bathia*, espèce de faux bourg au pied d'un immense rocher, que surmontent les ruines mélancoliques du château de ce nom, dont la haute tour, construite par Pierre de Savoye vers l'an 1260, domine presque tout le bas Vallais. Ce fort, très-important dans les temps féodaux, fut souvent assiégé, pris et enfin brûlé en 1518, par Georges Supersax. — Il y avoit encore audessus de Martigny deux autres châteaux pour assurer la route de l'Entremont, *Bougeart* et *St.-Jean* dès long-temps ruinés. Sur les cotteaux rocailleux du voisinage sont les vignobles de *Coquinpey* et de la *Marque*, plantés, dit-on, par les Romains, et si vantés pour la force de leurs vins capiteux. Dans la plaine étoit le camp retranché où Sergius Galba, lieutenant de César, fut assiégé 54 ans avant l'ère chrétienne par les *Véragres* et les *Séduniens*, qui, après un sanglant combat, furent rejetés dans leurs Alpes : mais les Romains, voyant qu'ils ne pouvoient se maintenir dans ce poste, brûlèrent leur

camp et la ville d'Octodurus, sortirent du Vallais et se retirèrent chez les Nantuates. Cette grande commune compte plusieurs villages et hameaux plus ou moins éloignés du chef-lieu, comme *Chemin* sur la montagne de ce nom, d'où l'on signale le Léman, *Vence* où sont des mines de fer, *Guerset* près d'un petit lac, *Charas* au bord d'un marais mal sain, *Brocards*, que de vieux chataigniers garantissent des avalanches et des rocs qui s'écroulent: dans les Alpes limitrophes du Faucigny elle a encore, près des glaciers, les sauvages et froides demeures de *Trient*, de *Tête noire*, de *Forclaz*, de *Zeurs* et les chalets escarpés des *Herbagères*. A la *Tête noire* et audessus de *Trient*, le voyageur observe avec surprise des redoutes destinées à garder au besoin l'extrême frontière de ces déserts glacés.

Bauvergnier, (250) commune assez pauvre, qui a considérablement souffert du dernier débordement de la Dranse; outre le village de ce nom, elle a l'habitation sauvage des

Vallettes, d'abord destinée au travail des mines, puis refuge des Trapistes. Dans cette commune la route traverse le défilé de la *Monnya*, où l'on ouvre une galerie, longue de quarante toises, dans le roc, pour rendre le passage moins dangereux : on vient d'y déterrer une pièce de quatre à moitié rongée par la rouille, sans qu'on puisse déterminer au juste l'époque où ce canon resta dans cette horrible gorge : Il paroît probable que ce fut en 1476, lorsque, pendant la guerre de Bourgogne, une colonne de 2000 Italiens passa le St.-Bernard pour tenter de se joindre à l'armée de Charles le téméraire. Ces étrangers tuèrent d'abord une centaine de soldats épars ; mais bientôt arrêtés dans leur marche par les Vallaisans réunis, ils périrent tous sous leurs coups, ou dans les précipices en voulant se sauver. Entre Bauvergnier et St.-Brancher s'élève la pyramide de *Catogne*, superbe montagne du second ordre, où les paturages et les forêts se succèdent.

St. *Saxon*, *Sasson*, (475) surmonté par une

colline, qui porte l'ancienne tour des nobles de ce nom, et l'église paroissiale. Cette commune élève beaucoup d'anes, dont elle fournit avec profit le reste du pays, et possède de bonnes montagnes à paturages, dont les bergers n'ont ni chalets ni abri, et passent la saison de l'alpage en plein air, sans que la santé de ces pâtres robustes en soit altérée.

Riddes, (275) village triste et mal-sain, entouré de vergers si épais, qu'ils empêchent la circulation de l'air; il est voisin d'un assez mauvais pont de bois sur le Rhône.

Iserabloz, (550) village suspendu à un rocher presque inaccessible, bordé d'affreux précipices et couronné de sombres forêts, où il y a beaucoup d'érables, dont il tire son nom: Là vit une peuplade isolée, laborieuse et riche, qui a conservé une telle simplicité de mœurs, que la bonne foi y tient lieu de livre de compte, et soulage sa mémoire par des marques gravées sur des morceaux de bois. Il n'y a pas très-long-temps qu'une porte d'écurie, chargée de

croix et d'autres signes, grossièrement tracés avec la sanguine, fut traduite devant le tribunal et admise sans difficulté comme pièce probante. Cette commune qui se suffit à elle même, et qui recueille même assez de bled pour en verser dans les marchés voisins, est souvent en hiver sans communication avec la plaine; c'est pour prévenir des malheurs assez fréquens dans la mauvaise saison, qu'elle a été enfin détachée de l'église de Riddes, distante d'une lieue et érigée en paroisse, qui a son propre curé depuis 1801.

XI. *Dixain d'Entremont.*

Six communes; 6 paroisses; 8290-ames.;

Ce dixain le plus étendu et le plus peuplé des 13, est le seul qui ne soit pas riverain du Rhône. Sa partie inférieure est fertile en céréales, sa moyenne région est en paturages et en forêts, et la supérieure n'offre que des rochers stériles, pics inabordable et glaciers entassés les uns sur les autres. Il se compose de deux grandes vallées; celle

de *Bagnes* et celle d'*Entremont* proprement dite, qui se coupent à angle droit.

Vollege, (750) paroisse qui étend sa culture sur les rochers supérieurs, dont les terre-pleins intermédiaires se couvrent de moissons: le joli village central, vis-à-vis du confluent des deux Dranses, décore un paysage comme on en voit peu. *Levron*, où est une mine de fer, fait partie de cette commune.

Bagnes (Bangithal-Vallis Balneorum). Le val de ce nom qui a 9 lieues de profondeur, ne forme qu'une seule commune et une seule paroisse, comptant 3420 ames: il se prolonge dans les hautes Alpes par une section transversale de l'ouest au sud-est. Les 3 premières lieues sont en champs, vergers et prairies de bon rapport: le reste appartient aux hameaux d'été (Mayens), aux chalets et à 22 montagnes en paturages, qui, pendant 6 à 10 semaines de la belle saison, nourrissent plusieurs milliers de vaches d'une race fort petite, mais très-abondante en lait. Le val de *Bagnes* n'a point de vignes, la

plupart des familles aisées en possèdent à 5 lieues de distance, sur les coteaux de *Fully*, où elles vont les cultiver. Il est séparé au nord, de la grande vallée du Rhône, par un long rempart de rochers, qui ne laissent que deux ouvertures pour communiquer avec elle par des sentiers rapides. On n'a aucune donnée certaine sur l'époque où cette contrée commença d'être peuplée et défrichée; ses premiers colons sortirent vraisemblablement de ces bandes pillardes des Sarrasins, qui occupèrent dans le X et XI. siècle le St.-Bernard et autres passages des Alpes pennines, et quittèrent la vie militaire pour la vie pastorale. Amé III, comte de Savoie, allant en terre sainte, emprunta du couvent St.-Maurice une table d'or enrichie de pierreries, du poids de 66 marcs, donnée par Charlemagne. Pour acquitter cette dette, son fils céda à cette Abbaye, en 1150, *le val de Bagnes* avec omnimode jurisdiction, les droits régaliens réservés. Son Abbé en fut dès-lors, jusqu'à la révolution le seigneur absolu: il y nommoit

ses officiers, et en tiroit des révenus considérables en bled, en moutons, en fromages, en amendes, en confiscations et autres droits féodaux : maintenant elle s'en est loyalement rachetée et partage la liberté des autres Vallaisans. Elle se divise en huit quartiers, qui comptent une vingtaine de villages et de hameaux, épars sur des plans divers du bord de la Dranse à mi-côte. Les principaux sont : *Zabloz*, fort endommagé, en 1642, par une irruption du torrent de Bruson, où se trouve l'église, rebâtie en 1520, la grande maison en pierre, vendue par l'abbaye de St.-Maurice, les halles et quelques boutiques sous des arcades autour de la place publique ; *Villette* et *Cotter*, séparés de *Zabloz* par la Dranse, *Verbier*, au sommet d'une haute colline, en terrasses cultivées, qui se succèdent pendant près d'une lieue, et à l'entrée d'un grand plateau où sont plus de 300 mayens, que domine le rocher élané de *Pierravoaz*, célèbre par sa belle vue, *Serrayer*, près duquel on exploite du cobalt, *Bruson*, à

la proximité de la mine d'argent, si fameuse au XVI. siècle, *Montagnier*, à côté de ces bains d'eaux thermales, qui ont donné à cette vallée son nom et ses armoiries, *Morgne*, souvent en danger par un torrent voisin; *Lourtier*, à moitié rasé par une avalanche en 1759; *Champsee*, *Liappey*: ces trois derniers villages ont été presque entièrement détruits par la dernière débacle du 16 Juin 1818. Toute l'Europe a retenti de cette lamentable catastrophe. Chacun sait, que la Dranse inférieure, arrêtée dans son cours depuis plus d'un an par l'éroulement des glaciers voisins, avoit formé un lac dans un vallon, et, qu'ayant brisé tout d'un coup la barrière de glace qui la contenait, elle causa la plus désastreuse inondation, depuis le lac vuide jusqu'au Rhône, sur un espace d'environ 9 lieues. Inondation qui fit périr une quarantaine de personnes; qui détruisit plus de 500 bâtimens, tant grands que petits, ainsi que tous les ponts et toutes les digues; qui entraîna sur Martigny la terre végétale

des domaines riverains ; qui couvrit des débris flottans d'habitations et de forêts fracassées, le cours du Rhône et la tête du lac Lemman, et occasionna des dommages évalués à 1,100,000 francs. La bienfaisance, soit des étrangers, surtout des Anglais, soit des cantons suisses, a fait des riches collectes pour secourir les victimes de cet irrésistible fléau ; un quart de la somme totale, montant à environ 160,000 francs, doit être employé à ouvrir dans le rocher une galerie à la Dranse, et à faire des ouvrages destinés à prévenir une nouvelle débâcle qui semble se préparer. C'est la seconde fois, de mémoire d'homme, que cette catastrophe s'est répétée, produite par les mêmes causes. La débâcle du 4 Juin 1595, aussi subversive et plus meurtrière que la dernière, couta la vie à 140 personnes, soit du val de *Bagnes*, soit du bourg de *Martigny* et des lieux intermédiaires, et il fallut sept ans de travaux, pour rétablir les ponts et remettre toutes les eaux dans leur lit. Quand la seconde débâcle est survenue, les *Ba-*

gnards avoient presque oublié la première, leur vallée cultivée avec autant de peine que d'intelligence étalait l'amphithéâtre le plus riant et le plus fertile, riche de tous les biens de l'agriculture. Un bétail nombreux peuploit leurs paturages; leurs jambons, leurs veaux étoient recherchés des gastronomes, qui estimoient aussi le gibier de leurs forêts, La mendicité y étoit inconnue, et la pauvreté rare, parce que chacun s'occupoit. Les *Bagnards* sont généralement sobres, hospitaliers, patients au travail, reconnoissans du bien qu'on leur fait, et si pacifiques que depuis un siècle, on n'y a pas vu de procès: leur malheur, loin de les abattre, n'a fait qu'accroître leur courageuse activité, puisqu'en quelques mois ils ont retabli 16 ponts enlevés, frayé plusieurs chemins nouveaux à la place des anciens, et réparé une partie de leur malheur, car il en reste d'irréparables, tels que la perte du terreau végétal, qui n'a laissé qu'un roc nud et des stériles glaciers, là, où il formoit précédamment un sol arable et fer-

tile. Comme tous les montagnards, ils sont plus spirituels, plus gais, plus civils, moins ignorans que le villageois des plaines inférieures. C'est en un mot une peuplade marquée à un bon coin, et singulièrement intéressante pour l'observateur, et par ses épreuves, et par son caractère, et par la résistance énergique et infatigable à tous les fléaux des Alpes.

Depuis *Lourtier*, village habité toute l'année, la vallée se rétrécit, monte rapidement et ne tarde pas à revêtir les formes sublimes et desordonnées de la haute région des Alpes. Il seroit trop long de noter tout ce que elle offre de remarquable en défilés, en torrens, en chûtes d'eau, en glaciers, aux voyageurs qui vont la visiter; il suffira de leur indiquer successivement la haute chapelle de *St.-Cristophe*, où une procession monte annuellement avec beaucoup de danger; la cascade de *Lévantia*, créée par la dernière débâcle; la forêt de *Livounaire*, où les rochers écroulés des deux flancs font diverses cavernes habitées.

par des serpens de la plus grande taille; le pont de *Mauvoisin*, haut de 90 pieds, au-dessus duquel les sapins et les mélèzes ne croissent plus; le *Mont pleureur*, qui, sitôt qu'il se revêt de nuages, annonce la pluie ou l'orage; le glacier de *Gétroz*, qui, reposant sur une paroi de rochers, précipite à tout moment d'énormes blocs dans la gorge qu'il domine, et est percé d'une arcade sous laquelle passe la Drance; le vallon de *Thorenbeck* où s'étoit formé le lac, cause de la débâcle, et dans lequel tombent 12 cascades; le pont *du Cat*, le seul en pierre dans la vallée, haut de 10 toises et sans parapet, un peu en-dessous des masures d'un château du même nom, qui gardoit le passage; le glacier de *Tserretaz* qui verse deux fortes chûtes d'eau, et celui de *Breunex*, qui, par ses progrès chasse devant lui la terre végétale; les vastes paturages de *Chermontannaz* que répète le lac voisin; le chalet hospitalier de *Champriond*, où sur deux pieds d'herbe sèche, et sous 5 grandes couvertures de

laine, dorment 20 robustes vaches, toujours disposés à serrer leur rang pour recevoir le passager fatigué; la source de la *Dranse* qui sort du glacier par une voûte de la plus belle symétrie, et le col de *Fenestre* par lequel on débouche du Vallais dans la Valpelline, entre le mont *Gelé* et le mont *Avril*:

La vallée d'*Entremont*, proprement dite, remonte à 5 lieues, depuis le confluent des deux Dranses jusqu'au *St.-Bernard*, et compte 4120 âmes en 4 communes, dont chacune est une paroisse.

St.-Brancher (600), chef-lieu du dixain, bourg très-ancien de 3 rues, dont les maisons sont en pierre, animé par le passage des voyageurs et des marchandises: ses alentours sont assez fertiles mais péniblement cultivés: ainsi que dans les communes supérieures la charrue ouvre des pentes si rapides, qu'il faut toute l'énergie de ces Alpicoles pour opérer un pareil labour. Rien de plus surprenant pour le voyageur que cette culture presque verticale au milieu

de champs et de bois suspendus sur sa tête. Le bourg est commandé par un rocher escarpé, sur lequel une modeste chapelle a remplacé le fort *St.-Jean*: il reste à peine quelques pierres d'un autre château qui défendoit cet important passage, et qui étoit si vaste qu'en 1444, l'empereur Sigismond y logea avec une suite de 800 cavaliers. Sur l'autre rive de la Dranse sont les ruines du château d'*Esier*, fameux dans les annales du Vallais, où les patriotes forcèrent l'évêque Jost à renoncer à la fausse Caroline et à reconnoître leur indépendance temporelle de son siège. On est surpris de voir encore quelques vignes à l'entrée de l'*Entremont*. *St.-Branchier* est le lieu natal du savant Murith, né en 1742, chanoine du *St.-Bernard*, puis prieur de Martigny, où il mourut en Octobre 1818.

Orsières (1965), beau village, commandé jadis par le fort du *Chatelard*, dont il subsiste quelques ruines: il est à la tête de 2 vallons. Celui de la gauche se dirige sur le *St.-Bernard*: celui de la droite, appelé

Val Ferret, réunit au milieu de plusieurs glaciers les scènes les plus contrastées de culture et de désolation: tout y porte l'empreinte des Alpes primitives, et il est du petit nombre des lieux appartenans à la formation antidiluvienne, où l'on découvre des corps marins pétrifiés. — On est moins étonné d'y trouver des médailles romaines, parce qu'un ancien sentier, qui le traverse, aboutit au *St.-Bernard*. Ce vallon a trois petits lacs, qui, se versant l'un dans l'autre, fournissent un des affluens de la Dranse. Outre plusieurs hameaux d'été, il y a quelques villages habités toute l'année; comme *Pratéfort*, les *Arleches*, *Isert*, *Souslepro*. Près de l'alpe Ferrex, est la haute chapelle de N. D. des neiges. Une procession s'y rend chaque été; quoique défendue par l'évêque et le conseil d'état, la volonté despotique du peuple souverain le conserve.

Liddes (1195), cette commune, dont les habitans sont très-laborieux, passe pour la portion la plus saine et la plus agréable de l'*Entremant*. Le village paroissial est assez

bien bâti; son église sert pour les hameaux de *Drance*, situé de l'autre côté de l'eau, et d'*Alève* par où passe le chemin du *St.-Bernard*.

Bourg St.-Pierre (565). Sa colonne militaire est du règne de Constantin et son église, bâtie par un évêque de Genève à la fin du XI. siècle, conserve une inscription en vers latins, qui mentionne les ravages exercés dans la vallée du Rhône par des hordes d'Ismaélites, c'est à dire de Sarrasins. Il est gardé du côté de l'Italie par une muraille crénelée, où s'ouvre une porte sur le pont de la *Valsorrey*. Ses habitans fournissent des mulets pour les passagers et le transport des marchandises; aussi le transit est une des grandes ressources de ce village, dont le territoire est trop froid pour être fertile. En sortant de *St.-Pierre* la contrée prend un aspect des plus sauvages. Le torrent de la *Valsorrey* se précipite dans la *Drance* par un abyme affreux; le *Velan* verse ses avalanches à travers des rocs écroulés; le pont *St.-Charles* tire son nom de

Charlemagne qui le fit construire: à l'entrée du *Val Serrat* sont les foibles restes du château de *Quart*, qui fermoit le défilé par une porte. A mesure qu'on monte, tout annonce la fin du domaine de la vie et le commencement de celui de la mort. Les noms des lieux sont faits pour le rappeler; car on traverse le *vallon des morts*; on signale les escarpemens du *mont mort*; on salue la *chapelle des morts*, où sont déposés les cadavres des voyageurs qui périsent dans le passage: à côté est une voûte qui sert d'asyle aux passagers. Les *maronniers*, soit domestiques du couvent, s'y rendent en temps de tourmente et tous les soirs de la mauvaise saison, soit pour y prendre ceux qui s'y seroient mis à l'abri, soit pour y laisser du pain et du vin à l'usage de ceux qui viendroient s'y réfugier. Le pont de *Nudri* est le plus haut de la vallée d'*Entremont*.

Le *St.-Bernard*, qu'on appelle le grand, pour le distinguer du petit, par où l'on passe de la Tarantaise dans le val d'Aoste,

est situé sur l'extrême frontière du Vallais et de l'Italie, par les 450, 5' 0'' de latitude et les 250, 5' 0'' de longitude: il verse ses eaux d'un côté dans la Méditerranée et de l'autre dans l'Adriatique. Dans la gorge étoit un sentier très-ancien, pour passer à travers les Alpes Pennines dans les Gaules et dans la Germanie, et que suivirent, au rapport de Tite Live, les Lingon et les Boyers pour venir s'établir en Étrurie, 590 ans avant J. Ch. Auguste fit de ce sentier une voye romaine; Constantin y plaça des miliaires, et l'on peut conclure par la quantité d'exvoto qu'on y a trouvés, que cette route passoit pour très-dangereuse. Au delà du col, non loin du petit lac, étoit un temple dédié à Jupiter, adoré sous le nom de *Pennin*, épithete dérivée du celtique *Penn* (sommité, haute pointe): dans ce local qu'on appelle encore de nos jours le *plan de Jupiter*, on a déterré des médailles, des petites statues et d'autres antiques. Cette montagne porta ensuite pendant plusieurs siècles le nom de *Montjou*,

(mons Jovis) et prit enfin celui de *St.-Bernard* du fondateur ou restaurateur de l'hospice actuel. Les montagnards des environs l'appellent *mont Dévi* (mons Dei). Par cette route, regardée comme la porte militaire de l'Italie, ont passé, l'an 69 de l'ère chrétienne, l'armée de Cécina qui venoit de battre les Helvétiens; en 574, une armée de Lombards défaite près de Bex; en 773, une armée de Charlemagne, commandée par son oncle Bernard; en 1160, une armée de Frédéric Barberousse, sous les ordres de Berthold IV de Zäringue; du 15 au 21 Mai 1800, une armée française de 30,000 milles hommes, conduite par le premier consul à la victoire de Marengo *).

*) On n'a pas cru devoir indiquer ici le passage d'*Annibal* et de son armée, 215 ans avant l'ère chrétienne, parce qu'il est opiniâtement contesté, et que l'ouvrage récemment publié par M. De Luc de Genève, semble établir sans réplique que le général carthaginois entra en Italie par le *petit St.-Bernard*

Deux incendies qui ont consumé les titres sont cause qu'on ignore la date précise de la fondation de l'hospice; des chartres apprennent seulement qu'en 832, Valgaire étoit abbé du mont Jou; que Hartman, évêque de Lausanne, en 851, en avoit été aumonier; et que Lothaire, roi d'Austrasie, se réserva cet hôpital dans une convention de 859. Il ne fut donc pas proprement fondé mais relevé et doté par St.-Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, l'an 962: car il est probable qu'il avoit été ruiné par

et non par le *grand*. Cependant il faut convenir que les adversaires de cette opinion lui opposent des raisons qui ne sont pas à mépriser. Quoi qu'il en soit, le fait est peu important et l'honneur du Vallais n'est nullement intéressé à ce qu'Annibal ait passé par le St.-Bernard plutôt que par un autre col des Alpes voisines, qui toutes s'appeloient *Pennines*, et portoient probablement ce nom d'origine celtique, avant qu'il fut question des Pœni (Carthaginois).

l'empereur Arnolfe, lequel, vers l'an 890, en avoit chassé Rodolph I, roi de la Transjurane, qui s'y étoit fortifié. Cet hospice, dont par son institution le but unique est de secourir, de loger, de nourrir et soigner gratuitement tous ceux qui passent cette montagne, sans distinction de nation, de sexe, de condition et de religion, est desservi par un chapitre de chanoines réguliers de St.-Augustin, ayant pour chef un prévôt crossé et mitré, choisi par les religieux qui ont le droit de libre élection, confirmé par le pape, reconnu par le canton de Vallais et indépendant ainsi que l'hospice de l'évêque diocésain. Le chapitre est actuellement composé de 30 membres, dont 8 sont ordinairement au *St.-Bernard*, 2 à l'hospice du *Simplon* qui en relève, et 2 parcourent la Suisse pour faire les collectes annuelles; les autres desservent comme curés ou vicaires les 8 bénéfices vallaisans qui appartiennent au couvent et dont le prévôt a la collation. Ces cures sont ordinairement la récompense et la re-

traite de religieux, qui ont consumé leur jeunesse et leur santé au service de l'hospitalité. Tous les jours dangereux les maronniers parcourent la montagne sur les deux pentes, et souvent un ou deux religieux en font la reconnaissance avec eux, accompagnés de chiens dressés à découvrir soit les gens égarés de la bonne route, soit les malheureux ensevelis dans les neiges, qu'on transporte au couvent pour leur administrer des secours, s'il en est encore temps. Année commune 8 à 9 mille personnes passent la montagne et s'arrêtent toutes au couvent, qui en loge quelquefois jusqu'à 500 : en 1762, une brèche orageuse en rassembla 560, pour lesquels il fallut la viande de 4 bœufs, de 20 moutons et 8 quintaux de pain. En 1818, il y eu de compte fait, 31,078 repas donnés, tant à des passans qui n'ont fait que s'y reposer, qu'à des gens qui y ont séjourné par maladie ou par curiosité. Ses dépenses hospitalières passent année commune 50,000 francs. Les amis des beautés et d'histoire

naturelles y trouvent des pères instruits et complaisans, qui leur font voir ce qu'il y a de remarquable dans les environs, comme le *roc poli*, le *plan de Jupiter*, le glacier de *Val Sorrey*, et les belles voutes de glace d'où sort un des affluens de la Dranse. — Ce couvent jadis très-riche, puis qu'il possédoit en divers pays plus de 80 bénéfices, est maintenant réduit à un alpage de 100 vaches et à quelques domaines dans les cantons de Vallais et de Vaud; il ne pourroit suffire par ses propres revenus à d'aussi fortes dépenses, doublées par l'éloignement des lieux d'où viennent les comestibles; mais la bienfaisance helvétique y supplée, et dans les années même les plus desastreuses pour la Suisse, les collectes n'ont pas sensiblement diminués. L'hospice a été dépouillé des belles possessions dont il jouissoit dans les états de sa Majesté Sarde, en 1752, parce que le Vallais ne voulut plus permettre qu'un prince étranger dictât et confirmât l'élection du prévôt, comme le prétendoit la cour de

Turin. Cette dernière alla même jusqu'à contester la source de la seule fontaine dont le couvent jouissoit et dont il ne peut se passer. — Le bâtiment claustral placé à 7542 pieds au-dessus de la mer, réputé pour l'habitation la plus élevée de l'ancien monde et entouré d'une circonvallation de glaciers et de rochers nus, est solidement construit en pierre : il a au plein pied une vaste cuisine dont le feu ne s'éteint jamais, et de dortoirs pour les pauvres et les paysans : à l'étage supérieur est un grand réfectoire toujours chauffé, au-dessus duquel sont les chambres des religieux, qui se condamnent à coucher au froid pour ménager le bois amené à dos de cheval ou de mulet, de forêts distantes de 4 lieues : le reste de l'édifice est destiné au logement des hotes pour lesquels il y a plus de 60 lits. L'église attenante au couvent est petite, mais jolie, ornée de quelques bons tableaux et du mausolée du général Desaix, tué à Marengo. Vis-à-vis est un autre bâtiment de décharge où se trouve

l'appartement destiné aux femmes. L'hospitalité la plus gratuite, la plus empressée, la plus périlleuse est donc exercée d'un bout de l'année à l'autre, sans exception de personne, dans un local où il neige chaque fois qu'il pleut dans la plaine, où il n'y a pas 10 jours sereins par année, et où, pendant le mois d'Août, le thermomètre est souvent en-dessous de zéro. Combien de voyageurs périroient sans cet hospice, protégé manifestement par la providence, qui en écarte les avalanches, qui l'affermite contre les assauts d'ouragans si impétueux que la montagne en est ébranlée, et qui, pendant les guerres de la révolution, l'a préservé d'une ruine, que sembloit rendre inévitable le passage successif de 150,000 Français, et les attaques des Autrichiens, en 1799, contre une garnison de 600 hommes, qu'on y garda pendant 4 mois. On ne sauroit trop le répéter, l'hospice du *St.-Bernard* est un temple élevé par la charité chrétienne, consacré au plus beau des cultes et au plus agréable à la divinité,

le culte de l'humanité, desservi par des hommes que le voyageur regarde comme des anges, envoyés du ciel sur la terre et stationnés sur la frontière de la mort pour lui conserver la vie.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de plus grands détails *) sur l'utilité de cette maison, révérée de toute l'Europe, qui n'a pas sa pareille dans le monde, et dont les services sont au-dessus de toute expression, nous finirons par un

*) Pour plus de détails voyés entre autres le Manuel du voyageur en Suisse, par Ebel : T. II, article St.-Bernard; Voyage dans les Alpes, par Saussure, T. IV, pag. 226 — 271; Lettres d'Eschasseriaux sur le Vallais; Essais historiques sur le St.-Bernard par le docteur de Loges; course au St.-Bernard dans le Conservateur Suisse, T. V, pag. 231 — 280. Il ne faut pas oublier d'avertir qu'il y a un tronc où le voyageur alsé peut déposer son offrande; mais le produit est exclusivement destiné pour des aumones aux passagers indigens.

paragraphe d'une relation imprimée en 1801.
 « Quel motif peut engager des hommes à
 « s'établir dans cet affreux désert; à habiter
 « des rochers si froids et si stériles que la
 « laitue et le chou ne peuvent venir à ma-
 « turité dans les lieux les mieux abrités;
 « à vivre au milieu des frimats si soutenus
 « qu'il y gèle en plein midi pendant la ca-
 « nicule; à se soumettre aux privations les
 « plus longues et aux fonctions les plus
 « périlleuses; à consacrer leur santé et leur
 « vie au service de voyageurs, la plupart
 « souffrans et pauvres? Il n'y en a qu'un,
 « la religion. Hommage donc à cette reli-
 « gion bienfaisante et secourable! honneur
 « et reconnoissance aux hommes de dieu
 « qui la pratiquent par un dévouement aussi
 « desintéressé!!! »

XII. *Dixain de St.-Maurice.*

Sept communes; 5 paroisses; 4660 ames.

Partie dans la vallée du Rhône, partie dans les Alpes, il a environ 13 lieues quarrées.

sont maintenant au nombre de 19, dont 8 desservent des cures dépendantes de l'abbaye; qui en a la collation. Il règne beaucoup d'ordre, de piété, d'économie et de savoir dans cette maison; ce qui la rend surtout très-recommandable, c'est un excellent collège qu'elle a établi ou plutôt perfectionné en 1807, et qui contribue manifestement à répandre une saine instruction, tant dans la ville même que dans le Bas-Vallais. L'abbaye possède une belle et riche collection de reliques, surtout en ossemens de martyrs; les amateurs y distinguent deux superbes vases d'agate, donnés par Charlemagne, un reliquaire de prix donné par St.-Lonis, la chasse de St.-Maurice qu'on expose dans les grandes occasions, et plusieurs capsés chargées d'ornemens d'un beau travail gothique: on se fait aussi montrer dans l'église paroissiale la chasse de St.-Sigismond, présent de l'empereur Charles IV, l'écuelle de bois garnie en argent dans laquelle ce roi canonisé mangeoit sa soupe quand il faisoit pénitence pour avoir tué

son fils, et d'autres raretés de ce genre. On va encore visiter près de St.-Maurice l'hermitage de N. D. *du Sex*, si pittoresquement situé au milieu des rochers qui semblent inaccessibles, et qui date de la fin du VI. siècle, ainsi que la chapelle de *Vérolley*, bâtie sur la place où fut décimé la légion thébécenne en 302. Tous ces objets de dévotion attiroient autre fois à *St.-Maurice* une grande affluence de pèlerins et de gens attachés au culte des martyrs, qui y portoient beaucoup d'argent: mais cette ressource a sensiblement diminué dans ces derniers temps, où l'on voyage pour d'autres raisons. Les capucins y ont aussi un couvent, fondé en 1612, dans lequel il n'y a actuellement que 5 pères, assez accredités chez le peuple. On remarque à *St.-Maurice* beaucoup de politesse et de savoir vivre dans la classe supérieure qui de tout temps a compté plusieurs maisons de gentils-hommes: quelques unes sont éteintes: mais il y reste encore les de *Quartery*, de *Macognin*, de la *Pierre*, de

Rivaz, de Werra, de Bons, de Preux, de Nucé, etc. La famille Bérodi a eu deux frères, qui méritent qu'on en fasse une mention littéraire; Sigismond, auteur d'une Vie de St.-Sigismond, imprimée en 1666, excessivement curieuse tant par son contenu que par sa rareté, et Gaspard, gymnasiarque du collège, poète et historien qui a composé entre autres une Vie de St.-Maurice en vers français, et une tragédie du martyr de la légion thébénne, jouée en 1620 au verger de l'abbaye, dans laquelle l'abbé George de Quartery fit le rôle de St.-Maurice et 188 acteurs parurent sur le théâtre. Il a laissé en manuscrit une chronique du Vallais de 1610 à 1642, dans laquelle sont quelques anecdotes qu'on chercheroit vainement ailleurs. L'agriculture de *St.-Maurice* a beaucoup gagné depuis un demi siècle; plusieurs espaces précédemment engravés ou marécageux ont été mis en valeur par les habitans, qui sont au nombre des plus actifs et des plus intelligens du Vallais, et qui suppléent à la pe-

tite partie de bonne terre que la nature leur a donné, par des conquêtes annuelles sur les rochers et sur les eaux : depuis 1772 qu'ils commencèrent à changer en jardins et en prairies les marécages voisins de leur ville, l'air devint plus sain et le nombre des cretins a diminué au point qu'il n'y en a presque plus. Sa banlieue offre quelques villages, tant dans la plaine que dans la montagne. — Dans la plaine sont la *Barma*, où la chaussée n'a que 12 pieds entre le Rhône et les rochers ; *Evionnaz* près duquel étoit *Epaune*, où s'assembla, en 517, un concile provincial, composé de 9 évêques, pour faire la dédicace de l'abbaye et lui donner une règle monastique. Une montagne qui s'éroula, en 563, ensevelit *Epaune*, dont il ne reste que le souvenir contesté et le nom défiguré dans un lieu dit *Epenassex*. Sur le massif du rocher qui domine la ville sont les trois hameaux de *Verrossas*, dont les colons à force de travail ont fertilisé des tas de ruines schisteuses ; et *Mex*, petite commune de 100

ames, sur une corniche de rocher, où s'est trouvé un plateau susceptible de culture, que le dangereux torrent de *Bon voisin* sépare de *Verroffaz*.

Salvan (1230). Cette vaste commune s'étend des bords du Rhône fort avant dans les Alpes, et renferme près du fleuve les villages de *Vernayaz* et de *Mieville* sur un sol marécageux qu'on assainit maintenant, et dans la montagne *Villa*, où est l'église paroissiale, le *Tréquin* et d'autres hameaux. *Salvan*, (*Salvatum* dans les chartres) annonce un lieu rendu sûr par la nature ou par l'art. Il y avoit en effet jadis sur cette frontière une redoute, appelée *Chatelard*, près de laquelle on a trouvé quelques médailles romaines et des corps marins pétrifiés.

Fins hauts, Fignaux, Finio (435). Sur la frontière de Faussigni, à l'extrémité de la vallée de *Salvan* dont une forêt le sépare: le village est sur un plateau excessivement élevé au-dessus du col de la *Tête noire* par lequel on débouche dans la vallée

de Chamouny. Les habitans de cette commune et de la précédente sont recommandables par leur vie laborieuse. Au milieu des débris de montagnes écroulées et du désordre de torrens fougoux, ils profitent des plus petits coins de terre végétale entre leurs rocs pour les cultiver, et au bord de leurs eaux pour les défendre par des digues. Là sont d'intrepides chasseurs de chamois qui exercent périlleusement leur habileté dans cette haute chaîne d'Alpes dont la *Dent du midi* fait partie, et qui vont relancer le bouquetin jusque dans les glaciers de la val d'Aoste.

Massonger (360), a une inscription romaine, un bac sur le Rhône et le hameau de *Daviaz* sur la hauteur. Quand le fleuve est bas, on y découvre les restes des culées d'un pont, probablement antérieur à celui de St.-Maurice, qui est à une demi lieue au-dessus.

Rive droite.

Outre-Rhône, dont le nom indique la situation par rapport au reste du dixain, se

compose de deux communes, *Cologne* (300), autour de l'église paroissiale, et *Dorennaz* ou *Diablot* (210); outre un bac pour passer le fleuve, ses communications sont avec *Lavey*, dans le canton de Vaud, par le sentier de la *Crotta*, et avec *Fully*, dixain de Martigny, par celui de *Follataire*. Ces deux sentiers sont excessivement dangereux surtout en hiver. Cette sauvage paroisse a une carrière de belles ardoises, un étang giboieux souvent visité par les chasseurs, une fontaine intermittente et quelques hameaux, comme *Arbignon*, *Allese* le *Rosai*, etc. Une caverne sépare ici le Valais du dernier hameau Vaudois *Elay*, de la commune de *Lavey*.

XIII. *Dixain de Monthey.*

Huit communes; 11 paroisses; 6430 ames : le Rhône le sépare du district d'*Aigle* canton de Vaud.

Monthey, *Montheolum* (1585 avec sa banlieue), petite ville, assez bien bâtie, située à l'endroit où la *Vièze* sort de la

vallée supérieure. On ignore les commencemens de ce lieu au pied d'un ancien fort ; on sait seulement qu'en 1239, ce château avec ses dépendances fut l'appanage de Marguerite de Savoye, femme du comte Hermann de Kibourg, laquelle y fit sa résidence depuis son veuvage ; qu'en 1299, il appartenoit à la maison de Granson, et qu'il tomboit en ruines en 1450. Depuis 1240 la vidamie de Monthey appartient à la famille de Colomberio, et son majorat à celle de Montheolo, encore subsistante. Amé VI de Savoye, érigea Monthey en ville municipale, l'an 1352, et lui conféra divers privilèges ; ce fut en 1536 que les Hauts-Vallaisans la prirent à la maison de Savoye, ainsi que le reste du Dixain dont elle est le chef-lieu. Elle paroît avoir été autrefois plus considérable et plus peuplée : mais la peste de 1351, enleva la moitié de sa bourgeoisie ; un incendie la consuma en grande partie sur la fin du XIV siècle ; son plus grand ennemi fut long-temps le torrent de la *Vièze*, dont les fréquentes innonda-

tions emportèrent souvent les maisons et les terres cultivées: Celle de 1726, fut si désastreuse que la bourgeoisie s'assembla pour décider, s'il ne vaudroit pas mieux abandonner la ville pour s'établir en lieu plus sûr: on préfera d'ouvrir un autre lit à la *Vièze* et l'on y réussit; mais en 1733 elle reprit son ancien cours, et l'on fut obligé de l'encaisser par des digues et des murs très-solides; ouvrage dispendieux qui a rempli son but, puisque dès-lors la ville a été préservée. On passe pour se rendre à *Outrevièze* sur un beau pont couvert d'ardoise, bâti en 1809, qui a coûté environ 16,000 francs. Cette ville a un marché hebdomadaire très-fréquenté surtout par les montagnards, qui y portent fromage, beurre, miel, gibier, etc. Ses habitans comme ceux de *St.-Maurice* ont des mœurs douces et polies, annoncent de l'industrie et aiment l'instruction. Sous le régime actuel cette ville ne tardera pas à devenir plus peuplée et plus commerçante. Elle a un hôpital qu'elle doit à la bienfaisance de Guillaume de

Marigny, curé de Bagnes, qui légua, en 1384, la moitié de ses biens pour le fonder. Au-dessus s'élevaient de belles forêts de chataigniers. De cette commune dépend la petite paroisse de *Chœx*, dont l'église, située au milieu des bois dans un éclairci bien abrité, fut bâtie par Aimon de Savoye, qui, après avoir fondé l'hôtel dieu de *Vilzeneuve*, quitta sa résidence de *Chillon*, pour habiter sa maison de *Chœx*, où il cherchoit un air plus sain, et y mourut en 1242.

Troistorrens, (1025) village riche, bien bâti, entouré de champs d'une remarquable fertilité : on y voyoit, il n'y a pas long-temps, une famille d'albinos, et l'on y a trouvé des indices de vitriol et des médailles romaines. Les montagnes de cette commune sont fort étendues, et le vallon pastoral de *Morgin*, très-peuplé en été, passe pour une contrée du genre alpestre le plus romantique. L'on y remarque la belle source de la Vièze, un lac temporaire qui se vuide sur la vallée d'Abondance, un écho qui

répète clairement 5 syllabes, et les trois sources minérales, appelées l'eau rouge.

Le *Val d'Illicz* est une belle vallée de 5 lieues de profondeur depuis Troistorrens aux frontières de Savoye, arrosée par la Vièze sur laquelle il y a un pont de pierre très-pittoresque, et peuplée d'une race d'hommes braves, bienfaits, robustes et spirituels: ils ont la prétention de descendre d'une troupe de soldats romains, qui vint défricher cette haute contrée selon leurs traditions. — Cette commune de 1220 habitans se divise en deux paroisses: *Val d'Illicz*, qui jouit d'une charmante vue sur le Rhône, et *Champeri* placé beaucoup plus haut. Ce dernier village est la patrie du vicaire Clément, mort en 1810, homme de l'ancien temps par ses vertus, et du nouveau par ses connoissances dans les sciences naturelles; il a le premier escaladé le plus haut des 5 pics de *Tsallen*, plus connu sous le nom de *Dent de midi*. Ses collections étoient visitées des naturalistes: sa bibliothèque, dispersée depuis sa

mort, étoit la plus belle du canton, et le peu de morceaux qu'il a publiés font regretter qu'il n'ait pas écrit d'avantage.

Quartier d'Embas (670). Cette commune, dont une partie est marécageuse, se compose de deux paroisses: *Colombay* et *Muraz*. La première, dont le village est séparé en deux sections assez distantes, a un couvent de Bernardines, fondé en 1643; supprimé et spolié sous le régime français et récemment rétabli: on y voit aussi une ancienne maison forte appartenant à la famille Dufay de la Vallaz, l'une des plus distinguées du Bas-Vallais. De cette famille étoit le R. P. Jean Gaspard, prédicateur éloquent, dont les sermons ont été imprimés à Lion, en 1742. *Muraz*, à peu près détruit par un torrent en Juin 1628, est situé hors de l'influence des marais voisins du Rhône, mais il a le hameau d'*Illarse*, qui en est entouré. En-dessous il y a un bac pour passer le fleuve ainsi qu'à Colombey; là commence le *canal de Stockalper*, qui reçoit 4 ruisseaux et se prolonge jusqu'à

Vauvry, ou le Rhône devient navigable; on ne fait aucun usage de ce canal, qui pourroit être cependant de quelque utilité pour les transports, et qui fut creusé dans ce but.

Vionnaz (560). Cette commune a aussi deux paroisses, l'une dans la plaine et l'autre dans la montagne. Dans la plaine est *Vionnaz*, village bien rebâti depuis son dernier incendie, entouré de vignes, de champs, de vergers, de forêts, placé entre deux torrens dont le voisinage est souvent dangereux. Dans la montagne est *Reverentas* que la difficulté de communications en hiver a fait détacher, il n'y a pas longtemps, de *Vionnaz*: son église très-élevée réunit les habitans de *Mayens*, de *Torgon* et de divers hameaux très-froids et très-sauvages. *Vionnaz* est le lieu natal de Nicolas Dufour, mort en 1812, prévôt de Nicholsberg en Moravie, agent diplomatique de l'empereur Joseph II, qui le récompensa par des titres et des pensions.

Vauvri (840), joliment rebâti depuis

l'incendie de 1805. Son église sur la colline jouit d'une vue fort étendue, ses moulins à papier sont très-actifs, et une source minérale contribue à la santé publique. Si l'on en croit la tradition, ce village seroit très-ancien, et Charlemagne y auroit logé en marchant contre les Lombards : jusqu'à ces derniers temps on y célébroit sa fête, et comme elle est à la fin de Janvier, le dernier couple marié étoit tenu d'oter la neige de la prairie où se donnoit le bal rustique. Cette commune possède des montagnes à beaux paturages ; entre autres les *Cornettes* que couronnent deux rochers, qui s'élèvent comme d'énormes colonnes, et *Voyex*, où se trouve le chalet le plus haut de cette chaîne, d'où l'on découvre une superbe perspective. En descendant de Vauvri le long du Rhône, on rencontre le petit fort de *la porte du Sex*, *) qui ferme

*) Dans le Bas-Vallais et la partie voisine de Vaud, *sex*, *sax*, *scex*, *cé*, signifie un rocher (saxum).

le défilé et où la route passe sur un pont-levis; de vastes rochers chargés de forêts dominent cette gorge étroite: là est un bac très-fréquenté pour la communication avec le canton de Vaud. Dans cette commune existe obscurément une branche de l'illustre famille d'Alinges, appelée Bocquis d'Alinge, qui va finir manque d'héritiers mâles.

Port Vallais, portus Vallesiaë (312). Les atterrissemens du Rhône ont écarté ce village du Léman qui le baignoit autrefois: de cette commune dépendent les *Evuettes*, où est un petit vignoble, et *Boveret* dans un charmant local à l'embouchure du Rhône, où se trouvent les ruines d'un vieux château, une auberge et quelques magasins pour les dépôts du commerce, tout près d'un havre fréquenté par les barques, qui viennent y charger les bois que le Vallais exporte. On pourroit aisément y établir un port, que la nature semble avoir destiné d'avance. — C'est près du *Boveret* qu'il y eut, en 1235, un combat où les

Vallaisans furent repoussés par les troupes d'Amé IV, comte de Savoye.

St.-Gingolph (430), grand et beau village sur le Léman, le dernier du canton. La Morge le partage en deux portions inégales, dont la plus grande est vallaisanne et la plus petite savoyarde; l'église qui sert pour les deux est dans la dernière et cette paroisse relève de l'ancien diocèse de Genève: quoique appartenant à deux états, *St.-Gingolph* ne forme qu'une bourgeoisie, paisiblement régie par la même municipalité pour les biens communaux. On y fabrique une excellente chaux qui fait un objet de commerce, et l'on y trouve la tête d'un banc de houille qui se prolonge assez avant dans le dixain. Long-temps il n'y a eu qu'un sentier très-étroit le long du lac, entre *St.-Gingolph* et le *Boveret*, maintenant il est changé en superbe chaussée, dont une partie est taillée dans le roc. — Il y a peu de terres à cultiver dans cette commune non-plus que dans la précédente; leur seule ressource est dans l'exploitation

et la vente des grandes forêts qui leur appartiennent. *St.-Gingolph* est le berceau de la noble famille de Rivaz, qui dès longtemps a cultivé les sciences et a produit Pierre-Joseph de Rivaz, né en 1711 et mort en 1772, habile mathématicien et mécanicien, connu par plusieurs ouvrages, entre autres ses *Eclaircissimens sur le martyre de la légion thébéenne*, publiés en 1779, par son fils actuellement chanoine de la cathédrale de Sion, d'ont l'érudition égale la modestie. Près du village de *St.-Gingolph* on visite une belle grotte naturelle, où l'on peut entrer en bateau depuis le lac, et que décore une abondante source.

C'est dans les Alpes de ce district, dont plusieurs sont en ruines et annoncent d'anciens bouleversemens, qu'étoit, entre Monthey et l'embouchure du Rhône, ce fameux mont *Tauretunum*, qui, par sa chute en 563, causa de si affreux malheurs dans le Bas-Vallais, sur toutes les côtes du Léman et à Genève, dont Marius, évêque d'Avanches, et Grégoire de Tours nous ont

conservé les tristes détails *); mais il est très-difficile de préciser le lieu de cette catastrophe. Cette chaîne peu connue et rarement visitée renferme de charmans vallons, de vastes forêts, de fertiles paturages et de jolis petits lacs. On y remarque entre autres la dent de *Challant*, dont le sommet, point culminant de la chaîne, sert de baromètre aux bergers; *Vallerette*, dont la vue peut le disputer aux plus célèbres de la Suisse; *Lacombe*, où s'ouvre un gouffre profond dans lequel se perd un torrent; *Rossettaz*, où une fontaine intermittente coule sous une belle voûte de rochers; la *Chaux magni* (calx magna) vis-à-vis de Montreux, qui chaque année envoie jusqu'au lac ses bruyantes avalanches.

*) Voyez la traduction des deux fragmens de ces chroniqueurs sur cet événement, traduits dans le Conservateur suisse (T. VII, pag. 188 — 193).

VIII.

Odographie.

Le Vallais n'a qu'une seule grande chaussée praticable toute l'année; c'est la *route du Simplon* qui commence à *St.-Gingolph* et sort du canton au-dessous de *Gondo*, pour entrer en Italie: elle a de longueur 169,563 mètres (environ 43 lieues communes); on peut la faire en poste, et les relais, au nombre de dix, sont: *St.-Gingolph*, *Vionnaz*, *St.-Maurice*, *Martigny*, *Ridde*, *Sierre*, *Tourtemagne*, *Viège*, *Brigue*, *Simplon*. Une diligence de *St.-Maurice* au *Simplon* monte et descend par cette chaussée trois fois par semaine. La route du canton de Vaud se joint, à une lieue de *Bex*, à celle du *Simplon* par le pont de *St.-Maurice*, et une diligence de *St.-Maurice* à *Vevey* va et vient tous les jours d'une de ces villes à l'autre, distantes de sept lieues.

La *route du St.-Bernard* se détache de celle du Simplon à Martigny, et en 8 lieues atteint le couvent hospitalier, placé sur la frontière de la val d'Aoste; on peut la faire en petit char jusqu'au bourg St.-Pierre, de là on va en mulet: ce n'est que dans le gros de l'hiver que ce passage est quelque fois fermé par les grosses neiges et les tourmens: mais il est rare que cet accident dure plus de trois ou quatre jours; un courrier du Vallais, en Piémont, passe par le St.-Bernard deux fois par semaine.

La *route des bains de Loèche à Kanderstäg*, canton de Berne, longue de six lieues, ne se pratique guères que dans la belle saison, et est fermée par les neiges en hiver: on la fait ou à pied, ou en mulet, ou sur un brancard, dont le service exige 8 hommes qui se relayent pendant ce rapide trajet.

Toutes les autres communications du Vallais avec les états voisins (dont suit la liste) ne sont que des *sentiers* à pied ou à mulet, qui traversent des cols plus ou

moins élevés et ne sont pratiqués la plupart que pendant 7 ou 8 semaines: ils sont en général très-pénibles, souvent effacés, et du plus au moins exposés aux torrens, aux avalanches, aux éboulis de rochers et aux tourmentes de neige.

Cols et passages.

a) *Frontière orientale et méridionale.*

Sentier de la Fourche, d'Oberwald à Realp dans la vallée d'Urseren, canton d'Uri, à travers les beaux glaciers du Rhône; 7 lieues.

Sentier du Haut-Chatillon, par le val d'Eginen et le col de Noufenen à Bédretto dans la vallée de Livinen, canton du Tessin; 7 à 8 lieues.

Sentier du Griëss, de Zumloch, dans le val d'Egine à Pomat, dans la vallée d'Ossola; 6 à 7 lieues.

Sentier de Giessen au val de Binn, par le mont Alburn, dans la vallée d'Ossola; 5 lieues.

Sentier d'Heiligenkreuz (Ste.-Croix) au fond du val de Binn, par le glacier du Kriegs, à Groot ou Crodo, dans la vallée d'Ossola; 6 lieues.

Sentier d'Almagell au fond du val de Saas, par le mont Moro à Macugnaga dans le val d'Anzasca; 8 lieues. Ce chemin maintenant inféquenté, était autrefois une route très-suivie et servoit aux courriers de la poste aux lettres, venant des bords du lac majeur en Vallais: l'accroissement des glaciers l'a rendu beaucoup moins praticable.

Sentier de Praborgne par le pied du mont Silvio et la route de St.-Théodule, à Breuil dans le val Tornanche; 10 lieues. M. de Saussure observe que c'est la route la plus élevée de toute l'Europe, et que la rareté de l'air y incommode sensiblement les hommes et les mulets.

Sentier de St.-Barthélemi au fond de la vallée d'Hérens, à Biona dans la Valpelline, à travers de vastes glaciers; 9 lieues.

Sentier de Bagnes par le glacier de

Gétros et le col de Fenêtre, à Ollomond dans la Valpelline; 9 lieues. Ce sentier qu'on représente comme très-périlleux, ne l'est point dans le gros de l'été, puisqu'en Juillet et Août 1816, il y passa environ 2000 vaches, allant de la val d'Aoste dans les cantons de Vallais et de Vaud.

Sentier d'Osières, par le val et le col Ferret aux bains de Courmayeur; 8 lieues.

Sentier de Trient, par le col de Balme, à Chamouni; 7 lieues.

Sentier de Trient, par la tête noire, à Vallorsine; 3 lieues.

Sentier de Champéri, par le passage du Cou, dans le Faussigny; 3 lieues.

Sentier de Troistorrens, par le col de Chézeri et le lac Verd, en Savoye; 5 lieues.

Sentier de Troistorrens, par le val de Morgin, dans la vallée d'Abondance; 3 lieues.

b) *Frontière septentrionale.*

Sentier d'Ulrichen, par le Grimsel à l'hospice de ce nom, canton de Berne; 4 lieues.

Sentier de Ferden, dans le val de Lœtsch, par le Lœtschberg, à Gastern, canton de Berne; 3 à 4 lieues.

Sentier de Naryl, qui va du haut de la Gemmi à travers les glaciers, dans la vallée bernoise d'Adelboden; 8 lieues. C'est la route qu'on a pris quelquefois pour transporter sur un brancard des malades depuis la Lenck aux bains de la Louèche.

Sentier d'Ayent, par le mont Ravyl, à la Lenck, dans le Simmenthal; 8 lieues.

Sentier d'Arba, par le Tunghel, à Lauvenen, dans le pays de Sanen; 8 lieues.

Sentier de Saviège, par le Sanets, au Chatelet (Gsteig); 7 lieues.

Sentier d'Aven, par le chemin neuf, les Diablerets, Cheville et Anzeindaz, à Grion, canton de Vaud; 8 lieues.

Sentier de Fully à Morcles, canton de Vaud; 4 lieues.

L'on n'indiqué pas quelques autres sentiers très-précipiteux, qui ne sont connus que des chasseurs de chamois et des contrebandiers; et dont la trace même manque en certains

endroits. Si quelque intrépide naturaliste veut s'y hasarder, il doit se procurer des guides sûrs, et prendre les plus grandes précautions pour ne pas s'exposer à périr, soit dans les fentes des glaciers, soit par les avalanches. Dans un petit nombre de lieux on plante des balises ou des perches pour montrer le chemin *); mais ces signes sont rares et souvent détruits par les tourmentes et les éboulis, si fréquens dans ces hautes régions.

*) Ammien Marcellin parle de ces poteaux indicateurs (livre XV. ch. 10). *Locorum calidi eminentes ligneos stylos per cautiora loca defigunt, ut eorum series viatorem ducat innoxium.* Dans le patois des Alpes Romandes on les nomme *warande* du celtique *wuard, gward*, dont nous avons fait *garder*, et *vouarande* est le verbe qui signifie garnir un chemin de ces sortes de balises.

IX.

Archéologie.

Le Vallais ne manque pas de monumens qui attestent le passage et le séjour des Romains dans cette contrée ; quelques uns de ces marbres antiques, copiés et publiés par nos écrivains du XVII. siècle ne se voyent plus, il est vrai, de nos jours ; mais il en reste cependant assez pour mériter l'attention de l'antiquaire, du géographe et de l'historien. On ignore absolument ce qui concerne le *Vallais* avant J. César, et le plus ancien monument où se trouve son nom, est l'építaphe : L. Aurelius Respectus qualifié de citoyen du Vallais et des Equestres (bis civi Valense et Equestre), qu'on peut rapporter à la fin du II. siècle ; dès-lors la notice de l'empire l'indique sous cette dénomination. César est le premier qui, dans ses commentaires, parle non du

Vallais, mais des *Séduni* et des *Veragri*, contre lesquels il envoya une légion, commandée par S. Galba l'un de ses lieutenans, pour forcer ces peuples à laisser libres les passages des Alpes Pennines *) (le Griess, le Simplon et le St.-Bernard), où les marchands et les voyageurs éprouvoient de leur part des pillages ou tout au moins des vexations. Les naturels du pays quoique vaincus près d'Octodorus, ne furent cependant conquis et réunis à l'empire, que sous Auguste, et le nom de *Viberiens*, des *Sedunois*, des *Veragres* et des *Nantuates*, paroît sur le trophée que cet empereur fit dresser vers l'an 744 de Rome, près de Monaco, avec ceux de XL autres peuplades *Alpestres* (*Gentes Alpinæ*),

*) Nous écrivons *Pennin*, *Pennines*, et non *Pœnin*, *Pœnines*, parce que ce mot dérive manifestement du celtique *Penn*, pointe, sommet, et non du latin *Pœnus* (Carthaginois): *Pœnus* n'est pas plus la racine étymologique des Alpes Pennines que des mots Apennins.

soumises par ses lieutenans. Quoique la tradition prétende qu'une division de l'armée de César ait passé d'Italie en Vallais par le Simplon, pour se porter dans les Gaules; comme aucun auteur ni aucun monument n'en font foi, ce fait est au moins très-douteux. Ce fut sous Auguste que le Vallais prit le nom de *vallée Pennine*: il fut dès-lors partagé en 4 quartiers, appelés les quatre cités Pennines (*civitates Penninæ*): les *Viberi* dans les dixains de Conches, Brigue, Viege et Rarogne. Les *Seduni* dans les dixains de Sion, Sierre et Loèche. Les *Veragri* dans ceux de Martigny et d'Entremont. Les *Nantuates* dans ceux de St.-Maurice, de Monthey et dans le pays d'Aigle jusqu'à *Pennilucus*, (Ville-neuve), à la tête du lac Léman. Auguste fit ouvrir ou réparer les routes et notamment celle du St.-Bernard, et accorda aux Veragres les droits des Latins. Ensuite il s'établit dans le Vallais deux colonies romaines, si ce n'est d'avantage: l'on ne peut douter que le *Forum Claudii Vallense*,

qui remplaça Octodurus, brûlé par S. Galba, ne soit Martigny, et que *Sedunum* ne soit Sion : plusieurs familles romaines se fixèrent dans ces deux colonies, ainsi qu'à *Agaunum* où César fit bâtir, à ce qu'on croit, une forteresse pour couvrir l'importante entrée de la vallée du Rhône : les uns y vinrent pour exercer le commerce, les autres pour y goûter le repos loin du bruit et des dangers de Rome, et y chercher quelque sûreté, quand les empéreur furent des tyrans. Le grand passage du Vallais, pour aller d'Italie dans les Gaules et dans la Germanie, rendoit cette contrée très-importante aux yeux des Romains, soit comme route militaire pour les légions qui se portoient de Milan à Cologne, soit comme route mercantile pour le transport des marchandises d'un flanc des Alpes à l'autre. Le temple de *Jupiter Pennin* sur le St.-Bernard fut en grande vénération chez les peuples voisins ; les voyageurs, surtout les officiers des légions, qui passoient sans accident cette dangereuse montagne, ne man-

quoient pas d'y faire des offrandes et de témoigner leur reconnoissance à la divinité protectrice par des *Exvoto*, dont on a trouvé un grand nombre au *Plan de Jupiter*, où paroît avoir été le temple de ce dieu, fondé et ensuite détruit à des époques inconnues; car les légendes qui les donnent ne font pas autorité en chronologie. Ces *Exvoto*, gravés sur des plaques de métal, ont presque tous la même formule et ne diffèrent que par les noms de ceux qui ont accompli leur vœu: il y en a une trentaine dans la collection d'antiques du *St.-Bernard*. Des miliaires furent placés sur cette route, dont il reste trois, l'un au bourg *St.-Pierre* et les deux autres à *Martigny*. L'itinéraire d'Antonin indique les distances comme suit. Du *St.-Bernard* (*Summo Pennino*) à *Octodurus* (*Martigny*), 25 mille pas; d'*Octodurus* à *Tarnaias* (*St.-Maurice*), 12 milles; de *St.-Maurice* à *Pennelocos* (*Villeneuve*), 13 milles. Un miliaire récemment découvert à *Sion*, porte le nom de *Volusianus*, qui, associé à l'empire par son père *Gallus*,

ne jouit de cet honneur qu'un an, et fut massacré en 253. Ce dernier militaire n'est pas comme les autres par milles romains mais par lieues gauloises de 1500 pas, et porte le numéro XVII, qu'on peut présumer être la distance de Sion à St.-Maurice. On trouve en outre dans ce canton une vingtaine d'inscriptions plus ou moins lisibles. Savoir: 8 ou 10 à St.-Maurice, 3 à Martigny, 3 à Sion, 1 à Sierre, 1 à Fully, 1 à Massonger, 1 dans la vallée d'Hérens, mais on en regrette un bien plus grand nombre; le pavé de l'ancienne église de St.-Maurice était tout en pierres sépulcrales, et l'on a pu en conclure, que les Romains avoient à *Ternada* un cimetière pour les gens de marque qui mouroient dans les Gaules, et qu'un collège de prêtres et de prêtresses (Flamines et Flaminicæ) était chargé d'y faire les obsèques des défunts: ce qui paroît clairement par l'épithaphe d'*Antonius Severus*, âgé de 25 ans, que son père y fit transporter de Narbonne. Les diverses

inscriptions romaines du Vallais consignent les hommages rendus par les Sédunois et les Nantuates à Auguste, comme à leur *Patron* : par les 4 cités Pennines à Drusus, à Caius et à Lucius, appelés *princes de la jeunesse*, à Constantin, *né pour le bien public*. Quelques unes sont consacrés à Jupiter, à Mercure, à la Fortune, au Génie du lieu; d'autres sont les épitaphes de grands personnages, comme celle de Campanus, préfet du prétoire de Maximien, auquel sa mère Valéria fit ériger un monument à Sion, au pied du château de Valère, qui conserve le nom de cette Dame romaine. Dans l'hôtel-de-ville on montre un marbre à l'honneur du préteur Pontius Asclepiodotus, qui sous le quatrième consulat de l'empereur Gratien, répondant à l'an 377, fit rebâtir à Sion les églises précédemment détruites (probablement durant la persécution de Maximien). Les villes et bourgs du Vallais ont été trop souvent ravagés par la guerre, les incendies et les

inondations, pour avoir conservé des édifices de construction romaine. S'il étoit prouvé que le mur de défense, appelé par nos anciens chroniqueurs *murus Vibericus*, fut l'ouvrage des légions, il seroit d'une antiquité remarquable, et l'on ne pourroit pas contester à Brigue d'avoir été le *vicus Vibericus* du bas-empire. Plusieurs lieux ont des noms, soit latins, comme *Purca*, *Montana*, *Lana*, *Villa*, *Magalia*, *Butiri*, *Lens*, soit visiblement dérivés de cette langue, comme *Alleve*, *Ad levam*; *Armenzi Armentum*; *Augsport*, *Augusti porta*; *Cleve*, *Clivus*; *Colonge*, *Colonia*; *Forclaz*, *forum clausum*; *Héremance*, *Eremus*; *Luc*, *Lucus*; *Novele*, *novalia*; *Pfin*, *finis*; *Saltine*, *Saltus*; *Saxon*, *Saxum*; *Sylvio*, *Sylva*; *Termen*, *Terminus*; *Taffern*, *Taberna*, etc. Les médailles et monnaies romaines ne sont pas rares dans ce canton. On en a trouvé à Massonger, à Monthey, à St.-Maurice, à Salvan, au Val Ferret, à Martigny, à Sion, à Prafarcon, au Sim-

plon; mais surtout au plan de Jupiter, où des fouilles heureuses ont mis au jour, outre un grand nombre de médailles et d'exvoto, des petites statues de Pan et de la Victoire, des armes romaines, des lampes sépulcrales, des instrumens de sacrifice, des monnaies gauloises, etc.

X.

Précis historique.

Peu de petits pays offrent dès les temps anciens aux modernes, une plus belle histoire que le Vallais, et cependant elle est encore à faire. — Le Zuricois *J. Simler*, a rassemblé dans sa *Vallesia* une partie des matériaux nécessaires; mais son ouvrage a plusieurs lacunes et ne va pas au de-là de 1570. Le chanoine *Breguet*, dans sa *Vallesia christiana*, bornée à la partie ecclésiastique, a accumulé plus de citations que de faits: on peut glaner, et encore avec beaucoup de précaution, dans la description du département du Simplon, par feu le docteur *Schiner*, et dans le voyage d'un convalescent en Vallais, par un médecin de la vallée d'Anniviers, nommé *Ch. des Loges*, également auteur de l'essai sur le St.-Bernard. De grandes richesses historiques dé-

posent dans les cartulaires et collections diplomatiques de la famille de Rivaz.

La meilleure manière de traiter l'histoire du Vallais seroit peut-être de remplir le cadre suivant divisé par sections ou époques. *)

1. *Le Vallais avant l'ère chrétienne.*

Ses anciens habitans étoient d'origine celte. Les Ardyi faisoient partie des tribus vallaisans. Importance de ce pays pour les

*) On n'a pas cru devoir reproduire plusieurs des dates déjà placées dans le reste de cette statistique et dont quelques unes, il faut en convenir d'avance, ont besoin d'être vérifiées pour plus d'exactitude: mais enfin les dates ne font pas l'histoire, et comme le disoit l'historien anglais, Gibbon, à un chronologiste français qui le chicanoit sur une erreur de quelques mois: « les dates n'influent pas
« plus sur l'histoire, que les étiquettes des
« layettes d'une pharmacie n'influent sur l'in-
« dentité ou l'efficacité des médicamens qu'elles
« indiquent. »

communication entre l'Italie et le reste de l'empire : discuter les passages d'Annibal ; des consuls Servilius Cæpio et Lucius Cassius , des diverses colonnes de Cimbres, de Teutons, d'Helvétiques par le St.-Bernard, le Simplon et le Griess. L'an de Rome 646, Lucius Cassius traverse avec son armée les Alpes-Pennines ; Divicon, à la tête des Tigurins, le rencontre dans les plaines voisines du Rhône et du Léman, le bat, le tue et fait passer le reste de ses troupes sous le joug : les brigandages exercés par les Viberiens contre les voyageurs et les marchands, causent l'entrée d'une légion romaine en Vallais ; bataille d'Octodurus et ses suites ; conquête de la vallée Pennine par les lieutenants d'Auguste ; arc de triomphe sur lequel sont inscrits les noms de 4 peuplades Vallaisannes, les Viberiens, les Séduniens, les Véragres et les Nantuates.

II. *Le Vallais sous les Romains. Ere chrétienne, 1 — 460.*

Auguste fait élargir la voye militaire du St.-Bernard ; droits des Latins accordés à

Octodurus, qui, ainsi que Sedunum et Ternada, devient colonie romaine; à la fin de l'hiver 69, passage par le Montjou de l'armée de Cecina, vainqueur des Helvétiques; en 502 Maximien fait décimer la légion thebéenne près d'Aganum; Progrès du christianisme en Vallais; Théodore, premier évêque connu, siège à Octodurus de 351 à 391, et fonde le couvent d'Againe; Sylvius, l'un de ses successeurs, publie son *laterculus*, en 448. La décadence de l'empire romain expose le Vallais à de violentes convulsions.

III. *Le Vallais sous les Bourguignons.*

460 — 554.

Le Vallais est désolé par des hordes barbares: règne de Gondeband. Sigismond, son fils, est le restaurateur et le bienfaiteur du couvent d'Againe. Il assemble un concile provincial à Epaune, fait poignarder son propre fils, Siegrich, vient faire pénitence à St.-Maurice, d'ou, après la défaite de son armée, il est emmené par les vain-

queurs à Orléans avec sa femme et ses deux fils, décapités ainsi que lui en 526.

IV. *Le Vallais sous les Francs.* 535.—750.

La chute du mont Tauretunum dans le Léman, en 563, causé une inondation désastreuse. Les 500 moines de St.-Maurice se révoltent en 565. Les Lombards passent le Simplon et sont défaits par les indigènes. Cinq ans après ils descendent par le St.-Bernard, pillent la ville et le couvent de St.-Maurice, et se font battre près de Bex par Theudéfried, duc des Francs. Vers l'an 580, le siège de l'évêché est transféré d'Octodurus à Sion. Conjuration d'Altheus, patrice des Alpes et de Leudemond, évêque de Sion, contre le roi Lothaire, en 615: le premier est décapité et le second exilé dans son diocèse. Vers l'an 730 les Sarrains commencent à s'emparer des passages des Alpes, et le reste d'une horde de Huns se sauve et s'établit dans des vallées désertes des Alpes-Pennines.

V. *Le Vallais sous Charlemagne et ses successeurs.* . 750 — 888.

Cet empereur, après avoir fait réparer les routes du Vallais, fortifier ses défilés et construire des ponts, passe, en 773, le mont Jou, pour aller détruire le royaume des Lombards. Son oncle, Bernard, commande une des divisions de son armée et a valu, selon quelques auteurs, au St-Bernard le nom qu'il porte actuellement. L'empereur récompense magnifiquement Villicaire, évêque de Sion, qui lui avoit été fort utile dans cette expédition. Les prélats, ses successeurs, ont prétendu que Charlemagne avoit donné une Chartre, connue sous le nom de *Caroline*, qui leur accordoit la souveraineté du Vallais avec le titre de comte et préfet; mais la fausseté de la pièce, composée long-temps après cet empereur, est démontrée. Le Vallais fait successivement partie des états de Louis le débonnaire, de Lothaire, de Charles le chauve et de Charles le gros, et n'éprouve

que malheurs et ravages sous le règne de ces foibles monarques; surtout par la révolte de l'abbé Hubert, qui, vers 862, s'empare de St.-Maurice, se fortifie dans les défilés des Alpes et cause une guerre de désolation.

VI. *Le Vallais sous les rois Rodolphiens
ou de la Bourgogne Transjurane.*
888 — 1032.

Rodolph de Strätlingen, fils du comte Conrad vainqueur d'Hugbert, non content d'être gouverneur de la Trasjurane, veut en être roi; il convoque à St.-Maurice les trois évêques de Sion, Lausanne et Genève et les grands seigneurs de son parti, et s'y fait couronner par l'archevêque de Besançon. L'empereur Arnolphe lui fait, de 892 à 896, une guerre opiniâtre sans pouvoir l'abattre, brûle Sion, dont il ne peut enlever les châteaux, pille St.-Maurice, sacage Bex et met tout à feu et à sang du mont Jou au Léman. Fidèles à Rodolphe les Vallaisans combattent en braves sous

ses drapeaux, et souvent le cachent dans leurs montagnes. La mort de l'empereur, en 899, amène la paix. Rodolphe meurt à St.-Maurice, en 911, et est enseveli dans l'église abbatiale.

2. Rodolphe II, mari de Berthe: sous son règne les Madschares ou Hongrais, les Sarrasins ou Arabes attaquent ses états, forcent les passages du Simplon et du St.-Bernard, et dévastent le Vallais; il meurt en 957.

3. Son fils Conrad, élevé dans le camp de l'empereur Otton, son beau-frère, bat souvent les Hongrais et les Sarrasins, les oppose les uns aux autres par une sage politique, et parvient à les expulser de son royaume: il meurt en 993. Vers l'an 962. l'hospice du St.-Bernard est fondé ou restauré.

4. Son fils Rodolph III, dit le fainéant, laisse ruiner son royaume déchiré par les factions. Sa tante Adelaïde, veuve d'Otton le grand, vient à St.-Maurice, dont Rodolph avoit fait rebâtir l'abbaye: on attribue

à ce dernier une chartre fort contestée, qui donne à l'évêque de Sion la souveraineté du Vallais, en 999: n'ayant point d'enfans légitimes, il nomme pour son héritier l'empereur Henri, puis son successeur Conrad, et meurt en 1032. *)

Canut, roi d'Angleterre, passant par le Vallais pour aller à Rome, porta plainte au pape des extorsions qu'il avoit éprouvées au St.-Bernard de la part des Sarrasins: on n'osoit dès long-temps traverser cette montagne qu'en caravane armée de 4 à 500 personnes.

VII. *Le Vallais sous les empereurs.*

1032 — 1126.

L'empereur Conrad donne à Humbert, comte de Maurienne, en 1035, une partie du Bas-Vallais. Le marquis Boniface franchit le St.-Bernard, en 1042, et vient

*) Voyez pour plus de détails l'histoire de ces 4 rois de la Transjurane dans le Conservateur suisse (Tome V, pag. 325 — 350).

assiéger Morat. Le pape, Leon IX, fait un séjour à St.-Maurice, en 1049. Hermenfroï, évêque de Sion, chancelier de Bourgogne, est un des favoris de l'empereur Henri IV, et lui reste fidèle dans ses longs malheurs. Ce monarque excommunié traverse, pour aller à Canosse se réconcilier avec le pape, le St.-Bernard au gros de l'hiver 1077, et l'impératrice est voiturée sur les Alpes dans un traîneau fait de cuirs de bœufs, fraîchement écorchés. Le comte Amé III reforme le couvent de St.-Maurice, en 1128, et substitue aux moines des chanoines réguliers. Découverte des eaux thermales de Leuck au commencement du XII. siècle.

VIII. *Le Vallais sous la maison de Zäringue. 1127 — 1218.*

Conrad de Zäringue, crée par l'empereur Lothaire, recteur de la petite Bourgogne, a le Vallais dans son ressort, dès 1127. L'abbaye de St.-Maurice ayant prêté au comte de Savoye la table d'or, donnée par

Charlemagne, reçoit en payement la souveraineté du val de Bagnes, en 1150. Berthold IV, fils de Conrad, obtient, en 1156, de l'empereur Frédéric Barberousse, l'avocatie des trois évêchés, de Lausanne, de Genève et de Sion. Lausanne s'y soumet; Genève s'y refuse, et le Haut-Vallais prend les armes pour s'y opposer. En 1160 Berthold IV traverse les Alpes vallaisannes à la tête d'une des colonnes de l'armée de cet empereur; en 1182, il fait passer des troupes pour soutenir ses droits du côté de Munster, où elles sont battues par les indigènes. A la même époque Conon, évêque de Sion, conclut un traité de paix avec Humbert III, comte de Savoie, donne un privilège à la ville de Sion et en vient aux mains avec son major, G. de la Tour. Berthold V remporte quelques avantages sur les Vallaisans, en 1187, mais ne peut les soumettre; les Oberlandois s'étant révoltés contre lui, les Vallaisans les secourent; les uns et les autres sont vaincus par Berthold, en 1191, à l'entrée de la vallée

du Grindelwald. Berthold passe le Grimsel, en 1211, est battu à Ulrichen, chassé du pays, et sa mort, arrivée en 1218, met fin à ses prétentions.

IX. Le Vallais affermit son indépendance.

1218 — 1375.

Commencement d'une longue lutte des patriotes contre les évêques et la noblesse. Aimon de Savoie, bienfaiteur du Bas-Vallais, meurt en 1242, à Chouex près de Monthéy. L'évêque Henri de Rarogne, qui siège de 1243 à 1270, est presque toujours en guerre avec la Savoie. Le pape, Grégoire X, séjourne à Sion, en 1271 : l'évêque Pierre d'Orons fait, en 1282, un traité d'alliance avec Frédéric de Montfort, évêque de Coire. Son successeur, Boniface de Challens, conclut un traité de commerce avec les marchands de Milan, en 1292, et quatre ans après une combourgeoisie avec Berne; il prête hommage au comte de Savoie, guerroye sans cesse contre les Seigneurs et fait décapiter quelques barons. Bataille

de la prairie des Soupirs, en 1318, où la noblesse vallaisanne est taillée en pièces par les patriotes. Combat du Boveret, en 1335, contre les Savoyards : les Vallaisans et les Gruyériens font la guerre aux Bernois, en 1346. Une colonie de la vallée de Lœtsch s'établit, en 1349, dans les terres du couvent d'Interlachen, et 25 ans après cette vallée est conquise par les dixains d'enhaut. Assassinat de la comtesse de Blandra et de son fils Antoine près de Naters. Les Hauts-Vallaisans assiègent Payerne, en 1373, et sont forcés de lever le siège.

X. *Guerre des seigneurs de la Tour de Chatillon.* 1375 — 1383.

Antoine de la Tour fait précipiter du haut du château de la Soye son oncle Guichard de Tavel, sous prétexte qu'il veut livrer le pays au comte de Savoye : les Hauts-Vallaisans prennent les armes pour venger l'assassinat de leur évêque : Antoine et ses adhérens, Hartmann de Kibourg et divers autres seigneurs Savoyards et Vaudois

réunissent leur troupes, complètement battues à St.-Léonard, en 1375. L'année suivante Thuring de Brandis ayant fait une irruption par le Ravill à la tête de ses vaisaux du Sibbenthal, est défait et tué au combat d'Arbaz. Destruction des châteaux et pillage des biens du parti vaincu.

XI. *Guerre contre la maison de Savoye.*
1383 — 1405.

Eduard de Savoye, évêque de Sion, expulsé par une partie de ces diocésains, revient à main armée reprendre son siège: Amé son frère et les Bernois le soutiennent, s'emparent de Sion, en 1384, et y réintègrent ce turbulent prélat: la même année Guiscard de Rarogne est tué dans un combat contre les Savoyards; Eduard est chassé de nouveau trois ans après; alors une armée de Savoyards et de Bernois remonte le long du Rhône jusqu'au centre du pays, offre la paix à des conditions rejetées, attaque, en 1388, les patriotes près de Viège, et est entièrement défaite. Les vainqueurs

brûlent les châteaux des seigneurs vaincus, reprennent Sion et sont délivrés d'Eduard, transféré à l'archevêché de Tarentaise. Troubles, en 1404, parce que le pape de Rome et le pape d'Avignon avoient nommé chacun un évêque au siège vacant de Sion : Guillaume de Rarogne l'emporte; il établit son père ou son frère Guiscard grand-bailif, et peu s'en fallut qu'il n'étende la guerre civile dans toute la Suisse, après l'avoir allumée en Vallais.

XII. *Guerre de la maison de Rarogne.* 1406 — 1457.

La puissante maison de Rarogne, ennemie née de l'indépendance de sa patrie, se brouille avec les patriotes et a la première les honneurs de *la masse*, ostracisme inventé par les opprimés, en 1414, qui amène le pillage et l'incendie des châteaux de Lœche, de Sierre, de Perigarda et autres forts, appartenants aux Rarognes et à leurs adhérens. Tous les dixains, à l'exception de Rarogne et de Leuck, contractent, en

1416, une alliance défensive et offensive avec Uri, Unterwalden et Lucerne. En 1416, 1500 volontaires vallaisans et 2000 en 1417, se joignent aux troupes des petits cantons, dans leurs expéditions en Italie. Les Rarognes demandent secours à leurs combourgeois de Berne, qui prennent fait et cause pour eux. L'évêque livre à la Savoye les châteaux de Majorie, de Tourbillon, de Montorge: mais le comte fait bientôt sa paix particulière, et remet pour la somme de 15,000 florins du Rhin ces trois châteaux au chapitre de Sion. L'évêque se retire avec ses parens et ses trésors au chateau de la Soye: les patriotes l'y assiègent; il capitule, sort avec armes et bagages et se retire à Berne, où son père étoit déjà. Le concile de Constance envoie, en 1418, André de Gualdo, archevêque de Colocsa pour administrer l'évêché: ce prélat aussi habile que prudent, adoucit les maux de son diocèse, achemine la paix et est porté au siège de Sion, en 1431. Les troupes des Rarognes débouchent par

les passages du Siebenthal dans le Vallais, et mettent le feu à tous les villages autour de Sion. Les cantons de Zurich, Schwitz, Zug et Glaris procurent une trêve, mal observée des deux partis. Les Bernois avec leurs auxiliaires de Schwitz, Soleure, Fribourg, Neuchatel et Bienne entrent au nombre de 10,000, par la Gemmi et le Grimsel, dévastent le Haut-Vallais, sont battus à Ulrichen, en Septembre 1419, par les patriotes, et font une retraite très-difficile dans leur pays. Enfin, après 6 ans de succès et de revers balancés, le comte de Savoye et les cantons neutres procurent une paix, dont les articles sont signés à Evian, le 25 Janvier 1420. Les Vallaisans payent les fraix de la guerre et retablissent les Rarognes dans leurs seigneuries. Un Vallaisan, nommé Hanz Gruber, aggrave à cette époque les maux de son pays. Se croyant lésé dans un procès par ses juges naturels, il en appelle aux tribunaux de l'empire; sur le refus des Vallaisans d'y comparoître, il les fait mettre au ban de

l'empire, en 1418, et ensuite excommunier. La sentence s'étend sur les cantons pour n'avoir pas fermé leurs marchés aux Vallaisans. Ce n'est qu'en 1425 que l'excommunication est levée et l'affaire terminée. Le prélat dépossédé excite de nouveaux troubles, se fait excommunier, va à Rome et y meurt en 1431. L'empereur Sigismond passe par le St.-Bernard, en 1444, avec 800 cavaliers pour aller au concile de Bâle, et risque d'être arrêté par les Vallaisans. Guillaume de Rarogne, quatrième et dernier évêque de cette grande maison, ayant signé, en 1446, les *articles de Narrés*, favorables aux patriotes, est cité à Rome pour rendre compte de sa conduite, et meurt à Palensa à son retour. En 1451, son successeur, Henri Dasperling, obtient des dixains de revoquer une partie de ces fameux articles.

XIII. *Episcopat de Wäithier de Supersaxa*

1451 — 1482.

Remarquable par une inondation du Rhône, et 1459, et par la conquête du

Bas-Vallais: pour le deffendre Louis de Savoye, évêque de Genève, s'y jete, en 1475, avec une armée de 12,000 Savoyards, Gruériens, Vaudois, se joint à R. d'Asperling qui n'attendoit que lui pour commencer une guerre civile, et assiège Sion. Les patriotes trop foibles, évitent quelque temps tout combat; mais secourus par un corps de volontaires Grisons et peu de jours après par 3000 Bernois et Soleuriens, ils tombent sur l'ennemi dans les plaines de la Planta, lui tuent plusieurs mille soldats et 300 nobles, le chassent du Vallais, démantelent Conthey, Saillon et St.-Maurice, et brûlent 16 châteaux. Traité d'alliance perpétuelle entre Berne et les dixains. L'année suivante, une forte colonne d'Italiens allant joindre Charles de Bourgogne devant Morat, et ayant massacré un avant-poste qui gardoit le St.-Bernard, descend dans l'Entremont et y est détruite par les Bas-Vallaisans: le comte de Savoye cède, en 1477,

une partie de ses droits sur le Bas-Vallais. *)

XIV. *Episcopat de Jost Silenen.*

1482 — 1500.

Ce Lucernois, prévôt de Munster, puis évêque de Grenoble, excellent diplomate, qui avoit rapproché les cantons de l'empé-

*) On ne comprend pas aisément comment M. *Eschasseriaux*, dans ses lettres sur le Valais d'ailleurs très-intéressantes, a pu dire (pag. 44): « le Vallais paroît à peine dans l'histoire générale des nations; son existence ne s'allie à rien de ce qui eut de l'éclat dans le monde: les annales obscures du peuple vallaisan ne présentent aucune grande époque d'activité, dans la vie des peuples; il ne marque par aucun trait, par aucun événement, par aucune révolution dans les diverses périodes, etc. » Ainsi cet estimable auteur contredit manifestement ce qu'il dit de l'histoire du Valais (pag. 7); à quelle de ces pages ajouter foi? Que le lecteur impartial en décide.

reur Sigismond et les avoit réunis pour résister en masse au duc de Bourgogne, devenu évêque de Sion, en 1482, répare dans ce diocèse une partie des maux des guerres précédentes; rebâtit plusieurs châteaux entre autres ceux de St-Maurice et de la Bathia, construisit le beau pont de St-Maurice, et fait ouvrir les riches mines d'argent de Peylos. Honoré de la confiance de Louis XI et de Charles VIII, il dirige longtemps le parti français en Suisse et déploye ses talens dans plusieurs diètes. S'étant brouillé avec le duc de Milan il pousse une petite armée de Vallaisans et de Lucernois par le Simplon dans la vallée d'Ossola: ses troupes s'étant livrées à la débauche et au pillage, les Milanais profitent de leur indiscipline pour les attaquer sur trois points près de Punicello, tuent 800 Vallaisans et 300 Lucernois et forcent le reste à repasser le Simplon; George Supersax, qui commencoit à prendre un grand ascendant sur ses compatriotes, profite de cet échec et du départ de 1000 Vallaisans,

enrolés par l'évêque, qui périrent presque tous dans l'expédition de Naples, pour faire chasser Silinen, lequel se retire à Munster, à Grenoble et enfin à Rome, où il meurt en 1498. Son successeur, Nicolas Schiner, vieillard pacifique, calme un moment les factions et au bout de 4 ans résigne l'évêché à son petit-neveu, Matthieu Schiner, qui étoit son grand-vicaire: En 1499, les Vallaisans envoient 800 volontaires au secours des cantons dans la guerre de Souabe: en retour de ce service, ceux-ci font stipuler l'indépendance des dixains dans leur traité de paix avec l'empereur, signé à Bâle le 22 Septembre 1499. La même année 3000 Vallaisans vont au secours du duc de Milan; tandis que 20,000 Suisses, au service de France, descendent en Italie par le St.-Bernard.

XV. *Episcopat du cardinal de Sion.*

1500 — 1522.

M. Schiner, né en 1456, de parens pauvres, forcé quelques fois de mendier pendant le cours

de ses études , précepteur de George Supersax, curé de village, doyen de Valère; évêque de Sion, légat du St.-Siège, cardinal, conseiller intime des empereurs Maximilien et Charles V, ambassadeur du premier auprès d'Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1514 *); et du second auprès des Suisses, en 1521. Comme diplomate il joignoit à l'éloquence la plus entraînant, la politique la plus astucieuse; il domina trop souvent les diètes, et fut long-temps l'idole de la plupart des cantons, surtout de celui de Zurich. Comme militaire, il se montra avec courage dans plusieurs batailles, fut général dans l'armée de la

*) Pendant son ambassade en Angleterre, le cardinal prononça devant le roi et son conseil privé une philippique des plus violentes contre les Français, pour prouver que *Gallorum ungues non ressecandos sed penitus evellendos*. Le fameux Toland fit le premier imprimer cette pièce rare et curieuse à Londres; une seconde édition parut à Amsterdam, en 1709.

sainte ligue, en 1512, combattit au premier rang à la funeste journée de Marignan, et inonda du sang suisse les plaines de la Lombardie: comme homme de lettres, il fut l'ami d'Erasmus, de Luther, de Zwingli et ne parut point étranger aux opinions des réformateurs. En 1501, il fit construire des logemens commodes aux bains de Lœche; en 1502, il fut médiateur dans une petite guerre entre les grandes communes de Château-d'Oex et des Ormons. Choisi par le pape pour un des trois évêques chargés d'instruire le procès des dominicains de Berne, il séjourna dans cette ville, en 1508 et 1509, et procura le supplice de ces moines sacrilèges. S'étant mis à la tête de la faction impériale, il se brouille, en 1510, avec son élève Supersax, est chassé du Vallais, en 1511, et se déguise en lépreux pour aller s'aboucher avec le pape. En 1512, il chasse à son tour du Vallais, Supersax, qui, arrêté à Fribourg se sauve de prison et cause la mort de l'Avoyer d'Arsent, décapité pour

avoir favorisé son évasion. Supersax étant allé à Rome pour faire lever son excommunication, en 1516, est jetté par les intrigues de son rival dans les cachots de l'inquisition, d'où l'intervention de Berne le fait sortir; rentré dans le Vallais, en 1517, il en fait chasser le cardinal une seconde fois, pille ses châteaux, assiège et rase, en Janvier 1518, le fort de la Bathia: l'empereur met alors Supersax, sa famille et tout le Vallais au ban de l'empire, et le pape les excommunie. Les dixains déclarent qu'ils ne veulent point être excommuniés et qu'ils s'embarassent fort peu du ban de l'empire. Le fils aîné de Supersax, prévôt du chapitre de Sion, administre l'évêché; le cardinal, rentré en secret dans le dixain de Conches, voit qu'il ne peut se rétablir sur son siège, va à Zurich, de là à Rome, où il assiste au conclave de 1522, et y meurt de fièvre maligne le 30 Décembre de la même année. Sa mort délivra François I de son plus implacable ennemi, le corps Helvétique du prélat le

plus ambitieux et le Vallais du plus dangereux des factieux qui ait jamais troublé ce pays. La faction de Supersax lui donne pour successeur Philippe de Platea ; grand tumulte à Sion, où 16 personnes perdent la vie. Le nouvel évêque, ne pouvant se soutenir après la chute de Supersax, abdique. Adrien de Riedmatten lui succède.

XVI. *Réformation et ses suites.*

1523 — 1610.

En 1524, 2000 Vallaisans entrent au service de François I. Fatigués de leurs agitations, les dixains chassent Supersax qui se retire et meurt à Vevey, en 1529. Le St.-Bernard perd, en 1531, tous les biens qu'il avoit en Angleterre. Aux factions politiques succèdent des factions religieuses. La doctrine des réformateurs de l'église ayant fait de puissans prosélytes dans le Vallais, les cantons catholiques invitent les dixains à faire cause commune contre les Zuricois ; ceux-ci écrivent qu'ils en appellent à la Bible ; les Vallaisans ré-

pendent que c'est une affaire d'église dont ils ne veulent pas se mêler et qu'ils laissent débattre la chose aux prêtres et aux ministres. Cependant, en 1533, ils concluent avec les cantons catholiques une alliance étroite, renouvelée dès-lors plusieurs fois. Thomas Platter et Simon Steiner de Grenchen, ayant embrassé la réformation, la propagent dans leur famille, et plusieurs des premiers magistrats, des nobles et des hommes les plus éclairés la professent ouvertement. Lutte entre les partis qui se prolonge jusqu'en 1603, que les patriotes assemblés en plein air, passent aux voix selon la méthode des réformés; la pluralité des suffrages conserve la communion romaine. Décret de la diète qui ordonne aux dissidens, ou de se rétracter ou de sortir du pays, avec permission de vendre leurs biens; défense à la jeunesse de fréquenter les académies de la Suisse réformée. En 1536, les vallaisans prennent à la Savoie tout le pays de St.-Maurice à Thonon, le gardent jusqu'en 1568, qu'ils retrocèdent leur

conquête, et ne conservent que le bailliage de Monthey depuis cette ville à St.-Gingolph. 1545 les bains de Bagnes sont détruits par la chute d'une montagne, ainsi que le village voisin. 1546, l'évêque Adrien de Riedmatten invite le professeur Munster de Bâle, à visiter le Vallais, à en dresser une carte et à en faire une description, qui se trouve dans la cosmographie de ce géographe, savant pour son siècle; l'évêque Jean Jordan abolit l'usage de *la masse* à la sollicitation des cantons, et appelé au concile de Trente, en 1557, il y députe à sa place Jean Miles, abbé de St.-Maurice, qui ne put être admis aux sessions. 1565, alliance des cantons catholiques et du Vallais avec la France, renouvelée en 1582, 1602 et 1715. — Simler fait paroître sa description du Vallais et son savant commentaire sur les Alpes, qu'il dédie, en 1574, à l'évêque Hildebrand de Riedenmatten. Le Vallais est reconnu, en 1579, en qualité d'allié perpétuel du corps helvétique, et admis à envoyer ses députés aux

diètes, convoquées pour traiter avec les puissances étrangères. 1595, inondation du Rhône et première débâcle de la Dranse. Deux ans après une chute de montagne écrase le village du Simplon. Alliance du Vallais et des Grisons en 1600.

XVII. *Abolition de la Caroline.*

1610 — 1640.

La question de la souveraineté des dixains se traite dans la diète vallaisane, elle ne permet point de procéder à l'élection d'un nouvel évêque, que le chapitre n'ait renoncé formellement à la Caroline. A cette condition Hildebrand Joste est élu en 1613; son épiscopat est fort orageux, et la lutte à laquelle il succombe enfin, dure plus de 20 ans. Une maladie contagieuse emporte plus de 2000 personnes à Sion et dans les villages voisins, de 1616 à 1618. Angelin Preux, mène en 1624, 1000 Vallaisans au secours de Louis XIII. Quelques compagnies vallaisannes vont au secours des Grisons, durant la guerre de Valteline

en 1628. Conjuraton du chevalier Antoine Stokalper, découverte et punie en 1627. Grands troubles qui forcent l'évêque, après qu'il a établi le calendrier grégorien, à se retirer a Rome en 1629. Il en revient deux ans après; les patriotes le retiennent prisonnier au château d'Etier, jusqu'à ce qu'il ait de nouveau juré les articles *de Narrès*, qu'il vouloit éluder et reconnut solennellement les VII dixains pour un peuple libre et souverain. Il réforme ensuite l'abbaye de St.-Maurice, tombée dans un grand relachement, met en vigueur dans son diocèse la discipline du concile de Trente, et meurt en 1638. En 1633 la débâcle d'un lac avoit désolé la vallée de Viège, et en 1636 de 900 Vallaisans partis pour le service de France, il n'en revient que 120. La même année l'abbaye de St.-Maurice affranchit tous ses taillables d'Ollons pour la somme de 16.500 florins, et la dent de Navidoroz au-dessus de St.-Maurice cause par son écroulement de grands dommages.

XVIII. *Le Vallais tranquille.*

1640 — 1790.

Nouvelle inondation du Rhône, qui, de Brigue à St.-Maurice, emporte tous les ponts. En 1641 B. Ambuel lève 2000 Vallaisans pour le service de France; le nonce Farnèse visite le diocèse, en 1642, et y porte une réforme nécessaire au clergé tant régulier que séculier. L'année suivante Berne renouvelle ses alliances avec les dixains; le Vallais fournit à la France, en 1690, un corps de 2400 hommes. Une inondation de la Vièze met en danger la ville de Monthey en 1726. En 1740 une débâcle du lac de Saas cause un débordement du Rhône, qui ruine une partie des villages riverains. Un régiment vallaisan de 1400 hommes entre au service de Sardaigne, en 1743: l'alliance de tous les cantons, du Vallais et des autres états alliés du corps helvétique avec Louis XVI, est solennisée à Soleure, en 1777. F. Melchior zen Ruffinen, élu évêque, est sacré à

Sion le même jour qu'on y renouveau l'alliance du Vallais avec les cantons catholiques. Huit ans après une incendie consume la plus grande partie de cette capitale, si souvent malheureuse.

XIX. *La révolution se prépare et s'opère en Vallais. 1790 — 1798.*

Troubles dans le val d'Illiez, propagés successivement dans plusieurs communes du Bas-Vallais, qui aspirent à être indépendantes des sept anciens dixains et qui obtiennent par la force, en 1798, égalité de droits politiques. Bataille de la Morge contre les Français, qui escaladent et pillent Sion le 17 Juin 1798: l'évêque Blatter se retire à Novarre, d'où il revient un an après. Le Vallais fait momentanément partie de deux phantômes de républiques éphémères, l'une appelée *Rhodanique*, l'autre *Sarine et Broje*, et accède malgré lui à la république Helvétique une et indivisible.

XX. *Le Vallais sous la république unitaire Helvétique.* 1798 — 1802.

Etat d'anarchie dont la sagesse de quelques magistrats diminue les désordres. En 1799, les Autrichiens pénètrent par le Simplon jusqu'à Brigue. Insurrection contre les Français, durant laquelle les patriotes leurs livrent à forces très-inégaux dix combats avec des succès variés; enfin chassés de leurs retranchemens de Finges, il cèdent au nombre, et se soumettent; dévastation, pillage, cruautés des étrangers qui massacrent un grand nombre de Crétins; misère affreuse des dixains d'enhaut, efficacement secourus par le gouvernement helvétique, par plusieurs cantons et notamment par celui de Vaud. Du 14 au 24 Mai 1800, le premier consul passe avec 30,000 hommes par le Vallais et le St.-Bernard pour aller en Italie.

XXI. *République Vallaisanne.* 1802 — 1810.

Contre le vœu fortement prononcé des communes, le directoire sépare, en 1802, le

Vallais de la république helvétique, et lui donne une constitution qui textuellement le déclare *état libre et indépendant* sous la protection des trois républiques Française, Helvétique et Italienne, mais qui par le fait le rend esclave du directoire, dont il devient un avant-poste, qu'il peut à volonté occuper et gouverner militairement: ce traité de servitude est signé à Bex en Août 1802, par les envoyés des quatre républiques. La route du Simplon se fait de 1802 à 1806.

XXII. *Le Vallais français.* 1810—1814.

Un décret du 12 Octobre 1810, reunit violemment le Vallais à la France, sous le nom de département du Simplon, et Berthier vient en pleine paix, au mépris de la constitution précédente, l'occuper militairement au nom de son maître. En 1812, réunion des deux maisons religieuses de St.-Maurice et du St.-Bernard, pour n'en faire qu'une, séparées de nouveau en 1814: au commencement de cette année, les Autri-

chiens chassent les Français du St.-Bernard et l'occupent jusqu'à l'abdication de Buonaparte. Les Hauts-Vallaisans battent sur le Simplon une forte colonne d'Italiens, qui vouloient occuper le canton de Vaud et Genève: par le traité de Paris du 3 Mai 1814, la France renonce au Vallais, rendu à son indépendance primitive.

XXIII. *Le Vallais canton suisse.*

1815 — 1819.

Par le traité de Vienne du 15 Avril 1815, le Vallais obtient, d'après le vœu général des 13 dixains, de faire partie de la nouvelle confédération Helvétique; il y entre comme vingtième canton, composé du Haut- et Bas-Vallais, avec égalité de droits politiques. Ses députés G. E. Stokalper du Haut-Vallais et Michel Dufour du Bas-, prêtent le serment fédéral à Zurich, le 7 Août 1815, et déposent aux archives nationales le double de la nouvelle constitution du canton de Vallais, maintenant en force et réparant peu à peu les malheurs précédens de la guerre et du régime français.

XI.

Constitution du Canton de Vallais.

Au nom du tout Puissant!

TITRE I.

Art. 1. La sainte religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'état; elle seule a un culte public, la loi veille à ce qu'elle ne soit troublée ni dans sa doctrine, ni dans son exercice.

TITRE II.

2. Le Valais forme un état libre et souverain incorporé comme canton à la confédération suisse.

Il est régi par la même constitution et par les mêmes lois. La forme de son gouvernement est démocratique.

TITRE III.

Division du territoire.

3. Le canton du Valais est divisé en treize dixains, savoir: Conches, Brigue, Viege,

Rarogne, Lœche, Sierre, dans leurs anciennes limites.

Herens, dans les limites de l'ancien dixain d'Hermence avec les communes de Saviese et Arba.

Sion, formé des communes de Sion, Bra-mois, Salins, Veysona et Grimisuat.

Conthey, qui comprend les communes de Conthey, Nendaz, Ardon et Chamoson.

Martigny, composé des communes de Martigny, Fully, Saillon, Leytron, Rides, Isérabla, Saxon et Bovernier.

Entremont, St.-Maurice, Monthey, dans leurs limites actuelles.

4. Sion est le chef-lieu du canton, les autorités supérieures y tiennent leurs seances.

TITRE IV.

Etat politique des citoyens.

5. Tous ceux qui sont ou se feront à l'a-venir recevoir bourgeois ou comuniers dans une bourgeoisie ou commune quelconque, sont reconnus citoyens du Vallais, sont exceptés néanmoins, ceux qui auroient été reçus depuis 1802 à 1811 bourgeois ou com-

muniers, sans avoir préalablement obtenu des lettres de naturalisation prescrites par la loi.

6. Les étrangers ne pourront être reçus, bourgeois ou communiens, qu'après avoir été naturalisés par la diète.

7. Nul ne peut exercer les droits politiques s'il n'est âgé de 18 ans accomplis. Celui qui réunit plusieurs droits de communauté, ne peut voter que dans une seule et il n'est admis à l'exercice de ce droit dans une autre, que six mois après la déclaration qu'il en aura faite aux chefs des deux communes.

8. Aucun citoyen n'est éligible aux fonctions de conseiller de commune qu'à l'âge de 21 ans révolus, à celles de chef du conseil et aux fonctions de dixain qu'à 25 ans accomplis.

TITRE V.

Etats des terres.

9. Aucun bienfond n'est grevé d'une redevance perpétuelle et irrachetable.

TITRE VI.

Autorités des communes et des dixains.

10. Chaque commune a un conseil chargé de l'administration des biens communaux,

d'arrêter les dépenses, de répartir les charges et de faire les réglemens de police locale. Les principes de cette organisation communale sont fixés par une loi applicable à toutes les parties du pays.

11. Il y a dans chaque dixain un conseil qui fait les nominations qui lui sont attribuées, détermine les dépenses, répartit les charges entre les communes et règle les affaires qui concernent le dixain. Une loi de la diète détermine d'une manière générale l'organisation de ce conseil.

12. Chaque dixain a un président et un viceprésident, qui remplace celui-ci en cas d'absence ou de maladie. Ils sont nommés par le conseil du dixain. Les conditions d'éligibilité sont les mêmes que celles fixées à l'article 18 pour les députés à la diète.

13. Le président du dixain convoque et préside le conseil, il est chargé de l'exécution des loix, ainsi que des réglemens et ordonnances de l'autorité supérieure et du dixain; il emploie à cet effet les chefs des communes qui lui sont subordonnés sous ce rapport.

TITRE VII.

Du gouvernement.

14. Le pouvoir suprême est confié à un seul corps sous le nom de diète.

15. La diète est composée des députés des dixains ; chaque dixain a quatre députés , qui sont indemnisés par le trésor public.

16. Les députés à la diète votent individuellement et les suffrages sont comptés par tête.

17. Les députés à la diète sont nommés par les conseils de dixains. Les présidens des dixains sont de droit membres de la diète. Les députés restent deux ans en place et sont toujours rééligibles.

18. Pour être élu à la diète, il faut être agé de 25 ans revolus, avoir rempli des fonctions législatives, judiciaires ou administratives dans les autorités supérieures ou de dixain, avoir exercé l'office de notaire public, ou être gradué docteur dans les facultés de droit ou de médecine, ou enfin avoir occupé le grade d'officier dans les troupes de ligne.

19. Le reverendissime évêque a voix délibérative en diète, son vote est égale à celui d'un dixain et compte pour quatre suffrages.

20. La diète exerce le pouvoir législatif. Les projets de loi sont préparés par le conseil d'état. Les lois elles mêmes ne sont exécutoires, qu'après avoir été référées aux conseils de dixains et sanctionnées par la majorité de ces conseils.

Lorsqu'il s'agira de loi financière, de capitulation militaire et de la naturalisation à accorder aux étrangers, ces objets sont référés non seulement aux conseils des dixains, mais encore à ceux des communes.

Le referendum n'est point applicable aux affaires qui intéressent le Vallais comme canton de la Suisse, et dérivent des rapports et des obligations établis par le pacte fédéral.

21. Elle conclut des capitulations militaires et autres traités sur des objets d'économie et de police avec les états étrangers.

22. La diète pourvoit aux dignités et bénéfices ecclésiastiques dont la nomination lui appartenait anciennement.

23. Elle a le pouvoir de faire grace et de commuer les peines.

24. Le droit de battre monnaie entre exclusivement dans les attributions de la diète.

Elle reçoit tous les ans au mois de Mai les comptes du trésorier d'état et les rend publics.

25. La diète nomme un grand-baillif, un vice-baillif, un trésorier et deux conseillers d'état. Elle choisit ces magistrats dans ou hors de son sein. Le vice-baillif, le trésorier et les conseillers d'état, une fois nommés sont de droit membres de la députation de leurs dixains à la diète. Elle nomme aussi deux secrétaires parmi ses membres pour tenir le protocole de ses délibérations. Elle nomme enfin les députés du canton de Vallais à la diète fédérale de la Suisse.

Les nominations attribuées à la diète sont faites au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

26. Pour être promu aux dignités de grand-baillif, de vice-baillif, de trésorier, ainsi qu'à l'emploi de conseiller d'état, il faut avoir trente ans accomplis, et avoir

exercé des fonctions législatives, judiciaires ou administratives supérieures.

27. Des cinq membres du conseil d'état deux seront toujours choisis dans les cinq dixains occidentaux et les trois autres dans les huit dixains orientaux.

Des deux membres du conseil pris dans les dixains occidentaux l'un sera toujours revêtu d'un des trois premiers emplois de ce corps.

Il ne peut jamais y avoir deux membres du même dixain.

28. Elle se réunit deux fois l'année, savoir le premier lundi de Mai et le dernier lundi de Novembre.

29. Le grand-baillif préside la diète et le conseil d'état. Il signe et scelle les lois et tous les autres actes des autorités supérieures. Son suffrage décide en cas d'égalité des voix, il reçoit les pétitions et dépêches adressées au gouvernement, propose les objets que le conseil d'état soumet aux délibérations de la diète, et donne à la diète communication de la correspondance avec les autres états de la Suisse et avec l'étranger.

Les objets que les conseils de dixains désirent de porter à la diète doivent être communiqués au grand-baillif, pour être préalablement délibérés en conseil d'état.

30. Le vice-baillif remplace le grand-baillif en cas de maladie ou autre empêchement.

31. Les secrétaires de la diète contresignent les loix et les actes émanés de cette assemblée. L'un est secrétaire de la langue française et l'autre de la langue allemande; ils rédigent chacun dans leur langue.

32. Le conseil d'état qui reside dans le chef-lieu du canton, est composé du grand-baillif, du vice-baillif, du trésorier et de deux conseillers d'état. Il nomme son secrétaire, qui porte le titre de secrétaire du conseil d'état et les autres employés qui seroient nécessaires dans son bureau.

33. Le conseil d'état convoque les diètes ordinaires et extraordinaires. Il prépare les matières qui doivent être soumises à leur délibération, il est chargé de l'exécution des loix, de l'administration publique, de la police générale, du contentieux de l'admi-

nistration, et prend à ce sujet les arrêtés nécessaires. Il surveille l'entretien des grandes routes, il soigne la correspondance avec le directoire de la confédération suisse, avec les gouvernemens des autres cantons et avec l'étranger.

34. Le conseil d'état peut convoquer extraordinairement les membres de la diète, même en nombre inférieur à celui des assemblées ordinaires. Dans ces réunions en nombre inférieur il ne pourra être mis en délibération d'autres objets que ceux énoncés dans la lettre de convocation. Sur la demande de trois dixains le conseil d'état ne peut se refuser à la convocation d'une diète extraordinaire; il est également tenu de proposer à la diète une demande faite par trois dixains.

35. Dans le cas où la tranquillité intérieure, ou la sûreté extérieure seroit menacée, le conseil d'état peut disposer de la force armée, mais il doit de suite informer les dixains des mesures qu'il aura prises et convoquer, si les circonstances l'exigent, une diète extraordinaire.

36. La durée des fonctions du grand-baillif, du vice-baillif, du trésorier, et des conseillers d'état est fixé à deux ans. Le vice-baillif, le trésorier et les conseillers d'état sont toujours rééligibles, mais ce n'est qu'après un intervalle de deux ans que le grand-baillif peut être réelu à cette charge.

TITRE VIII.

Ordre judiciaire.

37. Chaque commune peut avoir un juge de première instance sous le nom de chatelain, devant lequel sont portées toutes les causes civiles, et qui prononce en dernier ressort jusqu'à la concurrence d'une somme déterminée par la loi.

38. Les chatelains sont nommés par l'assemblée générale de chaque commune, sur une présentation triple faite par le conseil.

39. Ces fonctionnaires restent deux ans en place, ils sont toujours rééligibles et prêtent serment entre les mains du grand-chatelain.

40. Les chatelains ont des lieutenans sous le nom de vice-chatelains, nommés de la même manière et pour le même temps.

41. Dans chaque dixain il y a un juge supérieur, qui prend le titre de grand-chatelain; il y a également un lieutenant.

42. Le grand-chatelain est élu par le conseil de dixain; il prête serment entre les mains de son prédécesseur. Ses fonctions durent deux ans, il peut être réelu.

43. Le vice-grand-chatelain est pareillement nommé par le conseil du dixain; il prête serment entre les mains du grand-chatelain.

44. Les conditions d'éligibilité pour les grands-chatelains et leurs lieutenans sont les mêmes que celles exigées pour les députés en diète.

45. Dans les dixains, qui, pour la convenance de leurs communes, ne voudroient pas de chatelains, le grand-chatelain et son lieutenant peuvent remplir les fonctions de juge en première instance. Le premier assesseur du tribunal remplace le lieutenant dans le cas de maladie et d'autres empêchemens.

46. D'un jugement rendu en première instance on appelle au tribunal de dixain qui est composé d'un grand-chatelain ou de

son lieutenant et de huit assesseurs. Les assesseurs sont choisis par le conseil de dixain parmi les anciens grand-chatelains, leurs lieutenans, juges, anciens juges, notaires et les hommes les plus recommandables par leur moralité et leurs lumières.

Le tribunal du dixain prononce en dernier ressort jusqu'à la concurrence d'une somme déterminée par la loi. Il a aussi une compétence fixe en matière de police et justice criminelle.

47. Les juges de dixain sont deux ans en place, et peuvent toujours être réélus.

48. Deux suppléans sont nommés pour remplacer les assesseurs en cas d'absence ou de maladie.

49. Un juge ne peut siéger en cours d'appel pour une cause, dans laquelle il a déjà prononcé.

50. Le grand-chatelain ou son lieutenant forment avec huit assesseurs choisis, comme il est dit à l'article 46, le tribunal criminel et correctionnel de première instance. La procédure est instruite par le grand-chatelain

assisté de deux assesseurs; ce tribunal a aussi deux supleans.

51. Il y a un tribunal suprême pour tout le canton qui juge en dernier ressort les causes civiles et criminelles qui dépassent la compétence attribuée aux tribunaux inférieurs. Il est composé de treize membres nommés par la diète dans ou hors de son sein. Chaque dixain en fournira un.

La création des notaires publics fait partie de ses attributions.

52. Les juges au tribunal suprême restent deux ans en fonctions et sont toujours rééligibles.

53. Le tribunal choisit parmi ses membres son président sous le titre de grand-juge; il a pareillement la nomination de son greffier.

TITRE IX.

Dispositions générales.

54. Les fonctions administratives et judiciaires ne sont pas incompatibles.

55. Dans les délibérations de la diète les

décisions sont prises à la majorité des suffrages, et la minorité doit s'y conformer.

56. L'état supporte les fraix de l'instruction publique dans les collèges de Sion, St.-Maurice et Brigue.

57. Il ne peut être fait aucun changement à la présente constitution avant le laps de cinq ans. Ces changemens n'auront lieu qu'après avoir été adoptés dans deux diètes consécutives et décrétés à la majorité de trente-neuf suffrages.

58. Le sceau du canton à un champ parti argent et gueule avec treize étoiles dont les couleurs sont argent sur gueule et gueule sur argent; il a pour légende *Sigillum rei-publicæ Vallesixæ*.

La diète constituante du canton du Vallais arrête:

Que le présent acte constitutionnel en cinquante huit articles est accepté au nom du peuple vallaisan, pour être la constitution fondamentale du canton du Vallais.

Que cinq expéditions originales en se-

ront dressées, signées par le président et les secrétaires de la diète, pour trois de ces expéditions être transmises à leurs Excellences, les ministres d'Autriche, de Russie et d'Angleterre près la confédération suisse, une autre adressée à la diète de la confédération et la cinquième déposée aux archives du canton.

Extrait du protocole de la diète du Valais du 12 Mai 1815.

Le président de la diète

(Signé) DE SEPIBUS.

Les secrétaires de la diète

(Signé) DUFOUR. ROTEN.

XII.

Budget, recettes et dépenses approximatives.

(Article communiqué de source sûre.)

Recettes approximatives.

	Francs.
Vente exclusive du sel.	62,000
Droits d'entrée, de transit et péage.	30,000
Droit de barrière au Simplon (L. 4 par cheval.)	13,000
Poste aux lettres.	6600
Ferme des tabacs.	8250
Patentes	8000
Obventions casuelles de justice	2000
Passeports et légalisations	500
Droits régaliens, mines, légiti- mation, création des notaires.	350
Domaines de l'état	400
Intérêts de capitaux encore dus pour droits féodaux rachetés	2000
	<hr/>
	133,100

Dépenses approximatives.

	Francs.
Diètes, deux par année d'un mois environ chacune	10,200
Conseil d'état	6240
Députation fédérale	2000
Chancellerie directoriale	1200
Bureau du conseil d'état	4600
Commissaire des guerres et des pensions	800
Familiers d'état	320
Bureau de la diète et du tribunal suprême	1300
Traitemens des présidens de dixains	2080
Traitemens des grand-chatelains .	520
Colléges, les professeurs	7400
Prix, livres, instrumens, répara- tions aux dits	1400
Fondations religieuses à la charge de l'état	200
Frais de justice à la charge de l'état par l'insolvabilité des condamnés.	3000
Gendarmerie	5200
	<hr/>
	46,460

	Francs.
D'autrepart.	46,460
Exécuteur de la haute justice	560
Réparation et entretien des prisons	2000
Maison de correction	2400
Entretien d'enfans abandonnés	1000
Secours publics	1200
Destruction de bêtes féroces	200
Entretien des bâtimens publics	1200
Deblayement de la montagne du Simplon pendant les neiges	13,700
Ponts et chaussées	25,000
Indemnités aux communes, qui avoient des péages locaux, qu'on a supprimés	1500
Interêts de la dette, d'ont l'état est chargé	11,000
Police vétérinaire	600
Dépenses militaires, outre la taxe spéciale établie à cet effet	4000
Dépenses accidentelles	4000
	<hr/>
	114,820

Par ce tableau d'un budget approximatif d'une des années précédentes, on voit que la recette a surpassé la dépense de 18,280 livres, et cet excédent annuel est mis en réserve pour les besoins extraordinaires; une caisse pareille est d'autant plus à propos, que le canton est plus souvent exposé aux inondations, chutes de montagnes et autres catastrophes physiques, et qu'il faut préparer d'avance des secours intérieurs pour n'avoir plus recours aux subsides extérieurs: si une telle caisse eut existé, on n'auroit pas été réduit à prendre pour des ouvrages préservatifs, dont quelques uns antérieurs à l'événement, le quart des sommes données, soit par les confédérés, soit par les étrangers, aux victimes de la débâcle du 16 Juin 1818, et de diminuer d'autant les assistances destinées par les bienfaiteurs aux malheureux de Bagnes et de Martigny. Il est vrai que le conseil d'état n'a adopté cette mesure qu'après avoir consulté le canton directeur et les cantons voisins qui l'ont approuvée. Sous un régime démocratique où

le peuple souverain se refuse à toute imposition territoriale, et ne veut pas même souffrir le plus petit papier timbré, il est vraiment difficile de pourvoir à l'avenir, tant que le citoyen ne pensera qu'au courant; tant que chaque dixain ou plutôt chaque commune isolera ses intérêts locaux de l'intérêt général, et qu'on dira: si les mêmes malheurs se répètent, les mêmes secours se répèteront. Quand il est possible de se suffire à soi-même il est plus *libéral* de ne pas recourir aux autres dans ses détresses.

On ne peut cependant pas objecter que le gouvernement soit trop couteux, si l'on fait attention à la modicité du traitement des fonctionnaires publics. Le grand-baillif obligé de s'établir pour deux ans à *Sion* et d'y représenter comme premier magistrat du canton, a 110 Louis par an; les membres du conseil d'état chacun 70; un président de dixain 10; chaque membre de la diète cantonale au nombre de 4 par dixain, 52 en tout, et l'évêque quand il siège par

lui ou son grand-vicaire, a 4 livres par jour de séance et 7 batz par lieue de marche, pour s'y rendre et s'en retourner : les membres du tribunal suprême ont également 4 livres par jour de séance, payées par les parties plaidantes, ou les délinquens condamnés, s'ils ont de quoi, sinon l'état y supplée.

Dans le budget ci-dessus n'entre pas le contingent cantonal pour les dépenses générales de la confédération porté dans le pacte fédéral à 9600 livres annuellement et uniquement destiné aux besoins de la confédération.

Quand le commerce sera rétabli on ne peut douter que cette branche des revenus publics qui se compose des droits d'entrée et de transit ne devienne plus considérable, et que les 4 grands bureaux de St.-Gingolph, St.-Maurice, bourg St.-Pierre et Simplon, ne rapportent beaucoup plus que dans l'état actuel de stagnation mercantile.

XIII.

Etat militaire.

Le canton qui compte à peu près 10,000 hommes, en état de porter les armes, se divise en 5 arrondissemens militaires : l'oriental qui comprend les 4 dixains d'enhaut, l'occidental composé des dixains d'enbas et le central qui se forme des cinq dixains de Loèche, Sierre, Sion, Herens et Conthey. Chaque arrondissement a depuis peu son commandant, chargé de l'organiser : cet officier qui prend rang de colonel, a un traitement annuel de 15 Louis, et son secrétaire en a autant; il est le chef d'un conseil de recrutement, où siègent les présidens de dixain. Ce conseil accorde les dispenses de service et fait passer successivement les hommes enrégimentés de l'élite dans la reserve, et de celle-ci dans la landwehr, à mesure qu'ils ont des remplaçans d'après l'age fixé, et sur la base fédérale d'un soldat sur 50 individus. Quiconque obtient

une exemption de service est taxé a une contribution annuelle depuis 20 frans à demi franc (soit 5 batz) selon ses facultés: la somme qui en provient se partage par portions égales entre la caisse militaire de l'arrondissement et les communes, en proportion de ce qu'elles y versent: ces dernières appliquent leur portion à l'achat des armes et à l'équipement de leurs ressortissans, s'ils sont pauvres. Chaque commune, en raison de sa population, a un ou plusieurs instructeurs (commis d'exercice) pour enseigner la manœuvre aux-miliciens. Tout Vallaisan doit servir de 20 à 50 ans et s'exercer depuis 18.

L'uniforme cantonal est bleu de roi, revers et retroussés rouges; col, parement et pantalon bleu de ciel, demi-guêtres noires, buffeterie blanche, schakot. Les carabiniers et les chasseurs sont en verd. La troupe qui a un certain nombre de jours d'exercice annuels, n'est payé que quand elle est en activité de service. Le militaire vallaisan se compose d'une landwehr de 7 à 8 mille hommes,

et du contingent fédéral: ce dernier se partage en élite et en réserve, l'une et l'autre de 1280 hommes: dans chacune de ces deux sections entrent une compagnie de chasseurs, une de carabiniers et environ 58 hommes de train. Il n'y a encore ni cavalerie ni artillerie, mais pour la sûreté publique on a levé un petit corps de 18 gendarmes qui doit nécessairement être augmenté.

L'arsenal pillé par les Français, en 1798, n'est pas encore réarmé et n'a que 19 pièces de canon, quoique la diète ait décrété d'en porter le nombre à 25. De ces 19 pièces S. M. l'empereur d'Autriche en a donné 12, dont 2 de 24, 2 de 18, 2 de 12, 2 de 8, 2 de 6 et 2 obusiers de 10 et 8 livres de balle.

Les Vallaisans s'exercent souvent au tir, soit à la carabine, soit au grand mousquet à fourchette, soit au fusil ordinaire: les villes, bourgs et grandes communes ont très-anciennement des confrairies de tireurs qui s'assemblent à jours fixes et possèdent

quelques revenus, destinés, soit aux prix, soit à des repas de corps. La chasse aux chamois contribue aussi à former d'habiles tireurs qui peuvent aller de pair avec ceux des cantons les mieux exercés. Le militaire cantonal sort de l'enfance, par les soins et le zèle des chefs qui ont organisé des écoles d'instruction distinctes pour les officiers, pour les commis d'exercice et pour les tambours, et ne tardera pas à être sur un bon pied, d'autant que comme tous les Suisses les Vallaisans sont braves et bons soldats, et en ont fait récemment preuve dans la guerre contre les Français, en 1798 et 1799, et contre les Milanais, en 1814, battus au passage du Simplon et écrasés par des rochers roulés sur eux.

Par ses dernières capitulations avec la France, le Vallais a 4 compagnies d'aux gardes et 6 dans le second régiment de ligne, environ 1000 hommes, ce qui est bien assez pour sa population, à l'augmentation de laquelle les services étrangers ont été précédemment un obstacle incontestable.

Avant la révolution il avoit un régiment au service de France, et plusieurs compagnies, soit au Piémont, soit en Espagne: en 1796, il leva un régiment de 2000 hommes pour cette dernière couronne; dont une partie, il est vrai, étoient des étrangers. En 1800, il fournit un fort contingent aux troupes suisses en France, et en 1806, un bataillon de 600 hommes. Enfin sous le régime français la conscription lui a pris plus de 700 recrues. A peine la dixième partie de ces militaires, sortis depuis 1796, étant rentrée, il est manifeste que la population a beaucoup souffert de ces pertes, d'autant plus que, tombant sur la fleur de la jeunesse, elles ont enlevés une foule d'hommes robustes à l'agriculture et au mariage: à quoi il faut ajouter que la lutte d'autant plus glorieuse qu'elle étoit plus inégale, des Hauts-Vallaisans contre les Français, en 1798 et 1799, a fait perdre aux anciens dixains près de 800 de leurs plus braves citoyens, morts pour la défense de leur terre natale contre une agression injuste,

s'il en fut jamais: de plus 200 Vallaisans viennent de partir pour les colonies suisses du Brésil. En 1813 il y avoit dans le Valais 1529 veufs, 2533 veuves. Cette différence de 1004 entre les deux sexes était en grande partie une suite de la guerre, la totalité des mariages étant à cette époque de 10,820, il s'en suit que le nombre des femmes veuves étoit à celui des femmes mariées comme de deux et un tiers à dix.

XIV.

Etat ecclésiastique.

Tout le Vallais, à l'exception de quelques familles étrangères de la communion réformée, professe la communion romaine, et ne forme qu'un seul diocèse, qui, avant la réformation, comprenoit encore le gouvernement d'Aigle. L'évêque qui s'intituloit comte et préfet du Vallais jusqu'au temps de l'occupation par les Français, a conservé le titre de prince du saint empire: autrefois très-puissant, il partageoit avec les sept dixains le gouvernement du pays, avoit droit de glaive, de monnaie et de grace, possédoit plusieurs riches seigneuries et soutint dans le XV XVI et XVII. siècles des luttes plus ou moins vives contre les patriotes, qui tendoient toujours à restreindre son pouvoir temporel; pouvoir fondé sur un diplôme de Charlemagne, appelé la Caroline, reconnu maintenant pour apocryphe,

et sur une chartre donnée, en 999, par Rodolph III, roi de la Transjurane, dont l'autorité est moins suspecte. Quelque fois ces prélats furent à la tête des factions qui déchiroient le Vallais, en guerre avec une partie de leurs diocésains, et en liaison soit avec la Savoye, soit avec les cantons suisses, dont les troupes venoient soutenir leurs prétentions. Les rapports de l'évêque de Sion avec le temporel sont maintenant déterminés, et le bornent à avoir la place d'honneur à la diète où son suffrage compté pour 4 voix, équivaut par conséquent à celui d'un dixain. A chaque vacance le chapitre de la cathédrale de Sion présente 4 sujets à la diète qui en élit un à la pluralité des voix. Ce chapitre est composé de 12 chanoines effectifs, outre 12 chanoines titulaires ou expectans; la plupart de ces derniers desservent des cures à la nomination de l'évêque ou du chapitre.

Le premier prélat de ce siège très-ancien fut St.-Théodore, qui, en 581, souscrivit au concile d'Aquilée. Le catalogue des évê-

ques du Vallais, dressé par le savant chanoine de Rivaz, en compte jusqu'à nos jours 85, dont quelques uns, il est vrai, sont contestés ou incertains; son siège épiscopal fut d'abord Martigny (Octodurus), d'où il fut transféré à Sion, vers l'an 580. Il reconnut successivement pour métropole Milan, Sion, Vienne, Tarentaise; enfin le cardinal Schiner obtient, en 1513, du pape Léon X, qu'il seroit exempt de tout métropolitain et ne releveroit plus que du souverain pontife. Les revenus actuels de l'évêque sont d'environ 20,000 francs. Le grand-doyen et le grand-sacristain ont chacun 100 Louis; le grand-chantre et le vice-doyen 80; les autres chanoines de 60 à 70. Le traitement de ces derniers n'est point le même d'une année à l'autre, parce que leurs revenus consistent principalement en vignes, dont le produit est casuel, tant pour le prix du vin, que pour sa qualité.

Le diocèse de Sion compte 114 paroisses, desservies par des curés, dont quelques uns s'appellent prieurs, recteurs, administra-

teurs; selon la grandeur de la paroisse, le curé est seul, ou a un, même deux vicaires. Ces cures ont divers collateurs: l'évêque, par exemple, nomme à 38 bénéfices; le grand-chapitre à 23; les communes à 41; l'abbaye de St.-Maurice à 11; le couvent du St.-Bernard à 10; l'état à trois seulement. Le clergé de chaque dixain forme un petit synode, appelé conférence, dont le président, nommé par l'évêque, exerce, sous le nom modeste de surveillant, les fonctions que ce titre indique. Outre le casuel les revenus des curés sont généralement payés en fonds de terre et en censes et dixmes; ces dernières sont rachetables par la constitution; les possesseurs laïques ont admis le rachat des censes féodales au 26 pour cent, et ont traité amiablement avec les communes, qui retiennent un treizième pour les fraix. Le rachat des dixmes est au douze et demi pour cent de la valeur du fond décimable, sous une pareille retenue. Les ecclésiastiques prétendent du 35 au 40 pour les censes, et en

proportion pour les dixmes , et , à un petit nombre près , ils n'ont encore pu s'entendre avec les censitaires et les décimables. Le clergé appuie ses prétentions sur d'anciennes immunités ecclésiastiques, que la constitution actuelle ne reconnoit plus , et sur la modicité de son traitement ; par la même raison , il se refuse à contribuer aux dépenses militaires cantonales , quoi qu'il profite le premier de la paix et de la sûreté du pays , et qu'en 1622 , l'évêque Jost ait fait un règlement par lequel chaque prêtre devoit se pourvoir d'un mousquet et de tout ce qu'il faut pour armer un homme ; mais on doit être juste et convenir , pour disculper en partie le clergé de ses retards , que les revenus de plusieurs cures sont si minces , qu'à peine suffisent-ils au stricte nécessaire du desservant ; d'autant plus que l'hospitalité étant une des vertus qui caractérisent le clergé vallaisan , on ne peut l'exercer quand on a à peine pour soi.

Le clergé régulier du canton se compose comme suit :

Religieux.

De l'abbaye de St.-Maurice	}	chanoines	19
De la maison de St.-Bernard			28
De la maison du Simplon			2
R. R. P. P. capucins introduit à Sion en 1628			7
R. R. P. P. capucins introduits à St.- Maurice en 1611			5
R. R. P. P. jésuites, tant à Sion qu'à Brigue			15
			<hr/> 76

L'état de ces derniers a fort varié en Vallais; ils y arrivèrent en 1607. Thomas Aleth de Leuck, ayant fait un mémoire pour prouver qu'il ne convenoit point de les recevoir, les jésuites furent congédiés de Sion, en 1610, et se retirèrent à Ventone et ensuite à Brigue: puis par un décret de la diète ils furent, en 1627, expulsés de tout le Vallais; ils eurent, en 1663, la permission d'y rentrer et reprirent leur ancien nid de Brigue.

L'almanach officiel de Sion porte le nombre des membres du clergé vallaisan, tant séculier que régulier, y compris la cour épiscopale et les bénéficiers de la cathédrale de Sion, à 246 : mais il ne fait pas mention des religieuses. On suppléa à cette lacune, en disant qu'il y a 1.^o à Brigue, depuis 1663, un couvent d'ursulines, fort utile à l'éducation des jeunes filles, ayant actuellement 20 R. R. Mères.

2.^o A Sion, une congrégation de 8 filles de St.-Vincent de Paule, soit Sœurs grises, qui soignent les malades de l'hôpital, et dont le nombre devrait être augmenté, vu le bien qu'elles font.

3.^o Un couvent de Bernadines, d'abord à St.-Maurice, en 1629, puis transférées, en 1543, à Colombey, où elles habitent l'ancien château d'Arbignon changé en cloître, maintenant au nombre de 20. Comme elles sont presque toutes des paysannes du Bas-Vallais, elles ne peuvent être employées à l'éducation, et ne servent qu'à la prière et au travail des mains.

Il y a enfin quelques hermites habitués aux divers hermitages du canton, indiqués dans la Topographie.

Le nombre des ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, y comprises les religieuses, est à la population totale du Valais comme 1 à 214.

XV.

Instruction publique.

Cette partie long-temps en retard commence à être mieux organisée: elle compte les établissemens suivans:

1.^o Un séminaire épiscopal pour ceux qui se vouent à la prêtrise, d'abord établi près du lac de Geronde, en 1740; puis sagement transféré au château de Valère à Sion, par l'évêque actuel, afin de l'avoir sous ses yeux: l'enseignement de la théologie s'y fait par un directeur épiscopal et quelques professeurs, ordinairement pris parmi les chanoines de Sion.

2.^o Trois collèges, le premier à Brigue, le second à Sion, où les études se font en allemand sous les R. R. P. P. Jésuites, dont il y a sept professeurs à Sion et six à Brigue. Ils y enseignent les langues latine et grecque, la rhétorique, la philosophie

et les élémens de la physique et des mathématiques *). Le troisième collège, où l'enseignement se fait en français, est dans l'abbaye même de St.-Maurice: on y apprend les mêmes choses que dans les précédens; mais l'étude de la physique et des mathématiques y est sur un meilleur pied et poussée beaucoup plus loin par les soins de son respectable préfet M. Amstaad, ori-

*) (*Note d'un voyageur*) « A Sion je trouvois
 « tous les honnetes gens fort irrités. Par un
 « arrêté très-sage, la diète venoit de créer une
 « commission chargée de surveiller l'éducation
 « publique dans toutes ses branches, et de con-
 « noître le mode de l'enseignement: tous les
 « corps enseignans avoient aprouvé cette me-
 « sure et s'y étoient soumis de suite. Les jé-
 « suites seuls s'y sont refusés, et ont adressés
 « au gouvernement un mémoire plein d'expres-
 « sions indécentes et même de menaces, pour
 « lui signifier qu'ils ne reconnoïtroient aucune
 « inspection laïque. Une partie des membres
 « de la diète vouloit les chasser du Vallais,

ginaire du canton d'Unterwalden : les professeurs, tous chanoines de l'abbaye, se distinguent aussi par leurs lumières et leurs talens pédagogiques. Outre les écoliers externes de la ville et des environs, il y a pour les élèves du dehors, qui veulent y faire leurs classes, un pensionnat très-sagement réglé et inspecté. La ville de St.-Maurice qui s'est toujours distinguée dans ce qui est relatif à l'instruction, verse an-

« séance tenante, comme leurs ancêtres l'a-
 « voient fait en 1627 : mais les partisans des
 « R. R. P. P. objectèrent, qu'il ne falloit pas
 « les juger *ab irato*, que le secrétaire rédacteur
 « savoit mal le français, que cette expression,
 « *si la diète s'avise*, étoit innocente dans son
 « intention : ainsi ils sont parvenus à renvoyer
 « le tout à la prochaine diète de Décembre,
 « Dans cet intervalle les jésuites trouveront
 « aisément le moyen d'arranger cette affaire,
 « qu'ils appellent une tracasserie, tandis que
 « nous l'appellerions tout bonnement une ré-
 « volte contre l'autorité légitime. »

nuellement une somme de 40 louis pour l'entretien de ce collège, que l'état a doté, entre autres bienfaits, d'un cabinet de physique. A la fin de l'année scholastique, des prix sont distribués aux sujets les plus méritans des trois collèges, et les étudiants jouent en public une pièce de théâtre pour se former à la déclamation : l'état fournit annuellement environ 7500 francs pour sa part du traitement des professeurs de ces trois collèges, et 1500 francs pour les prix, livres, instructions, etc. Quelques communes, comme Lœch, Mörel, Ernen, Martigny, Monthey, Vauvri, val d'Illiers, St.-Brancher, Bagnes, etc., ont des fondations, destinées à salarier un régent qui enseigne le latin ; langue très-répondue de tout temps dans le canton, où l'on trouve de grossiers paysans en état de la parler.

3.^o Ecoles primaires : plusieurs communes en ont dès long-temps, d'autres viennent d'en établir ; quelques unes en manquent encore : elles sont en général desservies par des régens, assez chétivement payés, choisis

par les communes et inspectés par les députés des conseils communaux de concert avec MM. les curés : un certain nombre sont salariés par des fondations particulières ou par des souscriptions des pères de famille ; trois ou quatre doivent avoir des ecclésiastiques pour régens. Dans quelques paroisses pauvres, le curé ou son vicaire fait de temps en temps, surtout en hiver, quelques écoles gratuites par bonne volonté et sans y être tenu. On y enseigne aux enfans des deux sexes à lire, à écrire, les premiers élémens de la religion et de l'arithmétique. Pour avancer la calligraphie, la diète vient d'ordonner de graver des modèles d'écriture dans les deux langues, qui seront remis à chaque instituteur pour l'usage de sa classe. Cette branche de l'instruction publique si importante, surtout dans une démocratie, est sans contredit susceptible de perfectionnement et ne tardera pas à en recevoir par une inspection plus régulière et mieux entendue, tant des maîtres que des disciples, et par la distri-

bution des prix, qui n'a encore lieu que dans très-peu d'écoles primaires, entre autres à St.-Maurice. (On parle d'y porter l'enseignement mutuel, dit de Lancaster; mais là où il y a des écoles primaires il n'en est pas besoin.)

Les jeunes gens qui se destinent au droit et à la médecine, fréquentent les académies étrangères; la plupart des médecins ont été gradués à Montpellier, et quelques uns plus récemment à Paris.

Il n'y a pas dans le canton de bibliothèque publique: l'abbaye de St.-Maurice fait annuellement des acquisitions d'ouvrages modernes pour les joindre à ses vieux livres: elle possédoit autre fois, dit la chronique de Bérodi, beaucoup de manuscrits en parchemin, dont elle vendit, en 1627, quelques quintaux à 3 batz la livre, perte irréparable aux yeux des amateurs de l'histoire du moyen-âge.

Le St.-Bernard possède une jolie collection de minéraux, faite par feu M. le chanoine Murith, d'érudite mémoire, mort

en 1816, âgé de 56 ans, seul naturaliste vallaisan jusqu'à ce jour, après l'ami du grand Conrad Gesner, Ambuel, médecin d'une famille noble de Sion.

En fait de collections archéologiques on ne peut citer que celle du St.-Bernard, riche en médailles romaines, d'exvotos et d'antiques, trouvés aux environs. M. le major d'Odet, de Sion, a rassemblé environ 800 médailles grecques, romaines, etc. : et M. le docteur Gay, membre de la société des naturalistes suisses, a commencé une collection numismatique ainsi que M. le grand-baillif de Rivaz. Le même et M. l'ingénieur Venetz, du Haut-Vallais, ont rassemblé une collection conchilyologique, complète de toutes les coquilles terrestres et fluviales du canton : le chanoine de Rivaz et son cousin, le grand-baillif, membres de la société pour l'avancement de l'histoire helvétique, possèdent des cartulaires très-précieux, relatifs surtout à leur patrie.

Il n'y a point de société savante dans le

canton, seulement quelques Vallaisans sont membres des diverses sociétés helvétiques.

Les amateurs apprécient 3 ou 4 tableaux d'église à Brigue, à Sion, à Martigny, et le mousolée du général Dessaix, dans la petite église de l'hospice du St.-Bernard; mais on ne peut citer aucun artiste distingué originaire des dixains, excepté Manshaft, mort à Brigue d'où il étoit natif, Felix Cortey, de Bagnes, qui, après plusieurs aventures, a quitté le mousquet de soldat pour prendre, à Barcelone, le pinceau de peintre, et le graveur Furer, connu par ses évêques de Sion, bien dessinés et mal exécutés. Le petit nombre de savans et de gens de lettres qu'ils ont fourni, sont précédemment indiqués dans leur lieu natal. Sion seul a une imprimerie, et il en sort un bulletin hebdomadaire, qui contient de temps en temps des extraits et des fragmens des ouvrages d'agriculture les plus estimés.

Ce qui a long-temps retardé les progrès des sciences, c'est la défense de fréquenter

les académies de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne, où la jeune noblesse vallaisanne alloit étudier; défense, faite après que la pluralité des patriotes, assemblés en plein champ, eut, l'an 1606, proclamé le culte catholique seul permis dans le pays, et que ceux, qui avoient embrassé les opinions des réformateurs suisses, furent obligés en conséquence, ou de se retracter ou de sortir du Vallais; dernier parti que prirent quelques bonnes familles, qui se retirèrent et s'établirent dans les états protestans et notamment dans le canton de Berne, après avoir obtenu la permission de vendre leurs biens. Permission loyale, dont ils profitèrent sans faire de pertes, et sans qu'on tourna contre eux le besoin de la circonstance et la force du décret qui leur ordonnoit de vendre en 6 mois.

XVI.

Secours publics.

Le budget du canton ne portant que 1200 francs à l'article secours publics, ce sont des fondations particulières et des bourses communales que les pauvres peuvent obtenir des assistances plus réelles : ayant déjà parlé fort au long du St.-Bernard, dont les dépenses d'hospitalité passent, année commune, 50,000 francs, nous n'y reviendrons pas. Il y a des hôpitaux à Sion, Viège, Brigue, Martigny, St.-Brancher, St.-Maurice et Monthey, qui sont pour la plupart administrés par un prêtre, sous le nom de recteur. Ces hôpitaux très-anciennement fondés pour les pèlerins qui traversaient en foule le Vallais, reçoivent les voyageurs pauvres, qui à leur passage y sont logés, nourris et soignés, s'ils sont malades; le surplus de leurs revenus doit être employé à secourir les indigens des

lieux où ils sont situés. Une comptabilité plus régulière ne tardera pas à être introduite dans ces utiles établissemens. Outre l'hôpital général, il y a à Sion une bourse aumonière du capital d'environ 18,000 francs, et un comité de secours pour les pauvres de la ville et de son ressort, qui est parvenu à établir des soupes à la Rumfort, soit œconomiques.

St.-Maurice a des confréries, jouissant de quelques revenus, destinés à secourir les confrères qui sont dans le besoin et à faire apprendre des métiers à leurs enfans.

Monthey possède une bourse qui fournit des vêtemens et des souliers à ceux de ses bourgeois qui en manquent à l'entrée de l'hiver.

Les communes reculées ont moins de pauvres que celles situées sur la grande route, et pourvoyent elles mêmes à leur entretien, soit à l'aide des revenus communaux, soit par des souscriptions en comestibles, soit enfin en permettant la mendicité dans leur ressort. Les malheurs pu-

blics, guerres, mauvaises récoltes, inondations des dernières années ont sensiblement augmenté le nombre des mendiants, et l'on n'a point tenu compte de la loi portée par la diète en Mai 1803, qui ordonne à chaque dixain d'entretenir ses pauvres, et de les empêcher d'en sortir pour mendier. Les lieux que traverse la grande route sont fort incommodés par les déserteurs, les garçons de métier, les rodeurs d'habitude, qui passent les Alpes dans les deux sens, et ne se contentent point des secours fournis par les hospices ouverts sur leur chemin. Il y a de plus, des gens des deux sexes qui vont en pèlerinage, ou pour eux-mêmes, ou par commission pour le compte de ceux qui les payent, et qui, sous prétexte de dévotion, ne font autre chose que de mendier. Très à charge soit à leur propre canton, soit aux cantons voisins, ce sont tout autant de paresseux valides, auxquels il vaudroit mieux prescrire le travail que de pareils voyages, passés de mode, ou plutôt interdits dans tout ce que l'Europe compte de peuples éclairés.

On sent tous les jours d'avantage le besoin de maisons de travail, pour utiliser les vagabonds indigènes, et de loix repressives contre les vagabonds étrangers. La sureté d'un pays plein de défilés tel que le Vallais, des voyageurs qui le traversent, et des curieux qui le visitent, exige à cet égard la vigilance la plus sévère d'une police bien organisée, dont le bureau central présidé par un conseiller d'état est à Sion; mais il en faudroit encore à Brigue, à St.-Brancher, à St.-Maurice, les trois ports-du canton. *)

*) (*Note d'un voyageur.*) Je dois dire à la louange de la police vallaisanne, que dans un voyage de quinze jours, par le Bas Vallais, Martigny, Bagnes et l'Entremont au grand St.-Bernard, personne sur la route ni dans les villages ne m'a demandé l'aumone; tandis que dans le riche canton de Vaud, que je venois de traverser, les mendiants étoient fréquens sur les grands chemins, et dans plusieurs villages alloient de porte en porte, sans que la police vaudoise parut y faire attention,

XVII.

Santé publique.

Un conseil de santé siégeant à Sion, examine et patente les médecins et chirurgiens étrangers qui veulent pratiquer; ceux du canton, qui ont pris leurs grades dans les académies étrangères, n'ont pas besoin de subir un nouvel examen. Ce conseil a procuré, il y a quelques années, un cours d'accouchement, auquel chaque dixain a fait assister deux sages femmes qui ont été brevetées; il surveille les épidémies et envoie dans les lieux où elles se manifestent des gens de l'art pour traiter les malades et arrêter la contagion: la vaccine a été pratiquée sous le régime français; mais elle est tombée avec lui, et la petite vérole commence à faire de nouveaux ravages.

Il n'y a de pharmacies dans les règles qu'à Sion et à St.-Maurice: des colporteurs vont vendre dans les communes éloignées

de ces villes , des drogues de rebut , souvent falsifiées et par conséquent dangereuses. Quelques herboristes composent avec des vulnéraires le faltrank, ou thé des Alpes, distillent de l'eau de vie de gentiane, et envoient aux pharmacies étrangères les plantes médicinales des Hautes-Alpes, Genipi, Arnique, Nard celtique, Absinthes, Impératoire, Sabine, Pignons d'Arole (cembra), Agaric et résine de Melese, etc.

L'art vétérinaire, si important dans un pays dont les troupeaux font une des principales ressources, n'est pas assez encouragé; et il n'y a encore que deux artistes, élèves de l'école de Lyon, dans le Bas-Valais; le reste du nombreux bétail du pays est abandonné à des ignorans, qui traitent par routine et sont incapables d'arrêter les épizooties, assez communes dans les Alpes. Pour les prévenir, l'autorité s'occupe, dit-on, de la confection d'un code vétérinaire; mais la difficulté sera de le faire observer dans les vallées écartées.

En général, la police sanitaire ne peut être assez soignée : elle ne devrait, par exemple, pas permettre l'établissement dans le canton à des empiriques, à des charlatans (maiges), quelques fois chassés des états voisins, qui prennent pour dernière ressource la médecine, sans l'avoir jamais étudiée, qui profitent avec autant d'astuce que d'effronterie de l'ignorance et de la crédulité du commun peuple, pour vivre à ses dépens, qui entretiennent la superstition par des remèdes et des pratiques, soi-disant magiques, et qui, pour les appeler par leur vrai nom, sont trop souvent les bourreaux de ceux qui se livrent avec une aveugle confiance à leur prétendu savoir et à leurs médicamens meurtriers.

Le Vallaisan est sujet aux mêmes maladies que les Alpicoles des autres cantons, mais l'apoplexie et l'hydropisie y sont plus fréquentes, et les fièvres d'accès sont endémiques dans plusieurs communes riveraines du Rhône : sa nourriture, en grande partie de fromage et de salaison, engendre beau-

coup de maladies cutanées, et les variations de son atmosphère, contre lesquelles il ne prend aucune précaution, multiplient les affections rhumatismales; mais à côté du mal la providence a placé le remède, dans les eaux sulphureuses et martiales, connues dans tout le canton, et surtout dans les sources thermales de Louèche, de Brigue, de Saillon, etc.

On ne voit plus comme autrefois de centenaires, et peu de vieillards atteignent les 85 ans. Le montagnard est plus robuste, plus fort, plus dispos que l'habitant des plaines et des bords du Rhône, et la race des premiers est visiblement mieux portante, plus belle et plus spirituelle, surtout dans le dixain de Conches, dans l'Entremont, dans le val d'Illiés: là ils ne connoissent pas le crétinisme, qui, au physique comme au moral, attaque du plus au moins la population des deux côtés du fleuve, surtout depuis Tourtemagne à Outre-Rhône. Chacun connoit ce triste fléau, qui condamne tant de Vallaisans des deux sexes

à la nullité, à la dépendance et à la misère pendant toute leur vie *), qui les frappe d'une stupidité inférieure à l'instinct des animaux, et qui presque toujours les surcharge de goêtres monstrueux. Les médecins et les naturalistes ne sont point d'accord sur les causes du crétinisme. Les uns l'attribuent à la mauvaise qualité des eaux; les autres à l'influence malfaisante des marais putrides et puans. Ceux-ci à la malpropreté domestique et au peu de soins donnés aux enfans; ceux-là à l'air vicié qu'on respire dans les lieux calcinés par le soleil et à l'abri de tout vent. Plusieurs y voyent la coalition de ces diverses causes. On dispute encore pour savoir si l'enfant naît idiot ou s'il le devient depuis sa nais-

*) On appelle ces êtres dégradés, la plupart hideux et dégoutans, crétins dans l'idiome du bas-vallais, *Gouchen* dans l'allemand du haut; idiots ou imbécilles en français. Les anciennes chartres latines les nomment *inermes*, *insontes*, *imbelles*.

sance *); il seroit très-important d'appeler l'attention des premiers médecins de l'Europe sur cette déplorable maladie, et l'on attend des soins paternels du conseil d'état et de la sollicitude pastorale du digne prélat qui occupe le siège épiscopal de Sion, d'ouvrir un concours pour le meilleur mémoire sur les causes, la nature, les préservatifs et les remèdes du crétinisme. On a remarqué que le croisement des races qui en d'autres pays est favorable au physique et au moral de la population, ne l'est point en Vallais, puisque la plupart des étrangers, surtout des Savoyards qui s'y marient, ont plus de crétins dans leur famille que les indigènes; qu'il y en a davantage dans les communes où l'ivrognerie est le

*) Simler qui écrivoit sa *Vallesia* en 1574, affirme, que la première félicitation adressée à une accouchée, étoit : Dieu soit loué que votre enfant n'est pas crétin ! (Gott seye gelobt! das Kind wird kein Gouch werden.) La sage-femme avoit donc quelque moyen de le connoître.

vice dominant; qu'il n'y en a point dans les villages situés à 600 toises au-dessus de la mer; que les lieux qui y sont les plus sujets, sont ceux situés au débouché de grandes vallées latérales, dont le torrent central entraînant toute espèce de substances minérales, les dépose avant d'arriver au Rhône, les livre entre des rocs torrides à l'action d'un soleil brûlant, qui les met en fermentation, en pompe des miasmes délétères et les laisse en stagnation dans un air qu'aucun souffle de vent ne balaye pendant la saison des chaleurs. Cependant, depuis un demi siècle on a observé une diminution sensible dans le nombre de ces êtres plus ou moins stupides; car il y a plusieurs nuances, depuis le crétin, sourd-muet, immobile, impassible qu'il faut nourrir à la cuiller, jusqu'au demi crétin qui travaille, se marie et a des enfans. Cette heureuse diminution peut être attribuée à diverses causes, dont voici les principales.

1.^o L'établissement, dans quelques communes, de fontaines fournies par des sour-

ces pures et substituées aux eaux de torrens ou des marais. •2.º L'abbatis de grands arbres qui, environnant certains villages, empêchaient la circulation de l'air, et rendaient en été les maisons comme des fours. 3.º Le desséchement de divers marécages, voisins des habitations. 4.º Une plus grande propreté dans la nourriture, le logement et le vêtement. 5.º Les soins mieux entendus, donnés aux premières années des enfans, auparavant enfermés dans des chambres sales et puantes, dont les fenêtres clouées ne s'ouvroient jamais, et quelques fois forcés à prendre tout à la fois la nourriture de toute une journée... enfans qui maintenant plus propres, plus régulièrement nourris, jouissent des bienfaits de l'air et de la nature hors du toit peternel. Un habile médecin veut qu'on ajoute à ces causes l'usage plus fréquent du caffè. On ignore le nombre des crétins du Vallais parce que plusieurs familles les déroberent aux yeux du public: il ne faut pas ajouter foi à tous les mauvais contes répandus sur ce sujet, comme

quand on dit, qu'ici on les place au soleil sur les fumiers, que là on les regarde comme des êtres expiatoires, chargés des péchés de toute la famille; qu'autre part on tient un crétin pour une des plus grandes bénédictions que le ciel départ à un ménage. Tout cela est faux: ce qui est vrai, c'est qu'ils sont bien soignés par leurs parens, qu'une pitié soutenue veille à leurs besoins, qu'ils ne sont l'objet ni de jeux cruels, ni de plaisanteries amères, qu'on est très-fâché d'en avoir, mais que, quand on a ce malheur, on se fait un devoir de leur rendre l'existence aussi douce que possible. On ne peut trop le répéter, plus il y aura de marais desséchés autour des villages et de propreté dans les rues et dans les habitations; plus on renoncera aux berceaux étroits, aux maillots serrés et à toute ligature qui gêne les mouvemens de l'enfant; plus on s'appliquera à développer ses facultés intellectuelles et ses forces physiques par une éducation sténique; plus on lui procurera de mouvement, de jeux

d'exercice et surtout d'air pur, en lui faisant passer l'été dans les chalets des hautes montagnes; plus on appropriera sa nourriture à son état, en évitant de lui donner des mets lourds et indigestes, des alimens en fermentation, du vin souvent de mauvaise qualité et des liqueurs spiritueuses, moins il y aura de crétins.

XVIII.

A g r i c u l t u r e .

Depuis 25 ans, la culture des céréales a gagné en étendue par de nombreux défrichemens, et en produits par une méthode moins routinière : des jachères des communaux, des terres vagues rapportent maintenant du froment, du maïs, du seigle, de l'orge, de l'avoine, tellement que le canton, à moins d'années désastreuses, n'a pas besoin de bleds étrangers, et pourroit même en exporter des siens : il faut y joindre la fève, dont la farine entre dans la pain, et la pomme de terre, dont les plantations s'étendent chaque printemps. Les dixains d'Entremont et de Conthey avec la plaine de Martigny sont les gréniers du Bas-Vallais; les champs de Sion et de Sierre approvisionnent le Haut. Les arbres fruitiers sont nombreux et productifs; rien de plus beau que les vergers et les châtaigneraies de Monthey. On presse les pommes

et les poires et l'on en tire un assez bon cidre: de nombreux et superbes noyers fournissent une huile excellente. Les environs de Sion et de Sierre sont riches en figes, en lauriers, en amandiers, en grenadiers, en meuriers, et l'on assure que l'olivier s'y acclimenteroit. Les prairies du fond et des flancs des grandes vallées rapportent un foin composé des meilleurs graminées; des fourrages artificiels, trèfles, luzernes, sainfoins, depuis peu introduits, augmentent ces richesses champêtres; mais ces prairies souffrent souvent de la sécheresse; et pour les arroser, on a fait à grand frais, surtout dans le Haut-Vallais, des canaux, appelés Biss, qui amènent les eaux de bonnes sources et de petits lacs, souvent à deux ou trois lieues de distance, au travers des rochers et des précipices, quelques fois d'un des flancs d'une vallée à l'autre: quelques uns de ces aqueducs, soutenus par des crampons de fer le long des abymes, sont d'une hauteur et d'une hardiesse qui frappent l'observateur.

Depuis Mœrel, dans le dixain de Rarogne, à l'embouchure du Rhône, les coteaux, surtout ceux de la rive droite, offrent des vignobles plus ou moins étendus, et plus ou moins estimés, dont le plus beau est celui de Sierre à Conthey, long de près de cinq lieues. On met au premier rang les vins rouges de Sion, de Conthey, de Chamoson, d'Ardon, de Fully, de Salgues, d'une couleur si foncée que le Baillo, qui croît près de Vetroz, est presque noir : les blancs de Martigny, appelés vins de la Marque et de Coquenpay sont excellens au goût, mais trop capiteux par la quantité d'acide carbonique qu'ils contiennent ; c'est pour cela qu'on leur préfère les blancs de Vetroz, de Conthey, de la Migne : ceux, connus sous le nom d'Oumagne et d'Arvine, sont de bonne qualité quand ils sont vieux : quelques coteaux donnent un Muscat assez venté et fort agréable. Mais le meilleur des vins du canton est sans contredit la Malvoisie de Sierre et de Sion, qui a le goût et le fumét des vins d'Es-

pagne. Les vignes pourroient être beaucoup mieux cultivées qu'elles ne le sont : ici on les taille sans intelligence, là on les laisse ramper sur le sol sans les étayer par des échallats, autrepant elles n'ont qu'un seul labour et y sont étouffées par les mauvaises herbes ; on croit avantageux, dans quelques endroits, de les arroser et l'on y met peu ou point de fumier ; ce qui au reste est favorable à la qualité. Le dixain de Monthey est peut-être celui où la culture de la vigne est le moins en retard, et où l'on ait senti que les plantes en sarmens (chapons), espacés et alignés étoient préférables à la vieille méthode des provins. Il serait encore nécessaire de perfectionner les pressoirs, de tenir les futailles et tonneaux plus propres, et de connoître le nombre des feuilles, que doit avoir un vin pour atteindre son plus haut point de maturité. Année commune le canton fait plus de vin qu'il n'en consomme ; mais il trouve difficilement l'occasion à écouler ce superflu, parce que le canton de Vaud, la Savoye

et les vallées italiennes qui le touchent, en ont fort au delà de leurs besoins : il ne lui reste de débouché que l'Oberland bernois, et pour favoriser ce transport, les deux cantons se proposent, chacun sur leur territoire, de rouvrir, élargir et rendre praticable un ancien chemin, qui d'Ayent, par le mont Ravill, débouche dans la vallée de Lenck. Par cette route les vins du Vallais abreuveront à meilleur compte les montagnards du Gessenay, du Sibbenthal, de Froustigen, que ceux qu'ils sont obligés d'aller chercher très-dispendieusement à vingt lieues de distance, lors qu'ils veulent quelque chose de plus potable que l'aigre et incertain produit du vignoble de Thoune.

En Mai on conduit les troupeaux des villages dans les montagnes basses (Foriers), d'où on les mène vers le commencement de Juillet dans les pâturages des hautes Alpes, où ils restent de sept à dix semaines, selon que la saison le permet. Dans ces chalets levés on fabrique une grande quantité de

fromages de diverses tailles et plus ou moins gras, dont il y en a qui peuvent rivaliser avec le Gruyère. Les uns se consomment dans le pays, les autres s'exportent en Italie, quand leur introduction n'est pas grévée de droits trop onéreux. La plupart des pâtres perçoivent leur salaire en nature, c'est-à-dire en fromage et en ceret. Ce qui a été dit de la culture de la vigne peut également se dire de la confection du fromage, susceptible de perfectionnement dans une partie des alpages du canton. On met en été, sur les montagnes où les vaches ne peuvent aller, de grands troupeaux de moutons, surtout dans le val d'Illiez, d'Entremont, de Saas, de Loetsch: les laines du dixain de Viège, où la race est très-belle, sont les plus estimées: on garde aussi une prodigieuse quantité de chèvres, dont le lait nourrit beaucoup de familles pauvres, mais dont la dent détruit les arbustes et les jeunes arbres des taillis et des bois où elles paquent, ou qu'elles traversent pour aller aux pacages qui leur sont

destinés. Le nombre des mulets qu'on élève et qu'on employe est assez considérable : ils servent de monture ; ils voient les engrais , ils portent les fromages , les foins , les tisons , les ballotes , et conviennent infiniment mieux que les chevaux dans les contrées apures et montueuses : on engraisse une multitude de porcs , qui font une bonne partie des excellentes salaisons dont le canton abonde.

Le bétail s'est fort multiplié en Vallais depuis que la guerre ne l'a plus ravagé et l'on s'occupe d'en perfectionner les races. Faute de plus récent , voici le tableau vétérinaire , dressé en 1812.

Chevaux entiers	47	}	2240.
— — hongres	603		
— — jumens	1055		
— — poulains	535		
Taureaux	565	}	47,205.
Bœufs	600		
Vaches	25,000		
Genisses et vaux	21,040		
Anes			210.
Mulets			1500.

Moutons et brebis de toute race, dont une centaine mérinos. } 55,000.

Si dans les vallées et dans les plateaux élevés l'agriculture prospère, on ne sauroit en dire autant des bords du Rhône, où des fréquens débordemens détruisent les récoltes, engravent les terres arables, et forment des marais mal-sains et stériles. Soit insouciance, soit découragement, diverses communes laissent le fleuve dégrader leur territoire, et envahir leurs domaines, sans paroître s'en inquiéter, sans du moins chercher à lui disputer ses conquêtes. Aussi cette partie du Vallais ne sera-t-elle bien cultivée que quand on aura digué tout le cours du fleuve, non par les travaux partiels et isolés de quelques familles, ou de quelques paroisses; mais en suivant un plan général, du dixain de Conche jusqu'au Léman. L'entreprise sera sans doute coûteuse; néanmoins s'il y a ensemble d'efforts, il y aura certitude de succès; et la génération actuelle et surtout les suivantes y gagneront en santé, en terrain, en produits.

On l'a dit il y a long-temps : le plus grand ennemi du Vallais, c'est le Rhône ; il est reconnu qu'il faut le concours des moyens et des bras de tous les dixains pour l'encaisser, et un habile ingénieur pour diriger des travaux aussi importans pour le moins que ceux des marais de la Linth, dont le bel exemple doit être imité. Si les habitans de la grande vallée avoient pris autant de peine pour résister au Rhône, que ceux des vallées latérales en prennent pour dompter leurs nombreux torrens, il y a long-temps que ce tyran du canton seroit contenu dans un lit fixe, dont il ne pourroit plus s'écarter.

Ce qui avanceroit encore sensiblement la prospérité agricole, seroit l'abolition, sous une juste indemnité, du droit de parcours, qui grève plusieurs paroisses ; le partage des communaux, qui rendent pour le moins quatre fois plus en parcelles travaillées, qu'ils ne rendent en bloc dans leur état actuel, ou, si l'on ne veut pas les partager, l'octroi pendant dix ans d'une portion de

ces terrains incultes, à chaque famille pauvre pour là mettre en valeur, au bout du quel temps elle lui seroit affermée, ou elle rentreroit dans la masse commune. L'assolement des terres; la culture du saffran presque abandonnée quoi qu'elle rapportat beaucoup, il y a un siècle; celle du tabac et de la garance, faites pour une contrée où il y a tant de terrain perdu; la défense d'augmenter le nombre des fonds en main morte, qui sortent ainsi de la circulation; de convertir en pâturage des sols arables; la suppression de quelques fêtes sur semaine, plus favorables à l'ivrognerie et à la paresse, qu'à un culte bien entendu, etc.

XIX.

Commerce et industrie.

Si le Vallais a peu à exporter, il a peu à importer : sauf le sel qu'il tire de France, et les denrées coloniales desquelles il peut aisément se passer, son sol produit tout ce qu'il faut au petit nombre de besoins de ses simples habitans. La plupart des familles s'habillent d'un drap grossier, fait de la laine de leurs moutons, filée et tissée par les femmes de la maison, et portent un linge dont leurs belles chenevières fournissent le fil : dans les hautes vallées presque chaque ménage à son métier de tisserand.

Le canton n'a donc, à proprement parler, qu'un commerce de transit et de commission pour les marchandises qui passent d'un côté des Alpes à l'autre par le Simplon et le St.-Bernard. . . Commerce qui occupe quelques maisons et un certain nombre de muletiers. On trouve à Sion, à Martigny,

à St.-Maurice, à Monthey des boutiques assez bien fournies: pour le trafic de l'intérieur, il y a une centaine de foires en diverses communes, dont plusieurs font beaucoup en bétail, et des marchés hebdomadaires à Sion, à Martigny, à Monthey, etc., où les montagnards viennent vendre leur superflu, en grains et farines, en beurre et fromage, en salaisons, laines, chanvre, peaux, suif, miel, cire, volailles, draps et toiles du pays, chenevis, eaux distillées: parmi ces dernières le Kirschwasser, fait de cerises non entées, est recherché, et l'on en envoie dans l'étranger. Les chasseurs approvisionnent ces marchés de gibier à plume et à poil, dont une partie passe à Lausanne, à Genève et jusqu'à Milan. Le petit détail de l'intérieur est abandonné à des Italiens ou Savoyards ambulans, qui colportent leur marchandises du fond des vallées aux habitations les plus élevées, pour les vendre, et quelques fois les troquer contre les productions du pays. Maintenant que le Vallais se répeuple de bétail,

il peut en fournir aux voisins, et les Conchards vont échanger en Italie leurs genisses et leurs fromages contre des ris et quelques fois des vins: Le lac sert pour l'exploitation des bois, des pailles, des lisières, des fumiers, à Genève et dans le canton de Vaud.

Les métiers de première nécessité sont en partie exercés par des étrangers, parce que les indigènes préfèrent la vie agricole et pastorale. En fait de fabriques, il y a

1.º Une fabrique de drap du pays, à Octon, près de Martigny, établie depuis quatre ans: elle occupe une trentaine d'ouvriers; elle fournit par an environ 150 pièces (tirans 26 aunes) de draps de diverses qualités, depuis 6 à 24 francs, et débite de plus un certain nombre de bonnes couvertures en laine. Les hommes y gagnent 15 batz par jour, et les femmes 10. Cette maison fait quelques affaires avec le canton de Vaud, mais elle a besoin d'encouragement; et le meilleur moyen de la soutenir, seroit de lui accorder la fourni-

ture de tous les draps bleus, nécessaires au militaire du canton.

2.^o Une fabrique de clouterie et de fil de fer à St.-Gingolph, qui a succédé à celle que la Dranse a emporté au-dessus de Martigny, elle occupe 30 ouvriers et est montée pour en recevoir 40, payés de 15 à 25 batz par jour; elle employe quelques enfans, qui gagnent de 2 à 5 batz. Le gouvernement l'a sagement exemptée de droits d'entrée pour les matières premières. Sa situation au bord du lac lui est favorable pour l'écoulement de ses ouvrages.

3.^o Deux papéteries l'une à Naters, l'autre à Vauvry, fournissent le canton d'un papier commun, mais de bonne qualité.

4.^o Un nombreux bétail nécessite des tanneries en proportion. En 1812 il y en avoit 46, plus ou moins actives: mais que ce nombre soit insuffisant, ou que l'ouvrage soit défectueux, les cuirs crues sont envoyés en partie dans les tanneries vaudaises, d'où ils rentrent ensuite tannés

dans le canton , ce qui n'est point à son avantage dans la balance de l'industrie.

5.^o Une société d'actionnaires a rouvert tout récemment une mine de plomb aux Vallettes , entre Bauvergnier et St.-Brancher, qui donne des espérances.

Il y a plusieurs carrières de belles ardoises dont les tablettes servent à couvrir les bâtimens; celle qui s'exploite près d'Octan est une des plus achalandées : cette couverture est sans doute plus chère que celle en tuile, mais infiniment plus durable, surtout dans les montagnes, parce qu'elle n'est point comme la tuile endommagée par les froids rigoureux.

A Salvan, dans les vallées de Viesch et de Lœsch, il se fait un petit commerce de cristaux. Quelques Vallaisans qui commencent à exploiter les richesses minéralogiques de leur pays, fournissent des morceaux rares aux cabinets et collections des naturalistes étrangers.

En général le numéraire circule faiblement dans le canton; les entraves du

commerce de transit l'en éloigne momentanément, et le peu qu'on en voit vient en majeure partie des voyageurs anglois; mais le peuple, tant que le pays fournit suffisamment les objets de première nécessité, n'en souffre point, tant s'en faut. Ce n'est cependant pas qu'il n'y ait plus d'argent qu'il ne paroît, mais plusieurs propriétaires aisés, surtout dans le Haut-Vallais, le cachent soigneusement, sans le prêter ni le faire valoir, en attendant de trouver l'occasion d'acheter quelques bienfonds à leur convenance; c'est ainsi qu'il reste enfoui,

XX.

Monnaie, poids et mesures.

Les plus anciennes monnaies vallaisannes ont été frappées par les évêques de Sion et à leur coin, d'après une chartre de 1274, contestée par les patriotes. Les dixains voulant faire reconnoître leur souveraineté par l'évêque Hildebrand Jost, s'emparèrent de son château de Valerie, qu'il avoit quitté pour se retirer à Lucerne, prirent à eux le droit monétaire et l'exercèrent avec un nouveau coin, qui, d'un côté portoit *Sanctus Theodolus* et de l'autre MON. REIPUBLICAE VALLESIAE 1628, avec les sept étoiles; puis, par arrangement, ils le lui rendirent quelques années après: ses successeurs en ont joui paisiblement jusqu'à la révolution helvétique. Dès-lors il n'a plus été frappé d'espèces en Vallais, et quand il s'en frappera, la constitution actuelle y a pourvu, en déclarant (Titre

VII, §. 24) que le droit de battre monnaie entre exclusivement dans les attributions de la diète.

Il a été frappé anciennement des ducats devenus très-rares, des Thalers ou écus de 50 batz. *), des demis, des quarts, des huitièmes de Thaler; des pièces de 5 batz, de 3 batz, de 6 creutzer; des batz., demi

*) L'un de ces thalers, devenu médaille par sa rareté, et bien connu dans les cabinets numismatiques sous le nom d'écu du diable, fut frappé en 1498, par l'évêque Nicolas Schiner, et en 1501 par son successeur Matthieu Schiner: il offre d'un côté l'effigie et le nom du prélat et de l'autre St.-Théodule, patron du Vallais, avec le diable, portant une lourde cloche. Leurs successeurs ôtèrent sagement le diable du coin, mais la cloche y resta encore long-temps. Sur cette singulière monnaie, la seule au monde où l'esprit malin ait figuré. Voyez *Altes und neues aus der gelehrten Welt*, parti II, pag. 128, et III, pag. 190, et *Etrennes helvétiennes* de 1817, pag. 81.

batz, des kreuzer et demi kreuzer. Le billon du Vallais ne suffisant pas à la circulation, la monnaie des cantons surtout de Berne, Fribourg, Soleure et Vaud y est très-commune : on compte généralement dans le Haut-Vallais par écus, bons de 25 batz, ou par livres Mauricoises, valant $13\frac{1}{3}$ batz; dans le Bas par écus de 20 batz, ou par florins de 4 batz. Maintenant la méthode décimale s'établit peu à peu en francs, batz et rappes, et les comptes de l'état en donnent l'exemple. Dans le commerce les louis, les gros-écus et petits-écus ont conservé leur ancien taux.

Chaque dixain a sa mesure particulière pour les solides et les liquides. Dans le Haut-Vallais la livre est communément de 16 onces, et de 18 dans le Bas. Il seroit trop long de détailler ces diverses mesures, leur nom, leur force, leurs rapports entre elles, et il est à désirer qu'il n'y ait bientôt qu'un poids et qu'une mesure, non seulement dans ce canton, mais dans toute la Suisse, ainsi qu'une seule monnaie; ce

qui seroit très-avantageux, soit au commerce extérieur, soit aux transactions intérieures, et satisferoit le vœu général de la nation,

Par arrangement de l'état, le Vallaisan a poste franche dans tout son canton et ne paye aucun port de lettre dans l'intérieur: cette mesure est favorable à la correspondance et au commerce.

XXI.

L a n g a g e .

Les cinq dixains d'enhaut et une partie des deux suivans parlent un allemand dur, grossier, nasal, le même qu'il y a deux siècles: le reste du canton parle français: autre fois ce dernier était la langue de Sion, de Sierre et de Louèche; c'est ce qu'on apprend par des traités de 1384 et 1400. Une des raisons pour lesquelles, en 1428, on admit des Carmelites de Toulouse dans le couvent de Géronde près de Sierre, fut afin qu'ils pussent prêcher et instruire les paroisses voisines en français; Simler observe que de son temps, en 1574, le commun peuple de Sion ne parloit que français, mais un français corrompu, c'est-à-dire un patois. De 1271 à 1392, que le siège de Sion fut constamment occupé par des évêques savoyards, il étoit de leur politique d'étendre leur langue (la fran-

çaise), que parloient également leur grands-officiers et les chanoines de leur cathédrale, presque tous nobles Vaudois, Genèveois, Val d'Ostains et Bas-Vallaisans, c'est-à-dire Savoyards; mais depuis André de Geraldo, tous les évêques ainsi que leurs baillifs et les chanoines furent Hauts-Vallaisans, et sous Jost de Sillinen, le grand-chapitre obtint d'Innocent VIII, vers l'an 1494, une bulle qui excluait de ce corps tout sujet, qui ne seroit pas Vallaisan, Suisse, ou Allemand, et qui en fermoit par conséquent la porte à tout Savoyard. C'est dès-lors que la langue allemande devint dominante à Sion, et reconquit les dixains de Sierre et de Louèche: il fallut nécessairement la savoir pour être membre des diètes dixenales, où tout se traitoit en allemand, et des rapports plus étroits avec le corps helvétique contribuèrent encore à en étendre l'usage. Depuis quelques années le français fait de nouveaux progrès: l'occupation du Vallais par le directoire, sa réunion momentanée à la France, les études que

les jeunes Vallaisans vont faire à Paris, à Montpellier, à Lyon, un commerce plus étendu, le nombre des voyageurs qui parcourent ce canton en tout sens, rendront bientôt cette langue dominante; déjà, même dans les dernières sessions de la diète, à Sion, toutes les discussions ont eu lieu en français, quoiqu'il y ait toujours, pour la rédaction des protocoles, un secrétaire de chaque langue. Les renseignemens les plus récents autorisent à croire approximativement, que sur une population de 63,000, un tiers, soit 21,000, parlent encore allemand, et que les deux autres tiers, soit 42,000, parlent français: il faut observer qu'ici le français est mis par opposition avec l'allemand, et qu'il seroit plus exact de dire le patois; car c'est l'idiome généralement employé dans la partie dite improprement française, et qui seroit mieux nommée romane; cet idiome est manifestement composé des mots dérivés du celte, du latin, de l'ancien gaulois, comme celui des cantons de Vaud et de Fribourg; mais il est moins aisé à com-

prendre, soit par ses aspirations gutturales et son *th* dental, soit par ses fréquentes élisions ou l'absence totale de certaines lettres, comme dans la vallée de Bagne, qui n'a point la lettre *l*, et où l'on dit *o muhet*, pour le mulet : dans une partie de l'Entremont où le *d* est inconnu, etc. D'ailleurs ce patois varie beaucoup, surtout pour la désinence des mots. Chaque grande vallée, Anniviers, Hérens, Entremont, val d'Illiez, a son dialecte particulier; il en est de même des grandes communes, Savieze, Neindaz, Conthey, Fully, Salvan, Vouvry¹⁵, etc.

Dans un moment, où l'Europe savante s'occupe avec une avide curiosité des langues anciennes et de leurs descendances à travers la filière des siècles, il seroit intéressant de faire des recherches sur l'idiome vallaisan, qui remonte fort haut : si, comme il le paroît, on y trouve plusieurs mots des langues des Huns, des Madschares, des Sarrasins, on pourroit conjecturer avec quelque vraisemblance du quel de ces peu-

ples proviennent les premières colonies, qui ont défriché cette partie des Alpes Pennines. Ce seroit principalement le patois de la vallée d'Anniviers (la dernière où on le parle en remontant le Vallais) qui devoit attirer l'attention des glossophiles; dans cette étrange dialecte les *s* sont changés en *ch*; les *ch* en *z*; l'*i* final est suivi d'un *g* ou d'un *k*; par exemple: *chlieg*, celui; *chaux*, ses; *cha*, sa; *che*, se; *coucq*, sur; *zagno*, chène; *zan*, champ; *eteindouk*, étendu; *plieck*, plaisir; *lick*, là; *beinkonk*, beaucoup; *vouarig*, guérir; *voick*, aujourd'hui; *chit*, soit; *fretk*, fruit, etc.; ce qui donne à ce dialecte un air bas-breton, ou gallique. Suivent quelques échantillons du patois des trois vallées.

I. Entremont.

Barnay, faux; *berra*, calotte; *boégno*, oreille; *bosquée*, mésange; *capion*, houe; *epâto*, déguenillé; *pozzeula*, goutte; *trampé*, boiteux; *truino*, glacier; *zerlo*, hotte; *zi-vouhi*, cage.

II. B a g n e.

Artat, coffre; *baragne*, scie; *biougnio*, glacier; *cantohiet*, enfant sale; *covis*, tas de bled; *einfarhe*, baudeau; *faratta*, chiffon; *forulla*, poitrine; *govai*, seau; *kintzo*, louche; *kivaz*, fiente; *mousson*, gilet; *tschoton*, tas de foin; *vare*, hanneton.

III. Val d'Illez.*)

1) Noms substantifs.

Ameten (m.), homme laborieux; *aventro* (m.), polisson; *avoiron* (m.), contredisant; *aucala* (f.), guêtre; *berret* (m.), châlit; *biard* (m.), troupeau de bétail; *borron* (m.), lait battu; *brelan* (m.), lait qui s'épaissit en cuisant; *bortzau* (m.), rideau; *brecet* (m.), cage; *brouïe* (f.), femme méprisée; *chire* (f.), averse; *copin* (m.), écuelle de bois; *cothairla* (f.), chèvre; *corzoi* (m.), lampe;

*) Cette centaine de mots est tirée d'un glossaire manuscrit du patois de cette vallée, rédigé par M. le chanoine Bois, curé du val d'Illez, qu'il a eu la complaisance de communiquer au rédacteur.

cotha (f.), limaçon noir; *detze* (f.), défaut physique ou moral; *doai* (f.), colère; *druoze* (f.), fumier; *ebiatze* (f.), fille de mauvaise vie; *erbé* (m.), presseuse; *erlit-ton* (m.), arc-en-ciel; *etzchiva* (f.), le moment de la traite du soir; *evouarda* (f.), visite de malade; *evouerro* (m.), ouragan; *farba* (f.), poche; *fesion* (m.), épingle; *fegauda* (f.), chiquenaude; *fiza* (f.), dessein; *gandet* (m.), rodeur; *guételin* (m.), agneau; *ithria* (f.), couche de bled dans l'aire; *iti* (m.), beurre aigri; *kavagne* (f.), hotte; *lakairon* (m.), enfant maigre; *mol-ton* (m.), petit morceau; *pairia* (f.), lait aigri; *pautra* (f.), jument de deux ans; *pe-nevoi* (m.), papillon; *piorna* (f.), rhume; *pipa* (f.), cidre; *son* (m.), odeur.

2) Noms adjectifs.

A gu, a; qui a bon appetit; *a krentzen, sa*; parasite; *atrégo, a*; maladif, maigre; *bardelan, laie*; qui a le visage sale; *but*; *boa*, vuide; *cattivo, a*; difficile à contenter; *decreinthien, sa*, impatient; *des-sonau, naye*, étourdi; *détrelougau, gaye*,

demi fou; *eberti*, *a*, à qui il manque quelque chose; *einvouargnau-aie*, endiable; *eredzo*, *a*, sorcier; *ezeria*, *a*, usé, déchiré; *manevo*, *a*, qui agit avec précaution; *orban*, *a*, fou; *pero*, *a*, petit; *pordai*, *sa*, laid, mal en ordre.

5) Verbes.

Abenthi, renverser un vase; *agrahi*, facher quelqu'un; *alluga*, espionner; *anti*, arrondir; *assounna*, flairer une odeur; *avaighi*, accoutumer; *avoiri*, contredire; *beuvai*, trainer du bois avec un cheval; *bredéthä*, parler à tort et à travers; *brellhi*, gâter; *brulli*, mugir; *catahi*, dédaigner; *codre*, ôter; *crutihî*, mépriser; *débouéla*, déranger; *donda*, sommeiller; *ecopi*, cracher; *einliorna*, duper; *einrahi*, commencer; *eintretzanta*, enchanter, fasciner; *eintzarahi*, ensorceler; *eleighi*, consoler; *emahi*, délibérer; *epordhi*, épouvanter; *etourihî (s')*, s'inquiéter; *etrachi*, déchirer; *gouma*, boudier; *haïa*, allumer; *ïgra*, chercher à réussir; *ïta*, rester; *monda*, teiller; *mouëdre*, traiter le lait;

ontahi, panteler; *peita*, lier les pieds d'un animal; *pédola*, avoir grand soin de quelqu'un; *poula*, crier comme les coureurs de nuit.

4) *Adverbes.*

Amoudio, comme il faut; *era*, maintenant; *guéthà*, beaucoup; *porcemein*, cependant.

IV. *Fragment de la parabole de l'enfant prodigue, en patois de St.-Maurice.*

On n'omo avàive dou meniots, dou le
 Un homme avoit deux fils, dont le
plle dzouveno a det: mon pere! baille met
 plus jeune a dit: mon père! donnez moi
le bein ke me dei veni por mon drei;
 le bien qui me doit revenir pour ma portion;
et é lieu z'a partadjia son bein. Pou de
 et il leur a partagé son bien. Peu de
dzor apré, le plle dzouveno a importó avoé
 jours après, le plus jeune a emporté avec
lui to cein ke l'aveive, et s'èin et inalló
 lui tout ce qu'il avoit, et s'en est allé
voiadjé ein n'un pahi éloigna, io el a dé-
 voyager dans un pays éloigné, où il a dé-

peinsô to son bein en déboutze. Apré ke pensé tout son bien en débauche. Après qu'il l'a zu to dépeinsó, el est venu unna a eu tout dépensé il est venu une granta faména dein ce pali lé, et adon el grande famine dans ce pays là, et alors il é zu deporvu de tote tsonse, ke l'a itó a été si dépourvu de toute chose, qu'il a été oblidgia de s'attatché à on n'omo du loa, obligé de s'attacher à un homme du lieu, ke la mando dain son bein por garda tou qui l'a envoyé dans sa ferme pour garder les caïon. Lé é taret volu povei s'eimpourceaux. Là il auroit voulu pouvoir se rempilar l'estomma dé gorfes ke tou caïon plir le ventre des gousses que les pourceaux m'indgiévont ; mé nion ne l'a ien bail-mangeoient ; mais personne ne lui en donleve.

noit, etc.

En général, le patois vallaisan a un singulier mélange de mots, empruntés de langues différentes. En voici un exemple : passant dans un des hameaux les plus élevés de la commune da Savièze (dixain d'Hé-

rens), un vieillard vient au devant de moi, pour m'offrir l'hospitalité; à peine fumes nous sous son toit, qu'il dit à une jeune femme, *neurá! freinde bretschi on cabé à zu saho*. Je rétins cette phrase, je l'analysais et je trouvois qu'elle signifioit mot à mot: «Ma bru! cours chercher une chaise à cet étranger.» En effet, *neura* vient du latin *nurus*; *freinde* tient au bas breton *freing*, sauter; *bretschi* rappelle le verbe allemand, *bringen*, apporter; *cabé* est le *scabellum*, dont nous avons fait escabelle; *saho* titre d'honneur, donné à un étranger reconnu pour tel à son vêtement; *sahé* en celtique, *sagum* en latin, *saye* en français.

XXII.

M œ u r s.

Le fond du caractère de l'indigène Val-laisan est un sincère attachement à la religion, un amour profond de la liberté, une énergie indomptable pour la défendre ou la reconquérir, une patience opiniâtre dans les révers, un gout d'indépendance tel, qu'il préfère souvent la vie isolée à la vie sociale; ajoutez y une hospitalité affectueuse, une franchise de discours et de manières qui appelle la confiance, et une bonnehomme, qui vient autant de son ignorance des usages des peuples civilisés que de la préférence qu'il donne aux siens propres; voilà ce qu'on remarque dans les vallées latérales et les dixains supérieurs, riches de simplicité, de bonnes mœurs et de contentement domestique. Les villes, bourgs et villages, placés sur la route du Simplon et du St.-Bernard, ont vu altérer ce caractère

Canton Wallis.



Ein Führer im ober Wallis.

national par le commerce des étrangers, qui, sans l'effacer, en rend les traits moins saillans, et le séjour des français y a laissé des traces aisées à reconnoître. Le Haut-Vallaisan, dont la race est pure, ressemble d'avantage pour le moral et le physique aux alpicoles de l'Oberland et des petits cantons: le Bas-Vallaisan, dont le sang est plus mélangé de Savoyard, d'Italien, de Français, se rapproche sensiblement des habitans de la Suisse romande; le premier a plus de rudesse et d'austérité, le second plus de souplesse et de liant; l'un reste stationnaire dans sa manière d'être depuis 200 ans; l'autre ne répugne point à prendre un vernis étranger, qui le polisse d'avantage, et tend à aller en avant. Dans le dixain de Conches, dans les vallées de Viège, d'Anniviers, d'Hérens, vous vous trouvez à deux siècles au moins en arrière, et vous en avez d'autant moins de regret, qu'il est encore à décider, si les rétarde de l'ignorance ne valent pas autant que les progrès corrupteurs d'une civilisation raf-

finée. Là le lien du mariage est sévèrement respecté; le vieillard exerce une autorité patriachale au milieu d'une famille docile; l'honneur du sexe le plus foible y est rarement exposé aux passions du plus fort; et s'il y a eu faute, il y a prompt réparation par le mariage: l'absence des cabarets contribue manifestement au maintien de l'ordre moral, et quand sous le régime français on voulut en établir, sous le prétexte du service des voyageurs, les habitans d'une grande commune répondirent: «qu'en avons nous besoin? n'avons nous pas appris de nos pères à exercer l'hospitalité, et vous ne nous la ferez pas oublier.» L'indolence, provenant de causes physiques, qui sur les bords du Rhône empêche souvent le travail d'aider à la nature, n'a point pénétré dans les montagnes, où l'on observe une activité soutenue et de mâles efforts, plus, il est vrai, pour conserver que pour augmenter ses propriétés. Dans quelques communes on se défie des étrangers au premier abord, où on les fa-

tigue par une importune curiosité; dans d'autres on voit avec inquiétude un homme s'enrichir, non qu'on envie ses richesses, mais parce qu'on en redoute l'abus; ici, on démêle une finesse réfléchie sous le voile de la rusticité; là, l'écorce est si grossière qu'on craint d'entrer en rapport; mais en général, les défauts ou les vices du Vallaisan sont ceux des peuplades à demi sauvages, tandis que ses vertus et ses bonnes qualités ne sont pas absolument celles des sociétés arrivées au plus haut degré de cette civilisation, dont les résultats pour le bonheur sont si contestés, si ce n'est en politique, du moins en morale. Arrivé à un certain âge l'indigène Vallaisan est plus grave que gai: il semble que la menace imminente des élémens et sa longue lutte contre eux, jette de la tristesse sur son existence; mais c'est moins peut-être mélancolie que soumission passive à des calamités prochaines. Ses habitudes sont toutes religieuses; au milieu d'une nature qui tombe en ruines, il sent plus intimement

le besoin des secours du ciel et il les demande chaque jour : de là son assiduité au culte et ses dépensés pour les églises qui sont richement décorées, tandis que l'habitation du citoyen est de la simplicité la plus dénuée : mais c'est que son temple est pour lui l'univers, et que les cérémonies de l'église, les chants pieux de processions, la fréquente visite du tombeau de ses ancêtres sont ses uniques passetemps, surtout dans ces paroisses, où la danse est interdite et où cependant la jeunesse sent le besoin d'avoir des rassemblemens. Rien de plus édifiant que de voir les habitans de tel village, exposé aux torrens, aux avalanches, aux chutes de rochers, s'assembler en plein air, tous les soirs de la belle saison, pour implorer par une prière, faite en commun, la sauvegarde d'un dieu protecteur ! Rien de plus touchant que de voir les filles couvrir de fleurs la fosse de leur compagne, morte à son printemps, un pauvre du sexe et de l'âge du deffunt habillé de ses meilleurs vêtemens dont il hérite, placer au

Canton Wallis.



Eine Frau aus ober Wallis.

B
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500

1875-1876



milieu des funérailles l'idée de la bienfaisance à côté de celles de la mort et de la renaissance; les parens et les amis tremper leurs chapelets dans l'eau lustrale et les sécouer, comme pour en raffraichir le gazon, sur le sépulcre du trépassé! C'est ainsi que, sans négliger les soins dûs aux vivans, le pieux montagnard s'occupe beaucoup des défunts, et repasse souvent sur les traces de leur existence, plus par souvenir que par deuil. On lui a quelque fois reproché avec trop d'amertume des pratiques et des préjugés superstitieux: mais d'un côté ils diminuent manifestement depuis quelques années; et de l'autre, ces superstitions sont pour la plupart innocentes et même consolantes, parce qu'elles naissent de l'impression sévère des localités sur des âmes mélancoliques et des imaginations frappées; et s'il y en a de dangereuses, elles céderont peu à peu aux efforts des hommes éclairés et d'un clergé, qui tend toujours plus à l'instruire. Il n'y a pas si long-temps qu'on faisoit un grand usage de

l'exorcisme ; on exorcisoit un rocher prêt à s'écrouler, un torrent dangereux, une personne malade. . . . actuellement, on consulte le médecin pour la maladie ; on travaille à diguer le torrent ; on éloigne ses habitations du rocher qui surplombe. Chez un peuple dont la liberté est l'élément, où tout s'opère avec lenteur, on ne corrige pas d'un jour les abus : par exemple, le Vallaisan tient ici, à observer des fêtes, sagement supprimées par l'église, là à faire des processions défendues par l'évêque ; mais c'est qu'il y trouve du plaisir et qu'il n'en a pas d'autres.

Les mœurs vallaisannes se sont aussi adoucies dans les formes politiques : on n'impose plus d'amendes arbitraires à un homme parce que ses richesses sont contraires à l'égalité démocratique ; on ne force plus le débiteur insolvable à s'asseoir en public sur une pierre froide, dont aucun vêtement ne doit empêcher le contact immédiat ; on n'intente plus accusation pour

magie ou sorcellerie *); on ne met plus à la torture un prévenu, pour lui faire avouer, par les tourmens, un crime qu'il n'a pas commis. Il y a bientôt trois siècles qu'on a enterré cette redoutable *masse*, qui détruisit tant de châteaux et ruina tant de familles, victimes des soupçons et des attentats démagogiques: chacun sait que quand un personnage marquant perdoit la faveur populaire, ou par ses vexations, ou par des manœuvres réputés contraires au bien public, tous ceux qui vouloient sa perte, enfoncoient un clou dans une masse, grossièrement façonnée en tête humaine, et que, quand leur nombre sembloit suffisant, ce signe de disgrâce étoit porté devant sa demeure; l'avocat de la masse le citoit pour se justifier; le cortège le condamnoit sans l'entendre; on lui fixoit un

*) De 1619 à 1642. la chronique manuscrite de Berod mentionne dix personnes punies de mort pour sorcellerie, seulement dans le Bas-Vallais.

terme pour émigrer; s'il refusoit de partir et tentoit de repousser la force par la force, son château étoit assiégé, pris, pillé, brûlé ou démantelé. Ainsi furent traités les Rarogne, les Chatillon, les Supersax, le cardinal de Sion lui-même, et tant d'autres barons, chevaliers et magistrats. Il ne fallut rien moins que toute l'autorité d'un prélat respectable et l'intervention des cantons alliés pour abolir cet ostracisme, qui, il est vrai, n'attaquoit pas la pauvreté des Aristides. Le peuple, surtout celui des villes et bourgs, abuse trop souvent des cabarets à sa portée, et le vin le rend grossier, hargneux ou stupide. Dans les hautes vallées, tout le luxe champêtre est réservé pour les festins de funérailles et la distribution aux pauvres qui en fait partie: souvent le revenu de plusieurs années y est consumé. La réception d'un hôte amène un repas aussi long, que les repas ordinaires sont courts, et le gobelet d'argent, si commun avant l'invasion, ne reste point sans emploi. Les femmes ne

paroissent pas à table ; douces , timides et gênées , elles préfèrent , s'il vient un étranger , ne pas se montrer ; ou si elles se montrent , c'est pour faire un service , autrepart réservé aux domestiques. C'est là un des deux usages , dont J. J. Rousseau se plaint dans ses lettres sur le Vallais , où il parle avec autant de vérité que de gratitude de l'hospitalité désintéressée et affectueuse des alpicoles : l'autre de ses griefs étoit la longueur des repas et l'obligation de boire avec ses hôtes des vins violens , sur une table où l'on ne voit jamais d'eau , mais ajoute-t-il , comment se résoudre à facher de si bonnes gens ? Je m'enivrais donc par reconnoissance , et ne pouvant payer mon écot de ma bourse , je le payois de ma raison.

Les femmes renoncent peu à peu à leur ancien costume ; elles façonnent leurs habillemens à la française : dans le Bas-Vallais du moins , la parure à colifichets a succédé à celle qui se composoit de chaînes , de bracelets , de boucles , d'agraffes , de ba-

gues d'or, d'étoffes de riches brocarts, de dentelles de prix qui passant des mères aux filles, se perpétuoient jadis dans les bonnes maisons: le seul chapeau vallaisan est resté; et il est trop joli et leur sied trop bien pour qu'elles y renoucent. Dans quelques communes des dixains supérieurs, les matrones portent encore des coeffes rouges et des corsets cuirassés, aussi gênans que défavorables à la taille. Dans le val d'Illiez, où les femmes ont souvent à traverser des neiges profondes ou des hautes herbes humides, elles réunissent le vêtement des deux sexes; vous les voyez en hommes de la ceinture en bas, porter de grandes culottes dans lesquelles rentrent leurs jupes à mi-corps; le corset seul et le chapeau indiquent ce qu'elles sont. Tous les étrangers sont frappés de ce costume hermaphrodite.

Dans le cours ordinaire de la vie, à moins de bal, de noces ou de compérage, les hommes se réunissent peu aux femmes, et les sociétés composées des deux sexes sont presque inconnues. Excellentes ména-

Canton Wallis.



*Mädchen von Champery
im Unterwallis.*

gères, les mères et les filles s'occupent régulièrement de l'économie domestique et des soins de l'intérieur. Cependant tous ceux qui ont été aux bains de Louèche, rendent justice à l'amabilité et à la gaieté sans prétention ni coquetterie des dames vallaisannes qui s'y trouvent, et c'est là qu'il faut les juger, loin de l'étiquette citadine et des entraves du ménage. Les hommes armés s'amuseut en été, fêtes et dimanches, à l'exercice du tir; ce qui amène de nombreuses réunions, terminées par un repas: les jeunes campagnards jouent aux quilles, et laissent les cartes aux gens d'un ordre supérieur. Sur les montagnes les bergers s'exercent à divers jeux de la gymnastique des Alpes: ils s'accoutument à grimper sur les arbres et sur les rochers, à franchir les torrens, à courir sur les pentes les plus rapides, à relancer le chamois jusqu'au fond des glaciers, à traverser les précipices les plus dangereux.

Dans nombre de paroisses on allume à la St.-Jean des feux de joie sur les collines,

autour desquels les jeunes gens des deux sexes dansent avec de grands cris, dans l'espérance que cette jubilation leur portera bonheur, pour faire des mariages avantageux.

On remarque chez les gens au-dessus du commun un soin particulier pour conserver les généalogies, les armoiries et les ornemens de leurs ancêtres: plusieurs même postulent des décorations, des titres des ordres auprès des souverains étrangers, souvent, il est vrai, bien mérités par leurs services; le peuple ne le voit pas de bon œil; car il est assez éclairé pour savoir, qu'il ne faut point que les mœurs soient en contradiction avec les principes, et que les principes républicains, basés sur l'égalité politique, proscrivent tout ce qui tient aux cours et à leurs pompes despotiques; c'est par une contradiction du même genre qu'en d'autres cantons, des hommes qui affectent le plus les idées libérales, étalent un luxe corrupteur poison corrosif, jetté au milieu d'institutions démocratiques, qui ne sauroient se consolider que par la plus

uniforme simplicité de mœurs chez tous les citoyens.

L'architecture a fait des progrès dans les villes, où l'on voit des bâtimens commodes et bien distribués. Dans les hautes vallées, une grande partie des habitations sont en bois de mélèse, noircies par le temps, couvertes en ardoises ou en bardeaux, et percées en général de jours beaucoup trop petits; l'ameublement est aussi simple que le logement: ce qu'il faut au premier besoin, voilà tout. Les lits sont quelques fois à trois étages, et la cuisine sert communément de chambre à manger. On ignore si dans le val d'Anniviers subsiste encore l'usage de ces tables antiques; où l'on n'a besoin ni d'assiettes ni de plats, parce que chaque convive trouve son bassin creusé dans l'épais madrier qui les forme, et que, moyennant un long bras, tournant sur un pivot, la chaudrière, dans laquelle le potage a cuit, est amenée sur la table, où chacun peut se servir et remplir cette étrange écuelle.

Malgré la différence d'origine et de langage, la fusion des Hauts- et Bas-Vallaisans s'opère peu à peu, et quand dans quelques années ils auront pu oublier, les uns qu'ils ont été gouvernans et les autres qu'ils ont été gouvernés, ce sera un grand pas vers l'union. Ce n'est point l'esprit public helvétique qui manque aux uns et aux autres, puis qu'il s'empressent d'adopter nos institutions fédérales; ce seroit plutôt l'esprit public cantonal. Chaque dixain a trop en vue son intérêt propre; chaque commune s'isole trop de ses voisines, en rapportant tout à elle-même. Sans contredit la diète veut le bien; le conseil d'état fait tout celui qui est de sa compétence: mais à des innovations où à des mesures que les gens sages jugent utiles, il y a souvent une résistance plus ou moins opiniâtre de la part du peuple; il se dit souverain, et il l'est de droit et de fait, parce qu'aucune loi portée par la diète n'est obligatoire, qu'après l'acceptation de la majorité des treize conseils de dixains, et

dans trois cas importans de la majorité des 150 communes valaisannes. Palladium de la pure démocratie, dit-on, ce référendum rapelle un mot aussi gai que sensé du Scythe Anacharsis à Solon, sur la constitution d'Athènes.

Susceptible de nourrir une population du double plus forte, il importerait au Vallais d'attirer dans son sein de nouveaux colons, que pourroient aisément lui fournir quelques cantons surchargés d'habitans; mais soit préjugé, soit intérêt mal entendu, plusieurs communes ne s'en soucient nullement, et écartent des bras vigoureux que tant de terres en friche réclament hautement. Sans doute il faut éloigner des gens sans aveu, rebut des voisins, quand ils veulent s'établir dans les dixains; mais des familles honnêtes, laborieuses et robustes seroient à tous égards une conquête précieuse, et il ne faut pas dire, ce sont des étrangers, nous n'en voulons point: Ces étrangers accueillis et protégés ne tarderont pas à se faire naturaliser, à acheter des bourgeois-

sies et à avancer la force, l'industrie et la prospérité du canton, autant que les anciens citoyens.

Conclusion.

En remerciant le petit nombre de Vallaisans instruits, qui lui ont fourni des renseignemens exacts, l'auteur, ou, pour mieux dire, le rédacteur de cet essai informe, est bien loin de croire son travail sans erreurs, surtout sous les rapports géographiques et chronologiques, malgré toutes les peines qu'il a prises, depuis un an et demi, pour se procurer des matériaux, soit en allant les chercher lui-même, soit en les sollicitant par lettres, soit en lisant tout ce qui a paru sur le Vallais: mais il est des obstacles qu'on ne surmonte pas aisément, surtout dans un canton aussi isolé des autres, tant par sa position physique que par ses habitudes politiques, et dans lequel on est enclin à soupçonner ceux qui font des recherches statistiques,

d'un tout autre but que l'avancement de la science ; d'où il résulte de la part de ceux qui pourroient y concourir, une défiance peu communicative, ou un silence négatif. Le système suranné de se retrancher dans son ancienne obscurité, sans permettre d'en lever l'épais rideau, n'est point encore exclu de toutes les têtes, et plusieurs même trouvent un danger, bien imaginaire il est vrai, à ce que leur pays soit mieux exploré et par conséquent mieux connu de ses voisins, qui ne désirent que sa prospérité.

Sans doute un écrivain statistique, assez impartial pour ne déguiser ni le pour ni le contre de la contrée qu'il décrit, est appelé à mettre au jour certaines vérités, qui ne plaisent pas à tous les partis ; mais quand il les avance avec autant de franchise que de ménagement, sans aigreur ni ironie, uniquement par bienveillance pour des gens, dont il ose dire, *mihi nec injuria nec beneficio cogniti*, il ne doit point encourir leur disgrâce ; il la mériteroit à bien plus juste titre, si fade louangeur,

il affectoit de peindre tout en beau , et de ne signaler aucune tache dans le tableau qu'il entreprend d'esquisser. Si donc j'ai parlé vrai , c'est parce que j'aime le Vallais , que j'estime le peuple vallaisan , que je le vois avec un vif intérêt en bon chemin d'occuper dans notre confédération le rang auquel la providence l'appelle par les bienfaits de la civilisation et les beautés de la nature. Dans ma jeunesse j'ai fait sur les Alpes pennines des excursions botaniques , dont l'agréable souvenir n'est point effacé. J'y ai fait récemment des promenades philanthropiques , qui m'ont encore plus cordialement attaché , à titre de compatriote , à ses braves et loyaux habitans ; et j'en dirois toujours avec Haller. . .

Aeternæ glaciæ molis atque aspera Furcæ
 Culmina, non vos Flora sinet, non optima
 rerum.

Libertas, animis unquam decedere nostris!

TABLE DES MATIÈRES.

I. <i>Bornes et étendues</i>	3
II. <i>Population</i>	7
III. <i>Cartes et plans</i>	12
IV. <i>Oréographie</i>	18
V. <i>Hydrographie.</i> a) <i>Fleuves, rivières</i> et <i>torrens</i>	26
b) <i>Lacs alpestres</i>	33
c) <i>Glaciers et avalanches</i>	42
d) <i>Bains et eaux minérales</i>	45
e) <i>Salines</i>	53
VI. <i>Histoire naturelle.</i>	
a) <i>Zoologie</i> 1. <i>Quadrupèdes.</i>	56
2. <i>Oiseaux</i>	58
3. <i>Poissons</i>	61
4. <i>Amphibies et reptiles</i>	63
5. <i>Insectes</i>	65
b) <i>Botanique</i>	68
c) <i>Minéralogie.</i> 1. <i>Substances miné-</i> <i>rales</i>	74
2. <i>Mines anciennes et modernes</i>	80
3. <i>Cavernes</i>	84

VII. <i>Topographie.</i> 1. Dixain de Conches	88
2. Dixain de Brigues	98
3. — — Viège	104
4. — — Rarogne	114
5. — — Loèche	120
6. — — Sierre	127
7. — — Sion	135
8. — — Hérens	144
9. — — Conthey	149
10. — — Martigny	153
11. — — Entremont	161
12. — — St.-Maurice	184
13. — — Monthey	193

VIII. *Odographie.* a) Cols et passages

1. Frontière orientale et méridionale.	207
2. Frontière septentrionale.	209

IX. *Archéologie* 212

X. *Précis historique.* 1. Le Vallais

avant l'ère chrétienne.	222
2. Le Vallais sous les Romains, ère chrétienne, 1 — 460	223
3. Le Vallais sous les Bourguignons. 460 — 534	224

4. Le Vallais sous les Francs. 535—750.	225
5. Le Vallais sous Charlemagne et ses successeurs. 750 — 888	226
6. Le Vallais sous les rois Rodolphiens. 888 — 1032	227
7. Le Vallais sous les empereurs. 1032 — 1126	229
8. Le Vallais sous la maison de Zä- ringue. 1127 — 1218	231
9. Le Vallais affermit son indépen- dance. 1218 — 1375	232
10. Guerre des seigneurs de la Tour de Chatillon. 1375 — 1383	233
11. Guerre contre la maison de Savoye. 1383 — 1405	234
12. Guerre contre la maison de Ra- rogne. 1406 — 1457	235
13. Episcopat de Walter de Supersax. 1451 — 1482	238
14. Episcopat de J. Silenen. 1482—1500.	240
15. Episcopat du cardinal de Sion. 1500 — 1522	242
16. Réformation et ses suites. 1523— 1610	246

17. Abolition de la Caroline. 1610 — 1640	249
18. Le Vallais tranquille. 1790—1798.	251
19. La révolution se prépare et s'opère en Vallais. 1790 — 1798	252
20. Le Vallais sous la république uni- taire helvétique. 1798 — 1802 . . .	253
21. République vallaisanne. 1802—1810.	253
22. Le Vallais français. 1810 — 1814.	254
23. Le Vallais canton suisse. 1815—1819.	255
XI. <i>Constitution du canton de Vallais.</i>	256
XII. <i>Budget, recettes et dépenses ap- proximatives</i>	272
XIII. <i>Etat militaire</i>	278
XIV. <i>Etat ecclésiastique</i>	284
XV. <i>Instruction publique</i>	292
XVI. <i>Séours publics</i>	301
XVII. <i>Santé publique</i>	305
XVIII. <i>Agriculture</i>	315
XIX. <i>Commerce et Industrie</i>	325
XX. <i>Monnaie, poids et mesures</i>	331
XXI. <i>Langage</i>	335
XXII. <i>Mœurs</i>	346

ERRATA.

- Page 34, ligne 19, Sirvotten, lisez *Sirvolten*.
- Page 61, ligne 6, l'ichtologie, lisez *l'ichthyologie*.
- Page 62; ligne 5, moustach, lisez *moustache*.
- Page 68, ligne 6, après *deux dents*, mettez *l'asté-
rique **)
- Page 68, ligne 10, avant *H. ciliata*, mettez *l'as-
térique*.
- Page 70; ligne 10, poiret, lisez *poirée*.
- Page 72, ligne 8, plus sont, lisez *plus loin sont*.
- Page 77, ligne 8, d'Anniviers, lisez *Anniviers*.
- Page 79; ligne 20, Titäue, lisez *Titane*.
- Page 83, ligne 6, Wischenbergen, lisez *Zwt-
schenbergen*.
- Page 88, note, d'autre fois une compte, lisez
d'autres fois une commune compte.
- Page 97, ligne 12, tirées, lisez *tirée*.
- Page 100, ligne 13, 25000, au canton, lisez
25000 francs au canton.
- Page 126, ligne 1, pant, lisez *pont*.
- Page 130, ligne 13, Briguel, lisez *Briguet*.

- Page 139, ligne 19, droit à, lisez *droit de*.
- Page 141, ligne 21, presbitaire, lisez *prespitère*.
- Page 148, ligne dernière, l'Alp, lisez *l'Alpe*.
- Page 157, ligne 12, Bougeart, lisez *Bourcart*.
- Page 165, ligne 7, Champsée, lisez *Champsec*.
- Page 167, ligne avant dernière, glaciers, lisez
glariers.
- Page 170, ligne 1, vaches, lisez *vachers*.
- Page 171, ligne 10, d'Esier, lisez *d'Etier*.
- Page 172, ligne 20, le, lisez *la*.
- Page 173, ligne 5, militaire, lisez *milliaire*.
- Page 175, ligne 3, 250, 5', lisez 240, 51'.
- — ligne 9 et 10, Lingon et Boyers, lisez
Lingons et Boyens.
- Page 181, ligne 11, et de, lisez *et des*.
- Page 183, ligne 10 de la note, troc, lisez *tronc*.
- Page 193, ligne 1, Cologne, lisez *Colonge*.
- Page 201, ligne 1, passe, lisez *passoit*.
- — ligne 21 et 22, destiné, lisez *dessiné*.
- Page 206, ligne 9, tourmens, lisez *tourmentes*.
- Page 209, ligne 8, d'Osieres, lisez *d'Orsieres*.
- Page 210, ligne 10, de la Louèche, lisez *de
Louèche*.
- Page 211, ligne 7 de la note, Vouarande, lisez
Wouaranda.

Page 212, ligne 12, l'épîtaphe, lisez *l'épîtaphe de*.

Page 227, ligne 12, Trasjuane, lisez *Transjurane*.

Page 250, ligne 19, crée, lisez *créé*.

Page 231, ligne 12, privilège, lisez *civilège*.

Page 249, ligne 10, elle, lisez *qui*.

Page 254, ligne 17, plaine, lisez *pleine*.

Page 273, ligne 18, et de, lisez *et a*.

Page 277, ligne 6, déliquens, lisez *délinquens*.

Page 279, ligne 17, retroussés, lisez *retroussis*.

Page 282, ligne 3, soit au, lisez *soit en*.

Page 287, ligne 2, ou a, lisez *ou garde*.

Page 288, ligne 18, stricte, lisez *strict*.

Page 298, ligne 7, riche en, lisez *riche de*.

Page 299, ligne 5, mousolée, lisez *mausolée*.

Page 304, ligne 12, ports, lisez *portés*.

Page 311, lig. 21, diminuation, lisez *diminution*.

Page 312, ligne 18, peternel, lisez *paternel*.

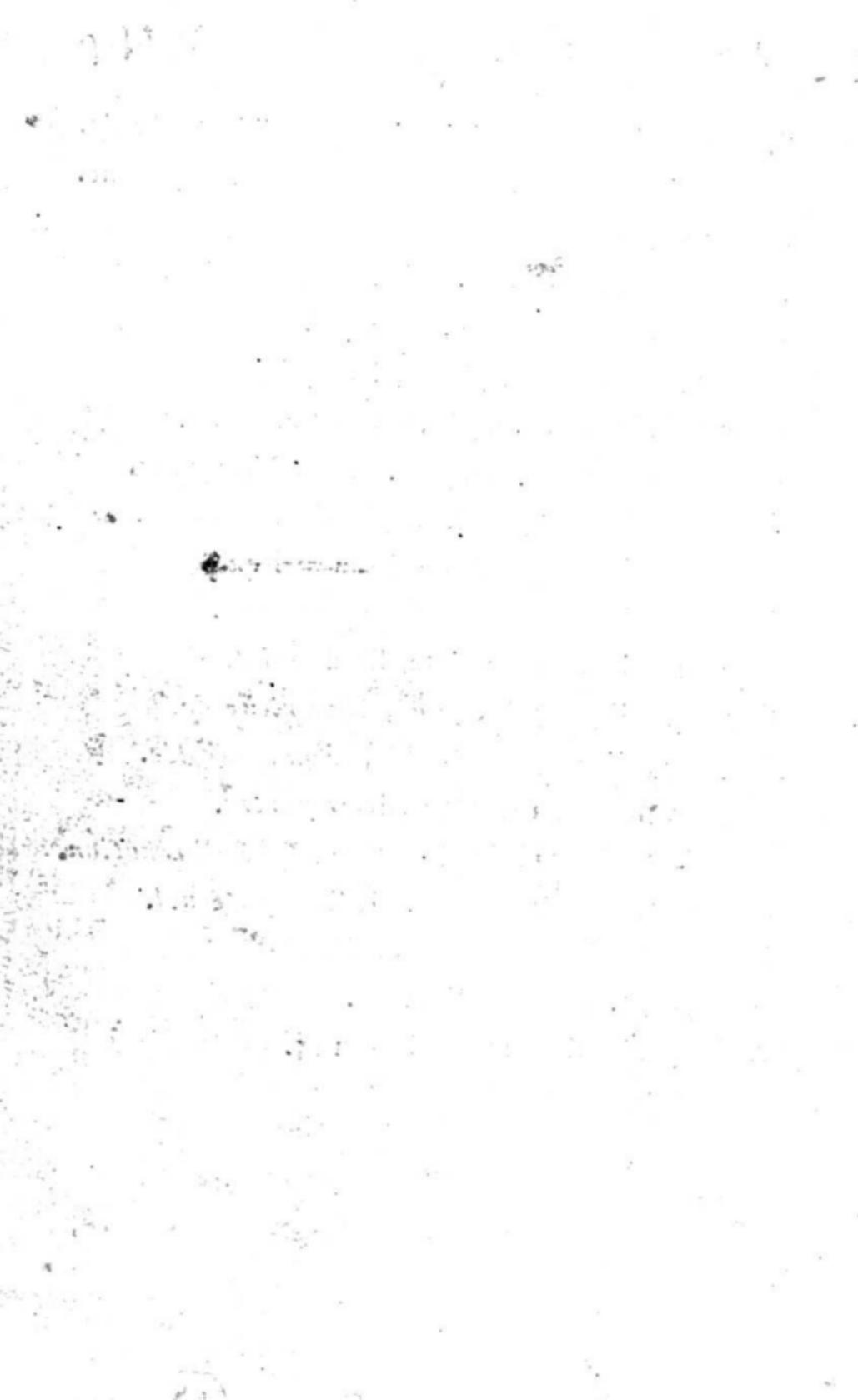
Page 315, ligne 1, la, lisez *le*.

A la pagination 66, lisez 99.

A la pagination 180, lisez 108.



Page 315, ligne 1, la, lisez le.
Page 315, ligne 1, la, lisez le.



Mauges : p. 185-186

Jil. H-Maurice

Rh 412

